

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A REALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

(Suite.)

CHAPITRE V.

SUITE DE LA PREMIÈRE GUERRE DES IROUOIS, DE 1641 A 1645.

X.

Dangers où fut exposée la colonie de Villemarie à sa naissance.

Après la déclaration de guerre faite aux Français par les Iroquois, en 1641, Villemarie, regardée alors comme frontière de ces barbares, se trouvait naturellement plus exposée qu'aucun autre poste à leurs incursions. Aussi a-t-on vu que, lorsque madame de la Pelterie, touchée du désintéressement des Associés et du courage des premiers colons de Montréal, voulut, l'année suivante, se joindre à ces derniers, on lui fit toute sorte de représentations pour la détourner d'aller se fixer dans un lieu où elle devait être en péril continuel de perdre la vie. Depuis son départ, chacun, à Québec, était inquiet sur les dangers qu'elle avait à courir; et les religieuses Ursulines, surtout, ne pouvaient être sans alarmes, pour une personne qui leur était devenue chère à si juste titre. "Ce qui m'afflige sensiblement, écrivait la mère Marie de l'Incarnation, c'est son établissement à Montréal, où elle est dans un danger évident de sa vie, à cause des courses des Iroquois; et, ce qui est plus touchant, elle y reste contre le conseil des Révérends Pères, et de M. le Gouverneur, qui ont fait tout leur possible pour la faire revenir. Ils font encore une tentative, on en espère peu de succès: cette bonne dame m'écrit de Montréal qu'elle est, en effet, résolue d'y passer l'hiver, parmi les dangers." Elle fit plus encore, elle y passa l'hiver de 1643 à 1644; car nous voyons, par les registres de la paroisse de Villemarie, que, le 21 janvier de cette dernière année, elle leva des Fonts du baptême une femme sauvage, à qui elle donna le nom d'Agnès, et que madame d'Ailleboust, le même jour, fut marraine d'une autre femme sauvage, à qui elle imposa le nom de Claire. Il n'y eut point, cette année, d'autre baptême de sauvages à Montréal, à cause des périls de la guerre, qui éloignaient de ce lieu toute les nations alliées à la France; et ce fut un nouveau motif pour réitérer les prières et les instances auprès de madame de la Pelterie. On la pressa de nouveau,

on lui intima même des ordres, et alors elle se soumit ; mais, comme elle le disait sur la fin de ses jours, elle eut besoin de toute sa vertu pour quitter Villemarie. Son départ dut avoir lieu au printemps de 1644. Ce zèle courageux et magnanime, qui l'avait amenée au milieu des dangers, était donc l'unique motif qui pût retenir à Villemarie les colons, dévoués à la formation de cet établissement ; et cette considération faisait dire au P. Vimont, dans la relation de 1643 : “ La crainte des Iroquois n'a pas
 “ empêché tant de personnes d'aller à Montréal, pour y consacrer à Dieu
 “ si saintement leur vie. ”

XI.

Les Iroquois, instruits de la formation de Villemarie, se disposent à l'attaquer.

Voici quelle fut enfin l'occasion qui amena ces barbares à Villemarie, dans le courant de la même année. Un Iroquois ayant été tué, dans son pays, par des Algonquins au nombre de dix, d'autres Iroquois se mirent à poursuivre les meurtriers, qui prirent la fuite, sans savoir qui les poursuivait. La frayeur les faisait ainsi s'éloigner avec promptitude, ce qui était fort ordinaire aux sauvages, quand ils avaient fait quelque mauvais coup : leur ombre suffisait alors pour les effrayer et les mettre en fuite. Quittant ainsi le pays des Iroquois, ces Algonquins, assurés d'être bien reçus à Villemarie, s'y rendaient en toute hâte comme dans un lieu de sûreté, et ils y arrivèrent heureusement, sans avoir été atteints par les Iroquois, qui les virent pourtant entrer dans le Fort. Comme ces derniers n'étaient pas en assez grand nombre pour tomber sur les colons, ils évitèrent de se faire connaître, se contentant d'examiner le lieu avec soin, et sans bruit, afin d'aller porter la nouvelle de cet établissement à ceux de leur nation, et de venir ensuite l'attaquer en nombre plus considérable. Les Iroquois de la nation d'Agnies, faisant environ sept ou huit cents hommes d'armes, étaient voisins de l'habitation des Hollandais, appelée alors Orange, qui leur fournissaient des armes à feu et des munitions ; et, cette année 1643, ces barbares avaient environ trois cents arquebuses, dont ils savaient déjà se servir avec beaucoup d'adresse. Jusqu'alors ils étaient venus, en assez grosses troupes, auprès des habitations Françaises ; et cela pendant l'été seulement, laissant ensuite la rivière libre. Mais en 1643, instruits sans doute de la formation d'un nouvel établissement Français dans l'Île de Montréal, ils changèrent de plan de campagne, et se divisèrent en petites troupes de vingt, trente, cinquante, et au plus de cent hommes, et se répandirent sur tous les passages du fleuve Saint-Laurent. “ Quand une bande s'en va,
 “ l'autre lui succède, écrivait le P. Vimont ; ce ne sont que petites troupes
 “ bien armées, qui partent les unes après les autres du pays des Iroquois,
 “ pour occuper toute la grande rivière et y dresser partout des ambus-
 “ cades, d'où ils sortent à l'improviste, se jettent indifféremment sur les

“ Montagnais, les Algonquins, les Hurons et les Français. On nous a écrit de France que le dessein des Hollandais est de faire tellement harceler les Français par les Iroquois, à qui ils fournissent des armes, qu'ils les contraignent de quitter le pays, et même d'abandonner la conversion des sauvages.”

Au commencement du mois de juin de cette année, soixante Hurons, qui descendaient de leur pays, dans treize canots, sans arquebuses, et sans armes, mais tout chargés de pelleteries, se rendaient à Villemarie et de là aux Trois-Rivières, pour la traite, et portaient les lettres des PP. Jésuites, résidant chez les Hurons. A trois lieues au-dessus de Villemarie, ils trouvèrent des Iroquois, en nombre considérable, dans un endroit nommé ensuite la Chine; et ces Hurons, au lieu de les traiter en ennemis, se joignirent à eux, comme s'ils eussent été les meilleurs amis du monde, apparemment par la crainte de tomber entre leurs mains, s'ils en usaient autrement. Bien plus, causant familièrement avec ces Iroquois, ils les excitèrent eux-mêmes à aller attaquer Villemarie, quoique les Hurons y eussent toujours reçu un si bon accueil: “ Nous avons appris, leur dirent-ils, jusque dans notre pays, que des Français étaient venus s'établir dans cette île, immédiatement au-dessous de ce Sault que vous voyez; que n'allez-vous donc les attaquer? Vous pourrez y faire quelque coup considérable et détruire une partie de ces colons, vu le grand nombre que vous êtes.” Les Iroquois dont nous parlons avaient dressé, dès leur arrivée dans ce lieu, un petit Fort, à cent pas du fleuve Saint-Laurent; et, après ce conseil perfide, ils s'empressèrent de détacher quarante des leurs, des plus lestes, pour aller attaquer en effet Villemarie. S'en étant approchés, ces barbares aperçurent six Français qui travaillaient à une charpente à deux cents pas du Fort; et, pour s'assurer de cette proie, trente d'entre eux allèrent donner, d'un autre côté, une fausse attaque à la place, par une décharge de plus de cent coups d'arquebuse; ce qui, en effet, donna la facilité aux dix autres de surprendre à l'improviste nos travailleurs.

XIII.

Les Iroquois tuent trois Montréalais et en prennent trois autres.

Ces pieux colons, comme s'ils eussent prévu leur mort, s'y étaient disposés par des actes signalés de vertu, et par la fréquentation des sacrements, dont ils s'étaient approchés peu de jours auparavant, et quelques-uns ce jour-là même, qui fut le 9 juin. Ils essayèrent de se défendre, et ils étaient hommes à faire payer leur vie bien cher; mais leur valeur ne put résister à un coup si imprévu; et d'ailleurs le vent violent, qui soufflait ce jour-là, empêcha qu'on entendit du Fort ce qui se passait à leur chantier, qui se trouvait un peu engagé dans le bois, quoique à une si petite distance. Trois d'entre eux périrent sous les coups des assassins, qui leur écorchèrent ensuite la tête et leur enlevèrent la chevelure: les trois autres furent pris et conduits au Fort des Iroquois. Comme on n'avait rien entendu de ce qui venait de se passer, on ne s'empressa pas d'aller savoir des nouvelles des six travailleurs; mais enfin, ne les voyant pas revenir, M. de Maisonneuve envoya des hommes sur le lieu, pour s'assurer de la cause de leur retard. On y trouva le corps mort de l'un d'eux: Guillaume Boissier, de Limoges. Il fut inhumé, le jour même, dans un cimetière qu'on établit à côté du fossé du Fort, au confluent de la grande et de la petite rivière, et qu'on eut soin d'entourer de pieux. Il paraît que les

deux autres, en se défendant, s'étaient éloignés dans le bois et avaient été tués plus loin, et que la prudence ne permit pas d'aller, le jour même, à la recherche de leur corps, par la crainte de quelque embuscade. Du moins, quoiqu'ils eussent été tués le 9 de juin, ils ne furent inhumés que trois jours après, sans doute parce que la traite des Iroquois, comme nous allons le raconter, avait donné aux colons de Villemarie plus d'assurance. Ces deux victimes furent Bernard Berté, des environs de Lyon, et Pierre vulgairement *l'Auvergnat*.

XIV.

Les Hurons tués ou mis en fuite; les trois prisonniers conduits d'abord à Chambly.

Les trois prisonniers Français, conduits au Fort des ennemis, furent aussitôt liés étroitement, pour qu'ils ne pussent s'enfuir à la faveur des ténèbres. Alors les Hurons, joignant la sclératresse à la perfidie, se mirent eux-mêmes à les insulter, et continuèrent de la sorte toute la nuit; mais, le matin survenant, accablés qu'ils étaient de sommeil, ils s'endormirent profondément tout proche du Fort des Iroquois, qui profitèrent de ce moment pour tomber sur eux et les tailler en pièces. La moitié de ces Hurons restèrent sur la place; les autres, parvenant à s'échapper, coururent à Villemarie, où on voulut bien leur donner un asile, au lieu de la mort, qui leur était due si justement. Les uns y arrivèrent le jour même, d'autres le lendemain 10 juin, et apprirent aux colons les tristes détails que nous venons de donner. Après que les Iroquois eurent traité de la sorte les Hurons, ils s'emparèrent de leur treize canots et de toutes leurs pelleteries, et traversèrent le fleuve, conduisant avec eux nos trois prisonniers, à la vue des colons de Villemarie, qui n'étaient pas en force pour pouvoir prudemment les poursuivre et les attaquer. Le dessein de ces barbares était, après avoir descendu quelque temps le fleuve, d'aller par terre et de couper à travers les bois jusqu'au lieu appelé ensuite Chambly. Mais, ayant une trop grande quantité de castors à porter, ils furent contraints d'en abandonner une partie et rompirent à coups de hache les canots, afin de les rendre inutiles, comme ils faisaient toujours dans de semblables occasions. Etant donc arrivés au lieu où ils avaient résolu de se rendre, ils jugèrent que quatre ou cinq lieues faites dans les bois auraient assez dépaysé leurs prisonniers, et qu'il n'était plus nécessaire de les garder désormais si étroitement, n'y ayant point d'apparence qu'ils pussent reconnaître leur chemin pour retourner à Villemarie.

XV.

L'un des trois prisonniers s'évade et retourne à Villemarie.

Toutefois, l'un des trois prisonniers, chargé de servir un sauvage, et, en cette qualité, de faire bouillir la chaudière, profita de la nécessité où il était d'aller chercher du bois pour se dérober à la surveillance de son maître, et trouva son salut dans la fuite. Il fut assez heureux pour se rendre, à travers les bois, jusqu'au lieu même où les vainqueurs avaient laissé leurs canots et leurs pelleteries. Choisisant alors un des canots qui était le moins endommagé, il boucha avec des herbes les trous que les Iroquois y avaient faits, y mit une certaine quantité de peaux de castor, et alla ainsi équipé à Villemarie. M. de Maisonneuve, en le revoyant, éprouva une certaine satisfaction aussi vive qu'elle était naturelle, et dit :

“ Au moins celui-ci a échappé au feu des Iroquois. ” Après que chacun l'eut félicité, cet homme se mit à raconter son infortune et celle de ses compagnons de captivité. Il rapporta que les Iroquois ne leur avaient fait aucun mal depuis leur prise, les ayant tenus liés seulement pendant deux jours ; qu'ils leur avaient donné à entendre que d'autres Français étaient déjà prisonniers dans leur pays ; et que, quand ils y seraient arrivés, ils laboureraient ensemble la terre. Enfin il ajouta qu'ils avaient laissé bien du castor dans le lieu d'où il venait de prendre celui qu'il avait amené dans son canot ; qu'on pouvait aller le chercher sans crainte, et que, si on n'y allait pas, il serait infailliblement perdu. M. de Maisonneuve, charmé de pouvoir abandonner ce butin à ses soldats, l'envoya chercher incontinent ; et, à leur retour, le leur distribua, sans en rien retenir pour lui-même.

XVI.

Les deux autres prisonniers montréalistes brûlés par les Iroquois.

L'un des deux prisonniers restés entre les mains des Iroquois se nommait Henri, et ces barbares lui conservèrent la vie, après avoir cruellement brûlé l'autre. Henri, qui craignait, à son tour, de devenir la proie des flammes, et avec d'autant plus de raison que, ayant vu rôtir deux Hurons à petit feu, les Iroquois l'avaient assuré qu'on lui réservait un semblable supplice, chercha l'occasion de s'enfuir, et parvint à s'échapper dans les bois. Il paraît cependant qu'on courut à sa poursuite et qu'il fut repris par ces barbares. Du moins, un sauvage Huron, échappé des mains des Iroquois, annonça à Villemarie que les deux captifs avaient été brûlés l'un et l'autre. La fuite de Henri devait, d'ailleurs, fournir aux Iroquois un motif impérieux pour le dévouer à la mort. Car, parmi eux, la fuite, dans un prisonnier, passait pour un crime irrémissible. Nous ne connaissons pas les noms de ces deux victimes, immolés dans leur captivité par la fureur des Iroquois ; c'est que les PP. Jésuites, qui desservaient alors momentanément la colonie de Villemarie, ne mentionnaient sur les registres des décès que ceux aux corps desquels ils avaient donné la sépulture ecclésiastique. On peut remarquer ici que le P. Vimont, dans sa relation, a rapporté ce trait, mais avec des altérations considérables, provenant, sans doute, de l'imperfection des récits, qui en furent portés immédiatement à Québec ; ou peut-être des ménagements qu'il crut devoir garder à l'égard des Hurons, dont nous venons de raconter la noire perfidie. Ces sauvages avaient quelque liaison avec les PP. Jésuites établis au pays des Hurons comme missionnaires, qui les avaient chargés de porter leurs lettres à Québec, et même la relation de leurs travaux apostoliques de cette année, laquelle ayant péri dans cette rencontre, ne put être donnée au public. Le P. Vimont jugea, sans doute, que la prudence ne lui permettait pas de dévoiler une trahison si infâme et si cruelle, tant pour ne pas blesser les autres Hurons, qu'on s'efforçait d'attirer à l'Évangile, que pour ne pas éloigner du Canada les Français qui auraient eu le dessein de s'y établir. Quoi qu'il en soit, il a représenté ces soixante Hurons perfides comme autant de victimes immolées par la fureur des Iroquois, aussi bien que les six colons de Villemarie, dont ils avaient causé la mort par leurs perfides conseils : et le récit que nous venons de faire, d'après M. Dollier de Casson, qui avait appris ces circonstances de témoins oculaires, doit servir de correctif à cet endroit de la Relation.

LE DIABLE EXISTE-T-IL ET QUE FAIT-IL ?

DE L'OBSESSIONS.

Suite.

Autant l'obsession est rare dans la vie commune, autant elle est fréquente dans la vie héroïque des saints. Durant une belle partie de sa belle vie, M. le curé d'Ars connut cette épreuve. " Ordinairement, dit son historien, à minuit, trois grands coups contre la porte extérieure avertissaient le curé d'Ars de la présence de son ennemi. Après s'être donné le divertissement d'un horrible tintamarre dans l'escalier, le démon entra. Il se prenait aux rideaux du lit, s'y cramponnait, les secouait avec fureur. Souvent il criait d'une voix moqueuse : " Vianney, Vianney, *mangeur de truffes*, nous t'aurons bien !.. " ou bien il enfonçait des clous dans le plancher. Un jour, le bon curé comparait le tumulte des démons au bruit qu'aurait fait une armée d'Autrichiens ; une autre fois il disait que les démons avaient tenu leur parlement dans sa cour."

Ces attaques acharnées du démon étaient une rude croix pour le saint curé ; il se consolait par la remarque que chaque victoire sur le *grapin* était suivie d'une grâce signalée, ou de la conversion de quelque insigne pécheur.

Cependant comme il arrive assez fréquemment que des personnes d'une complexion nerveuse et d'une imagination vive se figurent d'être obsédés du démon, tandis qu'il n'en est rien, on ne doit pas croire à l'obsession sans en avoir des preuves bien convaincantes.

QU'EST-CE QUE LA POSSESSION DIABOLIQUE ?

XXII.

C'est une imitation grossière, une sorte de parodie infernale de l'Incarnation du Verbe autorisée par la providence, pour montrer ce qui, un jour, adviendrait à l'homme s'il préférerait le service du prince des ténèbres à celui du Roi des cieux.

Un possédé est un homme dont le corps, et même indirectement les facultés spirituelles (sauf la volonté, qui n'appartient jamais à Satan, si elle n'y consent), sont livrés pour un temps à un ou plusieurs démons qui en font leur instrument.

La possession était un fait connu et même fréquent avant la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, durant les trois années de sa vie publique, délivra une multitude de possédés. " *Il passa, dit l'apôtre saint Pierre, en faisant le bien et en guérissant tous ceux qui étaient opprimés par le diable.* (1) La chananéenne tombe à ses pieds, lui disant : " *Ayez pitié de moi, parce que ma fille est cruellement tourmentée par un démon.* Jésus commande, et le démon se retire. (2) Saint Luc, chapitre VIII

(1) Act., X, 38.)

(2) (Math., xv, 22.)

de son Évangile, raconte une terrible et instructive histoire de possession.

“ Jésus, dit-il, vit venir à lui un homme qui avait (en lui) un démon depuis très-longtemps; cet homme ne portait point de vêtements, il ne demeurait point dans une maison, mais dans les tombeaux. Voyant Jésus, il tomba devant lui, disant : “ Qu’y a-t-il entre moi et toi, Jésus, Fils du “ Dieu Très-Haut ? je t’en conjure, ne me tourmente pas.” Ce n’est pas le malheureux possédé qui parle ici, c’est le démon qui parle par sa bouche.

“ En effet, continue saint Luc, Jésus commandait à l’esprit immonde de “ sortir de cet homme. Or, depuis longtemps, ce démon saisissait l’infor- “ tuné, qui, brisant (par la puissance diabolique) les chaînes dont on le “ liait, était poussé par le démon dans les déserts. Jésus interroge l’esprit “ et lui dit : “ Quel est ton nom ? ” L’esprit répond : “ Légion ; ” car avec “ lui un grand nombre de démons étaient entrés dans cet homme. ” Jésus ayant autorisé ces démons à entrer dans les corps d’un troupeau de porceaux, ils poussèrent aussitôt ce troupeau à se précipiter dans la mer. Ainsi souhaiteraient-ils pousser le troupeau des méchants dans l’océan des douleurs éternelles ! Mais que devient cet homme qui menait depuis si longtemps l’existence d’un fou furieux ? Délivré des démons, *rendu à lui-même*, le voilà paisiblement assis, couvert de ses vêtements, aux pieds de son libérateur, et s’offrant à le suivre partout ! — Qui sait au juste le rôle que peut jouer le démon, aujourd’hui même, dans ces infirmités étranges et si diverses qu’on appelle du nom commun de folie ? Parmi ces nombreuses victimes du spiritisme que renferment les maisons de santé, n’y en aurait-il point que les exorcismes de l’Église pourraient guérir ? M. de Roys, ancien élève de l’École polytechnique, posait cette question avant nous ; l’avenir la résoudra peut-être.

Les possessions sont devenues graduellement plus rares à mesure que le règne de Jésus-Christ s’est étendu. Elles n’ont jamais entièrement cessé, même en pays chrétien. Tout le monde connaît le fameux défi de Tertullien aux païens de son temps : “ Qu’on fasse venir devant vos tribu- “ naux un homme qui soit reconnu pour possédé du démon ; qu’un chrétien, “ quel qu’il soit, n’importe, commande à cet esprit de parler : il avouera “ qu’il est véritablement démon, et qu’ailleurs il se dit faussement dieu. “ Qu’on amène également quelqu’un de ceux qui se croient agités par un “ dieu, qui, en respirant avec force sur les autels, aient reçu la divinité “ avec la vapeur... Si, n’osant mentir à un chrétien, ils ne confessent pas “ qu’ils sont des démons, répandez sur le lieu même le sang de ce téméraire “ chrétien.” (Apolog.,xxiii.) Saint Paulin, dans la vie de saint Félix de Nole, atteste qu’il a vu un possédé marcher contre la voûte d’une église, la tête en bas, sans que ses habits fussent dérangés, et que cet homme fut guéri au tombeau de saint Félix.

Saint Jérôme (*Épigraph Paulæ*) raconte de nombreux faits de posses-

sion. "Après du tombeau de saint Jean-Baptiste, Paule frémissait d'horreur en entendant les rugissements des démons." "Les possédés, disait-elle hurlaient, aboyaient, sifflaient.. D'autres faisaient pirouetter leur tête qui se renversait sur les talons, jusqu'à toucher la terre. Des femmes étaient soutenues en l'air, la tête en bas, et cependant restaient couvertes.

L'illustre docteur, dans la *Vie de saint Hilarion*, rapporte que tous les jours on amenait au saint des animaux furieux dont le démon s'était emparé. Un jour, on lui présenta un énorme chameau qui avait tué plusieurs personnes ; plus de trente hommes le traînaient avec de grosses cordes ; ses yeux étaient sanguinolents, sa bouche écumante, sa langue enflée et dans un mouvement perpétuel ; ses effroyables rugissements remplissaient l'air d'un bruit étrange et sinistre. Hilarion ordonna de le délier. Ceux qui l'avaient amené s'y refusent ; un seul ose obéir. Hilarion s'avance et dit au démon : "Que tu sois dans un renard ou dans un chameau, tu es toujours le même ; tu ne m'effraies pas." Puis, tenant la main étendue, il reste ferme, et cette bête qui arrivait furieuse comme si elle eût voulu le dévorer, tombe aussitôt la tête baissée contre terre.

Fernel, médecin de Henri II, et le fameux chirurgien protestant Ambroise Paré font mention d'un possédé qui parlait grec et latin, sans avoir appris ces deux langues. Les possessions de Loudun, sous Louis XIII, reposent sur les preuves historiques les plus irréfragables. Tout récemment encore, une épidémie de possessions s'est abattue, à la suite de séances spirites, sur un village des Hautes-Alpes, nommé Morzine, et de tous les remèdes tentés, les exorcismes et les pèlerinages ont seuls obtenu du succès.

Les indices auxquels on reconnaît la possession sont, d'après le docte Ferraris, les suivants : parler des langues qu'on n'avait point apprises ; éprouver pour les objets sacrés une horreur instinctive ; se jeter dans les précipices ; posséder tout à coup une science qu'on n'a point acquise ; demeurer si fortement attaché au lieu où l'on est que plusieurs personnes ne puissent en arracher ; souffrir de l'application d'objets bénits, de reliques *alors même qu'on ignore leur présence* ; répondre à une interrogation tacite ou obéir à un commandement également tacite. — (Le magnétisme produisant la plupart de ces effets, comment ne pas voir qu'il n'est autre chose qu'une possession passagère ?)

Quand ces indices ou d'autres analogues ont, par leur accumulation ou leur répétition, démontré qu'un homme est mû par une force supérieure et par conséquent étrangère ; quand, d'autre part, rien ne fait présumer que les faits surnaturels opérés en lui viennent de Dieu ou de ses anges, il faut procéder à sa délivrance par l'emploi des moyens dont dispose l'Eglise dépositaire de la puissance de Jésus-Christ.

Actuellement, en vertu de réglemens fort sages, l'évêque diocésain seul décide s'il y a lieu à exorciser, et désigne l'exorciste.

XXIII.

QU'EST-CE QUE L'EXORCISME ?

“ L'exorcisme est une cérémonie par laquelle les ministres de l'Eglise commandent avec autorité aux démons de laisser en liberté les personnes dont ils possèdent ou obsèdent les corps, et de se retirer des autres créatures dont ces esprits malins abusent quelquefois par la permission de Dieu, depuis qu'elles leur ont été en quelque manière assujetties par la perte que l'homme a faite, par son péché, de l'empire qu'il avait sur elles.” (*Rituel romain à l'usage du diocèse de Bordeaux. inst. XI.*)

L'Eglise exorcise avec des prières particulièrement solennelles l'*huile* qui doit être consacrée par l'évêque le Jeudi-Saint, pour être employée dans les cérémonies du baptême, de la confirmation, de l'extrême-onction et de l'ordre ; l'*eau bénite* employée dans les bénédictions particulières et dans la lutte contre les esprits de ténèbres ; les *corps des catéchumènes*, c'est-à-dire des enfants ou des adultes qui vont, par le baptême, passer de l'empire de Satan à celui de Jésus-Christ, et les *corps des possédés*, c'est-à-dire de ceux dans lesquels, même après le baptême (Dieu l'ordonnant pour les punir, ou le tolérant pour augmenter leurs mérites), les démons se sont introduits et en quelque sorte incarnés.

L'ordre d'exorciste, qui est le second des ordres mineurs, confère le pouvoir radical de faire les exorcismes ; mais, quand il s'agit de possédés, les évêques délèguent de préférence un prêtre, investi d'une grâce plus abondante. Presque toujours, les mauvais esprits résistent quelque temps aux commandements qui leur sont faits par l'exorciste, jusqu'à ce qu'enfin, vaincus par une puissance supérieure, ils proclament par leur fuite la victoire de Jésus-Christ.

Quant aux formules, elles ont varié suivant les temps.

On trouve, dans les Constitutions apostoliques, cette adjuration : “ *O toi qui as lié le fort armé et brisé ses armes....., Fils unique du Père, chatie les malins esprits, et délivre de leurs tourments les ouvrages de tes mains...*” Le moyen âge employait volontiers de plus longues oraisons ; il invoquait les saints et Marie ; quelquefois il raillait le démon, l'appelant *boulangier ou cuisinier de l'enfer* (pistor, coquus Acherontis). La science de quelques exorcistes n'étant pas toujours au niveau de leur foi, leurs formules n'étaient pas exemptes de puérilité ou de superstition. Mais l'Eglise ne tardait pas à les redresser. Aujourd'hui, la prudence de l'autorité ecclésiastique est extrême, et nulle inconvenance n'est à craindre.

XXIV.

EXISTE-T-IL, POUR LES INFIDÈLES, DES MOYENS EFFICACES DE COMBATTRE LE DIABLE ?

Sans aucun doute ; mais non pas dans leurs seules forces. Devant un pur esprit, l'homme ressemble à un enfant devant un géant. L'assistance

divine seule rétablit l'équilibre. Nos premiers parents, n'ayant pas voulu correspondre à la grâce d'en haut, succombèrent dans la lutte ; et devenus rebelles à Dieu, ils se trouvèrent esclaves de Satan. En vertu d'une loi, en apparence assez dure, dans la réalité grandement avantageuse, puisqu'elle ne permettait la chute de l'humanité que pour l'élever plus haut ; — en vertu de la loi de la solidarité universelle, — avec Adam coupable, le monde visible, dont Dieu l'avait constitué maître, et sa postérité elle-même tombèrent sous la puissance du démon, son vainqueur. Mais, aussitôt, le Verbe divin, à l'image duquel l'homme avait été créé, se chargea d'expiation la faute d'Adam, et de procurer à tous les hommes les grâces nécessaires pour prendre sur l'enfer une revanche éclatante. Par les mérites futurs de Jésus-Christ durant quarante siècles, par ses mérites passés depuis le sacrifice du Calvaire, les plus faibles d'entre les fils d'Adam ont pu et peuvent triompher de tous les mauvais esprits conjurés contre lui.

“ Fortifiez-vous dans le Seigneur, dit saint Paul, revêtez-vous de l'armure de Dieu pour pouvoir tenir contre les embûches du diable. “ Car notre combat n'est pas seulement contre la chair et le sang, mais contre des princes, contre des puissances, contre les directeurs ténébreux de ce monde, contre les esprits de malice répandus dans l'atmosphère. Prenez donc en toutes circonstances le bouclier de la foi pour pouvoir éteindre toutes les flèches enflammées du très-méchant ; prenez le glaive spirituel qui est la parole de Dieu ; veillez et priez ! ” (Eph., v. 12.)

“ Sans moi, disait le divin Maître lui-même, vous ne pouvez rien faire. ” (Joan. xv, 15.) “ Non, rien ! ajoute l'apôtre, pas même prononcer comme il faut son nom adorable ; mais *en lui que me fortifie, je puis tout !* ” (Phil., iv, 13.)

Ainsi, par le recours à l'Homme-Dieu, tout homme peut combattre le diable, et même après une défaite, après d'innombrables défaites, briser ses fers : le sombre empire de Satan ne renfermera, durant l'éternité, que ses esclaves volontaires.

XXV.

DE L'EAU BÉNITE, DU SIGNE DE LA CROIX ET DES RELIQUES.

Dans la lutte contre le diable, les chrétiens emploient les armes spirituelles que nous venons de nommer, et les incrédules trouvent leur conduite fort plaisante. “ Comment, disent-ils, cette eau, par exemple, chasserait-elle le démon, qu'elle ne peut pas même toucher puisqu'il n'a pas de corps ? ” Le chrétien répond : “ Ce n'est pas l'eau qui chasse le démon, c'est la bénédiction. Une bénédiction est une vertu spirituelle que Dieu attache à un objet matériel, afin que nous puissions en faire usage en temps convenable. L'objet béni devient ainsi, par la volonté de Dieu, le véhicule d'une grâce conforme à la bénédiction qu'il a reçue. ”

Or, voici quelle est la bénédiction de l'eau : " Je t'exorcise, créature de
 " l'eau, au nom de Dieu le Père tout-puissant, au nom de Jésus-Christ
 " son Fils Notre-Seigneur, et en la vertu de l'Esprit-Saint, afin que tu
 " deviennes eau exorcisée pour mettre en fuite toute la puissance de l'en-
 " nemi, pour déraciner et déplanter l'ennemi lui-même avec ses anges
 " apostats, par la vertu de Notre-Seigneur Jésus-Christ..."

Grâce à cette prière de l'Eglise, l'eau bénite, employée avec religion, éloigne le diable, tourmenté, non par l'eau, mais par la vertu divine dont cette eau est le réceptacle. L'usage de l'eau bénite remonte jusqu'aux premiers temps du christianisme, puisque les Constitutions apostoliques, rédigées vers la fin du quatrième siècle, l'appellent un moyen de mettre en fuite les démons. Les bons chrétiens ont toujours de l'eau bénite dans leur demeure ; ils en prennent au moins le matin, quand ils s'éveillent, et le soir avant de s'endormir. Quant aux autres, ils doivent savoir que, si l'on n'est point obligé à prendre de l'eau bénite, on est obligé à respecter cette eau, comme tout ce que l'Eglise sanctifie par ses bénédictions.

La vertu du signe de la croix dans le combat contre Satan se comprend aisément. Former ce signe, c'est lui rappeler toute l'histoire de sa défaite, c'est invoquer contre lui les justes représailles du Crucifié tout-puissant. Ecoutez Lactance déclarant en face du paganisme encore debout, la puissance de ce signe qui bientôt va donner la victoire à ceux qui le suivent : " Celui-là saura combien le signe de la croix est terrible aux démons, qui verra comment, adjurés par le nom du Christ, ils sortent des corps qu'ils obsédaient. Car, comme Jésus-Christ, quand il passait parmi les hommes, mettait par sa parole tous les démons en fuite, et ramenait à leur sens ordinaire leurs esprits agités et égarés jusqu'à la fureur par les incursions des mauvais esprits ; ainsi ses disciples chassent les démons par le nom de leur maître et par le signe de sa Passion. La preuve n'en est pas difficile à donner. Quand les païens offrent des sacrifices à leurs dieux, s'il se rencontre dans l'assistance quelqu'un dont le front est marqué de ce signe, les sacrifices ne réussissent pas, et l'oracle ne peut pas répondre à ceux qui le consultent." Lactance ajoute que, " plusieurs fois les démons se plaignant de la présence de ces profanes qui arrêtaient leur action, la persécution a commencé ainsi à sévir contre les fidèles."

" Nous autres chrétiens, disait saint Antoine aux philosophes idolâtres qui le visitaient dans sa solitude, en prononçant seulement le nom de Jésus crucifié, nous mettons en fuite ces démons que vous adorez comme des dieux. Leurs prestiges et leurs charmes perdent toute leur force là où le signe de la croix est formé." Et, faisant devant eux le signe de la croix sur des possédés, il les délivrait.

Par le fréquent emploi du signe de la croix dans les exorcismes, l'Eglise atteste la puissance de ce signe, et le recommande à ses enfants.

Les Reliques des saints sont encore une arme puissante contre les démons. A la glorieuse poussière de ses amis, Dieu communique une vertu surnaturelle, féconde en merveilles de tout genre, mais surtout terrible à l'enfer. Voici, entre mille autres, un fait bien significatif.

Le César Gallus, prince très-religieux, ayant consacré à Daphné, faubourg d'Antioche, vis-à-vis du temple d'Apollon, une église au vrai Dieu, sous l'invocation de saint Babylas, y mit les reliques de ce saint martyr. Aussitôt le démon resta muet dans son temple. Un peu plus tard, Julien l'Apostat vint à Antioche rétablir en grand appareil le culte d'Apollon, et offrant à ce faux dieu, des victimes par centaines, le conjura de continuer ses oracles, de dire au moins la cause de son silence. " Le bourg de Daphné, répond le démon, est rempli de *cadavres* ; qu'on les enlève, je parlerai." Comprenant à demi-mot, comme le remarque saint Chrysostome, l'Apostat fit enlever la châsse du saint martyr, et le démon put parler. Mais, trois mois après, la foudre, tombant sur le temple d'Apollon, le consuma.

Il n'est pas inutile de remarquer que les paroles sacrées et les choses bénites, qui irritent et abattent le démon, produisent des effets analogues sur les objets qui servent aux évocations spirites. On a vu une table se briser au moment où, pour la troisième fois, on posait sur elle un chapelet béni; on a vu (le fait est rapporté par le savant abbé Bautain, ancien vicaire général de Paris) une corbeille se tordre comme un serpent et s'enfuir en présence d'un Évangile. Si l'emploi de ces moyens n'a pas toujours un succès immédiat, c'est qu'alors, comme dans le cas où le prêtre exorcise un possédé, le démon se résigne à souffrir plutôt que de s'avouer vaincu. Contre cet ennemi immortel et acharné, nulle arme ne donne ici-bas une victoire définitive: il faut lutter sans cesse, et notre dernière heure sera celle d'un dernier combat.

P. DELAPORTE,

De la Société de la Miséricorde.

L'OUVRIER.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ COLIN,

PRETRE DE ST. SULPICE,

A l'Institut des Artisans Canadiens, le 2 avril 1869.

M. LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS.

Avant de monter à cette tribune, où j'ai à prendre la parole devant une Association qui se glorifie à juste titre de travailler au progrès de son pays, j'ai dû me demander comment je pourrais remplir, selon votre attente, mon rôle parmi vous. Il s'agit de matières délicates et nouvelles pour moi ; et j'avoue que j'ai craint sérieusement de rester bien au-dessous de ma tâche. Cette crainte subsiste encore ; mais votre empressement à vous réunir dans cette enceinte, votre présence en si grand nombre, votre attitude de sympathie et tant d'autres motifs, qui me viennent de votre part, me rassurent, parce qu'ils me prouvent, pour ne rien dire de plus, que j'ai du moins à m'adresser à un auditoire bienveillant. Vous comprenez par là combien sont sincères les félicitations que je vous présente.

Pour peu qu'on suive la classe ouvrière dans son développement, ses tendances et ses destinées, on ne tarde pas, parmi les diverses émotions qui se partagent l'âme, à éprouver d'indicibles sentiments de tristesse. Il y a du beau sans doute dans cette histoire, mais on y rencontre aussi de pénibles souvenirs, beaucoup de malheurs, de profonds oublis et de graves égarements. Et à quoi cela peut-il tenir ? Serait-ce, comme le veulent plusieurs auteurs, à certaines tendances, à certains penchants secrets qui sans cesse entraînent l'ouvrier tantôt dans un abîme, tantôt dans un autre et le font éternellement flotter entre la misère et le désordre ? A part le fond commun de faiblesses que porte en soi tout homme en ce monde, cette cause n'est guère vraisemblable. Il vaud mieux la chercher ailleurs. Or si l'on compare attentivement les faits avec les faits et les événements avec leurs principes, on arrive, ce semble, beaucoup plus légitimement à cette irrésistible conviction que le grand mal de la classe ouvrière, que la source première de ses méfaits et de ses infortunes est de donner trop de crédit, trop de faveur à certains esprits malveillants, à certains factieux, passés maîtres dans l'art de tromper et dont elle devient toujours infailliblement la victime.

C'est pourquoi j'entreprendrai, selon mes faibles ressources, de vous présenter l'ouvrier dans son vrai jour et, pour cela, de l'envisager avec vous sous les trois aspects qui comprennent toutes les phases de sa vie domestique et sociale, c'est-à-dire : en regard de ses ennemis, en face de ses

devoirs et parmi ses associations.

Ouvriers, en connaissant l'esprit de vos ennemis, vous comprendrez mieux la malice qu'ils cachent sous leurs paroles flattenses ; vous verrez plus clairement la profondeur des abîmes où ils veulent vous précipiter, et, devenus plus défiants, vous les fuirez avec plus de résolution.

En admirant, au contraire, la beauté de vos devoirs, vous apprécierez, vous estimerez avec plus de convictions vos véritables grandeurs, et rien ne vous coûtera de marcher tous ensemble ardemment sur cette route magnifique, où l'on arrive à Dieu, tout en servant ses propres intérêts et ceux de son pays.

Par l'intelligence du bien que peuvent faire vos Sociétés, du vrai but où elles doivent tendre, et des écueils qu'elles ont à rencontrer, vous saurez les rendre profitables au progrès, et les garantir contre tout ce qui menace leur constitution et leur existence.

Peut-être, plusieurs des pensées qui vous seront dites pourront ne point avoir d'application parmi vous, mais en vous laissant les choses telles que je les ai recueillies à la hâte, vous aurez au moins vous-mêmes le plaisir du choix dans tout ce mélange.

I. L'OUVRIER ET SES ENNEMIS.

Sans parler des passions, dont il sera question plus loin, on peut, d'après l'histoire, vous assigner trois ennemis : l'antiquité païenne, la philosophie impie et l'utopie politique ; et chacun de ces ennemis, selon la tendance qui lui est propre, a son outrage à vous lancer, son mépris ou sa haine pour vous accabler.

L'antiquité païenne faisait de l'ouvrier un esclave ; premier outrage.

La Philosophie impie veut en faire, comme elle s'en exprime, une bête des forêts : second outrage.

L'Utopie politique convoite d'en faire un destructeur et puis de le détruire lui-même : troisième et dernier outrage.

L'Antiquité.—Qu'on pénètre, aussi loin qu'on voudra, au delà des âges chrétiens ; qu'on remonte jusqu'à ces temps de prodiges où les sages de la terre tiennent ensemble leur banquet dans le palais des rois, où les louves allaitent dans les cavernes les fondateurs d'empire, où les poètes aveugles s'en vont de province en province, chantant les guerres les plus fameuses et les exploits des plus brillants guerriers et même plus haut encore, jusqu'à ces Pharaons qui s'érigent à eux-mêmes, dans les pyramides, d'immortels monuments pour transmettre la gloire de leur nom en perpétuant la vanité de leurs cendres, partout l'ouvrier, la chaîne au cou et le joug sur la tête, apparaît tristement comme un être déchû, avili, déshérité, qui se confond pêle-mêle dans la race méprisée des esclaves. Le père de l'histoire, chez les anciens, Hérodote, ne le signale guère autrement que par le persil et les oignons qu'il dépense en nourriture à ses maîtres. Homère, le père des poètes, cet homme merveilleux, qui monte si facilement prendre son langage

dans le ciel pour glorifier des ruines ou des héros, dès qu'il devient, pour l'Ouvrier, l'écho des temps, ne sait plus trouver en sa bouche qu'une accablante malédiction. " Marche, marche, lui crie-t-il, tu n'arriveras jamais en ce monde. " Et cette malédiction, Platon, ce beau génie, cinq siècles plus tard, tout fils d'affranchi qu'il était, le répète au nom de la raison.

En vain pour venger l'injure, le Dieu de l'univers fait-il monter, par les mains de la fortune, sur le trône des Césars, des fils de laboureur, de jardinier et de cordonnier dans les Galère, les Probus et les Vitellius ; en vain écrit-on sur le marbre de la statue d'Auguste, ce souverain maître du monde : " Ton grand-père n'était qu'épicier, " la malédiction pèse toujours sur la tête de l'Ouvrier et Horace, le plus spirituel et le plus ingénieux des poètes, aux jours les plus glorieux de Rome, la redit à son tour, avec une ironie nouvelle.

Pour lever ce lourd anathème, il a fallu que le Roi des peuples, quittant son trône inaccessible, vint lui-même se faire artisan ; que l'Eglise eut pour berceau une étable ; que le premier Pontife Suprême fut un pêcheur, et que la voix du grand Apôtre, se déployant sur les nations, proclamât qu'à l'avenir il n'y avait plus " ni Grec ni Romain, ni Juif ni Gentil, ni libre ni esclave, mais que nous étions tous une même chose en Jésus-Christ. "

Ouvrier, tes chaînes sont brisées, lève maintenant le front, sens avec transport que tu es vraiment de la race des hommes ; tes droits sont reconnus, ta dignité est relevée, ta grandeur proclamée ; tu es libre, et c'est de Jésus-Christ et de son église que tu tiens ces bienfaits.

Aime bien cette Eglise, repose-toi en son sein ; c'est avec elle que toujours tu goûteras la paix, et que tu parviendras sûrement à ta perfection et à ton bonheur. Attache-toi à elle ; presse-toi fortement dans ses bras ; ne crains pas d'excéder ; tu n'en feras jamais assez ; car elle est la seule puissance en ce monde capable de te protéger et de te garder dans les luttes formidables qu'il te reste encore à soutenir contre l'impiété du philosophe et l'ambition du meneur politique.

Philosophie.—C'était par ignorance des droits de l'homme que l'antiquité méprisait le travailleur, et en faisait un esclave. C'est par haine, et au sein même de la lumière, que l'impiété philosophique le dégrade. Le crime n'en est que plus énorme, soyons-en confus, pour l'humanité ! C'est là que toujours aboutissent les égarements de l'esprit ajoutés à la dépravation du cœur.

" L'homme vraiment grand, dit l'un de ces philosophes fameux, l'homme vraiment propriétaire est le sauvage né dans les forêts. "

Et comme il faut donner à l'enfant une éducation digne d'une parvaille destinée, voici les règles qu'il propose :

" L'enfant n'appartiendra que cinq ans à sa mère, et deviendra ensuite

le bien de l'Etat ; il sera en toutes saisons vêtu de toile, couchera sur des nattes, dormira huit heures, et se nourrira de racines, de pain et d'eau."

C'est ainsi qu'il espère peupler le monde d'une génération saine et vigoureuse.

Cependant des scrupules lui surviennent ; il craint de n'avoir pas encore assez avili notre nature ; il n'a fait de l'homme qu'un sauvage, c'est trop peu pour assouvir sa haine contre la société ; il faut encore qu'il en fasse une bête des forêts.

"Homme, poursuit-il, l'animal est ton semblable, oui, ton semblable." — L'égalité est donc établie et même, de peur qu'on ne s'y méprenne, par deux fois répétée ; désormais l'homme et la brute, sans distinction, par un honneur pour nous jusque-là ignoré, marcheront de pair et se coudoieront au même niveau.—Mais que dis-je ? j'en frémis d'indignation ! il nous jette au-dessous de la brute.

"L'animal, achève-t-il avec une indicible audace, est même ton supérieur, parce qu'il est plus heureux que toi." — Quel blasphème, et, quand ce blasphème est proféré : "C'est, dit-il froidement, une *vérité dure*." Ah ! une vérité dure ! Est-ce donc là, ô profanateur de l'humanité, ton unique remords ? N'as-tu plus de conscience ? Et après un si grand crime ne sens-tu pas d'autre repentir ? Puisse ta pauvre nature, cette nature que tu trahis par sacrilège, te faire trembler en se soulevant contre toi !

O impiété ! O philosophie dégradante et dégradée !

Ouvriers, ne l'écoutez point, cette philosophie ; elle fait la honte de l'humanité. Bien plus encore que le paganisme elle n'a pour tendance que de vous avilir. Vous étiez esclaves il est vrai, dans l'antiquité ; mais par la philosophie jusqu'où serez-vous ravalés ! . . .

Utopie.—L'utopiste, dans ses rêves d'ambition, va vous plonger encore plus avant dans l'abîme. Dans ses mains, et suivant ses désirs, vous ne serez plus qu'un instrument sanglant de ruine et de destruction. La richesse, vous dira-t-il, n'est que vol ; l'opulence, qu'infamie. Ne l'écoutez point, c'est un fourbe qui vous trompe. C'est par ces mots qu'il vous conduit aux barricades, qu'il soulève les révolutions et qu'il verse votre sang en vous faisant verser le sang de vos frères.

Une voix horrible s'échappe d'une poitrine humaine comme un cri de l'enfer : "Si Brutus ne tue pas les autres, il se tuera lui-même" c'est un révolutionnaire parlant dans le délire de ses fureurs. C'est à Brutus qu'il se compare, à Brutus tout fumant du sang de son père. Il veut, par cette effrayante image, ôter au peuple l'horreur du carnage et lui faire passer dans le cœur tout le feu de ses vengeances.

Le peuple s'arrête saisi, atterré. Cet excès même de haine l'épouvante. Il rougit d'avoir été déjà trop meurtrier : le sang qui coule, les ruines, les cadavres entassés soulèvent en lui un sentiment d'effroi. Il a peur de ce

maître féroce et refuse d'avancer. Et lui, que fait-il ? Exaspéré d'avoir des hommes et non des tigres à ses ordres : " lâches, leur crie-t-il en les insultant, arrachez-moi le cœur et mangez-le ; vous en deviendrez plus grands, " c'est-à-dire, dans son sens, plus méchants.

L'horreur, qui s'empare de moi, m'empêche ici de rien ajouter. Je tremble et vous tremblez tous comme moi : il semble que la haine de l'homme contre l'homme ne peut pousser plus loin ses formidables transports.

O Brutus, ton esprit n'a pas quitté la terre. C'est lui qui sans cesse la parcourt semant partout la terreur ; c'est lui qui traverse les masses, qui les excite, qui les ameuté, qui les soulève ; c'est lui, cet ennemi du repos, qui transforme le peuple pacifique en démolisseur et en destructeur. Ouvriers, défiez-vous de l'esprit de Brutus ; et si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, il vient à passer parmi vous, réveillez-vous, ayez horreur de Brutus.

Ne les croyez pas, ces hommes pervers, ces meneurs politiques, ces hommes de clubs, de grève et de faction ; ne les écoutez pas quand, du haut d'une plate-forme, ils font retentir à vos oreilles les grands mots de *travail attrayant*, de *répartition des salaires*, de *droit de l'homme*, de *organisation du travail* ; quand ils vous promettent beaucoup de richesses sans fatigue, peu de peine et beaucoup de fruits, des capitaux en abondance, mais, à défaut de titre, la violence pour les avoir ; quand ils vous parlent de paix et ne font que bouleverser l'ordre public ; qu'ils vous mettent en avant le bonheur de vos familles et réduisent sans compassion vos femmes et vos mères à se désoler, vos enfants, vos frères ou vos sœurs à manquer de pain et de vêtement. Ouvriers, ouvriers, ces imposteurs vous trompent, hâtez-vous de les fuir. Ce n'est pas votre bien, c'est leur bien propre, c'est eux-mêmes qu'ils recherchent. L'expérience est là qui l'apprend. L'amour des hommes est-il jamais sorti du cœur des ambitieux ? Le désintéressement, la générosité, le dévouement, le sacrifice, l'abnégation ont-ils jamais eu de pareils cœurs pour principes et pour pères ? Jamais le bonheur et la paix ont-ils eu pour origine des sources aussi corrompues ? Et par quoi sont-ils mus, sont-ils poussés dans toutes leurs promesses, dans toute leur feinte pitié, dans tout le déploiement de leur ardeur ! Par quoi ? si non par l'ambition ; cette passion hideuse et féroce qui, avant tout, veut monter en place, et qui le veut en dépit des obstacles, en dépit de la justice, en dépit des honnêtes gens, en dépit surtout du pauvre ouvrier dont elle dévore les forces et la substance, sous le prétexte perfide qu'elle le veut honorer et béatifier.

Ah ! que les factieux vous honorent et vous béatifient ! . . . Ils vous décimeront, vous asserviront, vous détruiront, mais pour vous rendre plus honnêtes ou plus heureux, c'est ce qui ne se verra jamais.

Entendez-vous ce bruit lointain semblable aux flots d'une mer qui monte en mugissant ? C'est le bruit de tout un peuple en tumulte qui se presse et s'agite autour du char éblouissant de la fortune.

Je le vois ce char dont les flancs semblent ruisseler des couleurs éclatantes de l'or et de l'argent. Au centre se dresse la statue d'or de la fortune. Ce sont les coursiers du temps qui l'emportent. Voilà cette fortune qu'il vous faut ravir en l'arrachant par violence aux mains d'autrui. Mais qui l'aura cette fortune, qui le possédera ce capital ? Nous sommes mille à le convoiter. Ce sera le plus fourbe et le plus ambitieux. Et par suite, ouvriers, ce ne sera pas vous. Votre sort à vous, sera de n'être que des instruments et des victimes.

Au dessus des têtes qui s'agitent s'élève audacieusement le meneur politique ; il plonge le pauvre peuple à force de haine et de mensonges dans la plus folle des ivresses ; il l'exalte, le transporte jusqu'au vertige ; il le divise ami contre ami, frère contre frère ; il le pousse à s'entre-détruire, puis, dans ce qui reste, prenant lui-même ceux qui le gênent et qui pourraient être ses rivaux, il les jette impitoyablement sous les roues du char qui les écrasent en gémissant ; d'un bond, il monte seul sur le char de la richesse, prend pour lui la fortune, saisit les rênes du despotisme et prétend seul alors au droit absolu de jouir et de régner.

Ouvriers, voilà l'histoire de toute faction politique quand elle arrive jusqu'à ses fins. Elle vous flatte pour vous soulever, puis, quand une fois elle vous a tournés à son profit, comme vous n'êtes plus dans ses mains qu'un instrument nuisible ou au moins inutile, si elle ne vous écrase pas sans pitié, toujours est-il que, tôt ou tard, elle vous rejette avec dédain.

Rappelez-vous que ceux qui outragent leur Dieu, leur pays, leur religion, sont incapables d'aimer leur prochain. Et s'ils vous disent qu'ils vous aiment, répondez-leur qu'ils vous trompent. Ce qu'ils aiment, c'est le profit qu'ils peuvent tirer de vous, à leur propre avantage. Voilà ce qu'ils aiment.

Donc, Ouvriers, sachez fuir l'impitié du faux philosophe et fuir aussi les trompeurs discours du meneur politique.

L'un vous dégrade, l'autre vous détruit.

II. L'OUVRIER ET SES DEVOIRS.

Nous venons de voir ce qu'est l'ouvrier quand le souffle impur de ses ennemis gâte et corrompt sa belle âme ; quand ce souffle brûlant y dévore tout ce qu'il a de bon et de généreux pour n'y allumer que le feu des haines et des vengeances politiques. Mais l'ouvrier a aussi d'autres principes, d'autres maîtres d'où il tire ses inspirations. Ce sont ses devoirs. Voyons maintenant ce qu'il devient entre des mains si vénérables ; voyons de quel pas et sur quelle route il marche quand, à leur tour, ses devoirs soufflent en lui ; voyons jusqu'où il s'élève dès qu'il n'obéit plus qu'aux

nobles instincts et au génie même de sa nature, cette nature que la foi et la grâce ont épurée et perfectionnée.

Ouvrier, qui es-tu, toi, que je rencontre, dès l'aube du jour, longeant en silence le trottoir de nos larges rues? — Je suis fils du peuple. Où vas-tu, d'un air si content, avec le tablier sous le bras, le ciseau dans une main et le marteau sur l'épaule? A mon devoir,—Mais, où te porte ton devoir? — A l'atelier, la patrie du travail.

Oh! qu'il est beau le travailleur quand il suit son propre génie, le génie de son devoir. Je presse le pas; j'entre avec lui. Quel spectacle!

Entendez-vous le bruit saccadé du marteau qui retentit sur l'enclume? Ce chant de la patrie ou ce cantique de la religion qui se mêle au sifflement de la vapeur, au cri de la lime ou au grincement de la scie! C'est l'ouvrier à son travail, l'ouvrier qui gagne le pain de ses enfants en gagnant son salaire. Oh! nobles sueurs que vous êtes respectables; coulez, coulez, vous ne serez point perdues, vous êtes les sueurs du courage, les sueurs de la force, de la belle activité qui se développe. Les anges vous recueillent dans l'urne de la religion, et un jour vous les verrez là haut qui vous seront rendues comme autant de perles et de diamants.

Ainsi, 1o l'ouvrier, par le génie de son devoir, est un *homme de travail*.

Déjà le soleil est à son déclin et les ombres tombent des cieux. Fils du peuple, l'heure est venue, ton jour est plein, reprends ta veste de bure. Il sort.

Ouvrier, où vas-tu? — A mon devoir. — Mais ton devoir où te porte-t-il? — A ma famille, la patrie du cœur. — Quoi! à ta famille, à ton foyer domestique, à cette patrie des tendres sentiments et des plus douces affections!

Oh! l'admirable tendance de l'ouvrier! Il n'est pas seulement un homme de travail, il est encore un homme de cœur.

Je le suis, je frappe à la porte, j'ouvre. . . . quoi de plus touchant! c'est un fils qui console ses bons et honnêtes parents. C'est un père heureux et tranquille au milieu de ses enfants chéris. L'un le regarde en souriant, l'autre lui grimpe sur les genoux, le baise avec tendresse. L'épouse, ivre de joie, lève les mains en haut en bénissant le ciel. Et lui, le cœur attendri de l'amour le plus pur, verse des larmes de jouissance et de bonheur.

Ainsi, 2o l'ouvrier, par le génie de son devoir est un *homme de cœur*.

C'est une des plus ravissantes matinées. L'air est pur et mon regard plonge avec délices dans l'immense azur du beau ciel Canadien. J'entends les cloches qui s'ébranlent à grandes volées; le son, mêlé de mille battements, retentit, roule, s'étend, se prolonge, répandant partout je ne sais quelle allégresse. Tout tressaille sous l'impression de cette mystérieuse puissance: les murs domestiques s'agitent sous le toit; les vitres tremblent

tent comme en souriant, et tous les cœurs émus palpitent sous les poitrines. C'est le jour du repos, le Dimanche, le jour de la Religion.

Ouvrier, où vas-tu, de ce pas pressé, avec ces habits de fête? — A mon devoir. — Et où te porte ton devoir? A mon église, la patrie de la foi, la patrie de la religion; c'est le jour du Dimanche.

Ah! le jour du Dimanche, tu le connais donc, brave et pieux artisan. Entre sous ces parvis sacrés; va t'agenouiller sous ces voûtes gothiques, au pied des saints tabernacles; va porter ta prière au Dieu que tu adores; va lui demander qu'il bénisse tes enfants, soutienne ton courage, préserve ta conscience et féconde ton travail. Rien n'est plus beau que l'ouvrier, qui, après avoir arrosé la terre de ses sueurs généreuses, va se courber devant le Père du monde pour lui demander des grâces et porter jusqu'à lui ses immortelles espérances.

L'ouvrier est donc So, par le génie de son devoir, un *homme de foi*.

Ainsi, homme de travail, homme de cœur, homme de foi, voilà l'ouvrier libre de l'impiété, libre des meneurs politiques, libre des passions; l'ouvrier quand il suit le génie de son devoir et qu'il obéit aux plus purs et aux plus nobles instincts qu'ont déposés en son âme les mains de Dieu et de la religion.

Voilà, en un mot, le vrai ouvrier Canadien.

Et voilà, Travailleurs qui m'entendez, ce que vous devez être vous-mêmes. Mais, la main sur la conscience, est-ce là toujours ce que vous êtes?

Point de reproches ici, je ne viens point vous en faire. Mais, de votre propre aveu, qu'est-il cet homme, qui refuse l'ouvrage qu'on lui offre, ne porte le poids du jour qu'en murmurant, n'aspire qu'à gagner sans peine, qu'à s'enrichir en se croisant les bras ou en semant le trouble et la sédition? Est-ce un homme de travail? — Oh! non, ce n'est pas là un homme de travail, ce n'est pas l'ouvrier Canadien.

Et cet autre qui délaisse sa famille, fait pleurer son épouse, néglige ses enfants, préfère aux douceurs du foyer domestique les excès dégradants de la boisson, du jeu et de la cantine? Est-ce un homme de cœur? Nullement, ce n'est pas là un homme de cœur, ce n'est pas l'ouvrier Canadien.

Et cet autre encore qui méconnaît son église, méprise le Dimanche, insulte à sa foi, et à sa religion? Est-ce un homme de foi? — Un homme de foi! Oh! loin de là; ce n'est point un homme de foi, ce n'est pas l'ouvrier Canadien.

Qu'est-il donc alors? s'il n'est, ni un homme de travail, ni un homme de cœur, ni un homme de foi!

Qu'est-il? — *Un homme de passions.*

Considérons maintenant l'ouvrier sous son troisième aspect.

III. L'OUVRIER ET SES SOCIÉTÉS.

Le sujet, certes, est important. Il s'agit de voir jusqu'à quel point

L'ouvrier qui, par son devoir, s'élève à la dignité d'homme de travail, d'homme de cœur et d'homme de foi, peut encore porter sur ses épaules quelques plis du brillant manteau d'homme de progrès.

Messieurs, rien ne vous exclut de cet honneur ; vous pouvez, si vous le voulez, devenir, à votre manière et dans vos limites, les hommes de votre pays et des hommes dignes de votre siècle ; vous pouvez entrer comme élément réel et actif dans le grand et magnifique développement qui, de nos jours, emporte si puissamment le monde et qu'on appelle *progrès, civilisation*. Comment cela ? Par vos Associations bien conçues, fortement unies, sagement gouvernées ; et surtout par le bel Institut des Artisans Canadiens ; par cet Institut dont le dessein avoué est d'augmenter les ressources de la nation par la science, et d'accroître la science par le réveil et la culture de tous les talents heureux qui se perdent, sans nul profit, et sommeillent dans le silence ; par cet Institut qui n'a d'autre ambition que d'étendre et de grossir la fortune de tous en augmentant le bien-être de chacun, et cela, en recourant aux moyens les plus élevés et les plus puissants : l'étude, l'épanouissement des facultés intellectuelles et l'exploitation même des richesses les plus inépuisables que renferme en son sein la nature humaine. Quelle noble fin que celle-là ! Quelle est honorable pour ceux qui déjà l'ont comprise et la poursuivent si infatigablement ! Qu'elle est digne de fixer l'attention des autres et d'être soutenue par toutes les âmes généreuses ! Que j'aime à y coopérer, en ce moment, selon mes faibles efforts ! Car s'il m'est permis d'en dire tout ce que je pense, elle est à mes yeux une forme, une démonstration même de l'amour national. Par elle, par cette digne et noble fin, c'est l'amour national qui s'affirme dans toute sa pureté et tout son désintéressement. Aimer son cher Canada, ou travailler à son avancement dans les études et dans la science, sont pour moi, ce me semble, deux choses qui n'en font qu'une et se confondent.

Artisans Canadiens, voilà la gloire de votre Institut ; voilà ce qui fait de vous des hommes de progrès, des hommes vraiment dignes de votre Siècle et de votre Pays.

Dans votre Association, en effet, comme en toutes celles qui, à quelque titre, lui ressemblent, je découvre, en me servant du terme même de nos économistes modernes, un triple apostolat :

- 1^o un apostolat industriel ;
- 2^o un apostolat économique ;
- 3^o un apostolat national.

Apostolat industriel. Parcequ'en en appliquant, comme vous le faites, vos efforts à la pensée ; en cultivant cette pensée ; en la perfectionnant avec assiduité dans vos écoles du soir, vous ranimez en vous le principe même de votre activité ; vous fécondez le sol le plus productif de la nature. Qui pourra dire tout ce qu'est la pensée humaine et combien

elle est inépuisable dans ses effets? Sa force n'est-elle pas un prodige? Quelle source de vie parmi les peuples! Voyez comme tout s'épanche d'elle! Comme les sciences, comme les arts, le commerce et l'industrie en découlent! Comme les chefs-d'œuvres et toutes les productions éclatantes en sortent avec splendeur! Comme les gloires de la civilisation en jaillissent sur tous les empires de l'univers! O pensée! O pensée humaine, tu portes dans tes abîmes un monde inconnu de trésors et de grandeurs! Qui jamais t'appréciera assez? Qui jamais saura te faire produire tous les fruits que tu pourrais enfanter? C'est par toi, par ta forte impulsion, que Montréal, notre glorieuse cité, prend cet air de grandeur qui la décore, ouvre ses larges rues, embellit ses jardins, étage les colonnes et les cintres de ses riches magasins, élève partout les dômes d'argent et les flèches élançées de ses superbes édifices et devient l'orgueil de son peuple et l'admiration de l'étranger.

O Artisan Canadien! sais-tu bien tout ce que tu renfermes en ta pensée, tout ce que tu possèdes dans ses profondeurs? As-tu jamais laissé par là tomber la sonde? As-tu exploré parfois tes propres richesses? Connais-tu vraiment l'inépuisable ressource de ce don heureux et incontesté, que tu as reçu des mains de la nature, de tout reproduire avec goût, de tout imiter rapidement et sans effort? Ignorerais-tu que cette sûreté de regard, cette précision dans le ciseau, cette aptitude à l'exécution, tout cela, joint à un certain sentiment inné du beau, te destine, si tu le veux, à toutes les industries et peut faire presque autant d'artistes qu'il y a d'ouvriers Canadiens? Que peux-tu donc souhaiter de plus? N'en est-ce pas assez pour répondre à tes aspirations?

Tels sont, Messieurs, vos vrais trésors; trésors impérissables et que rien ne peut vous ravir; trésors que vous portez en vous et qui partout vous accompagnent; trésors que n'égalent jamais ni l'or ni l'argent caché dans le flanc des montagnes. Soyez contents de si nobles richesses; et si vos désirs cherchent à s'étendre, rappelez-vous que par le talent cultivé on peut tout acquérir. Appliquez-vous donc au travail de la pensée, soyez constants à vos études, profitez des avantages qui vous sont offerts par le dévouement des hommes les plus respectables, ouvrez libre carrière à vos intelligences, faites progresser les arts, enrichissez votre pays et couvrez-le de ces monuments durables qui transmettront son nom à travers les âges. Vous aurez alors rempli votre mission; vous serez vraiment des hommes d'industrie et de progrès.

Un apostolat économique.—Quel est le grand rêve de l'économie politique? N'est-il pas d'assurer aux masses en général et à chacun en particulier une plus grande somme de ressources et de produits? N'est-il pas de diminuer par là-même la somme des maux, de poser une limite à la misère, de prévenir les désastres et les coups de la fortune, de répandre l'aisance au sein des familles et d'améliorer, autant qu'il est possible, toutes les conditions de la vie? N'est-ce pas là son rêve? N'est-ce pas là le but fixe où se portent toutes ses tendances? Or que fait l'Institut des Artisans? Et que font en général, dans une autre ordre d'idées, toutes les Associations de secours mutuel, sinon de donner plus ou moins complètement une solution au problème? L'Insti-

tut, en mettant l'ouvrier à même de multiplier son gain et son salaire par l'accroissement des talents et des capacités, et d'acquérir d'autant plus de capital qu'il acquiert plus de science et plus de richesses intellectuelles ; et les autres Associations, en assurant protection et sécurité à l'ouvrier malade, secours aux enfants, pension à la pauvre veuve et, pour tous, abondance de consolations dans la douleur et l'infortune. Il y a donc dans ces Sociétés un véritable esprit d'économie politique et une tendance réelle aux améliorations légitimes des conditions de la vie. Passons au troisième point de vue.

Un apostolat national.—Il est impossible, en effet, que tant de nobles cœurs battent ensemble, que tant de sentiments s'unissent, que tant d'âmes se rapprochent et s'embrassent, sans que, sous cette irrésistible influence, on ne voie partout, dans le pays, cet esprit général de pacification, de bonne entente, d'harmonie et de véritable fraternité qui fera de vous tous une seule famille et de tous les cœurs un seul cœur. Bientôt les divisions auront disparu, les factions seront oubliées, les clubs et les grèves ne connaîtront plus de partisans ; bientôt chacun, ne tournant plus les regards que vers les prospérités et les progrès de la Patrie, ne songera plus qu'à en vénérer les institutions et les lois, qu'à en chérir le sol fécond et généreux ; bientôt dans ce concert admirable de sentiments et de vœux, le commerce et l'industrie fleuriront, les forêts seront défrichées, la culture prendra plus d'étendue, l'émigration sera moins en faveur et tout le peuple Canadien, entraîné dans le mouvement d'un progrès vraiment civilisateur, verra avec jouissance croître tous les jours son nom et l'espérance de ses destinées. Voilà, Associations ouvrières, le bien que vous pouvez faire à votre pays, ou du moins, voilà le bien auquel vous pouvez prendre part et prêter, en certaines proportions, votre appui et votre concours. Seulement, sachez comprendre votre rôle ; sachez être invariablement fidèles aux indestructibles principes de l'ordre, de la foi et de la religion. Car, ne l'oubliez jamais, ce n'est qu'à ces conditions indispensables que vous réaliserez, en quelque mesure, votre triple apostolat et, surtout, votre apostolat national. Sans cela, qu'est-il besoin pour vous d'associations ? Elles vous deviennent inutiles ; elles vous sont même nuisibles ; et alors, quittez-les plutôt que d'en faire des centres de discordes et, peut-être, des causes de douleur et de ruines.

Mais, achevons ces développements par quelques réflexions pratiques.

Ouvriers, puisque, par le don de Dieu et de la Religion, vous êtes grands et libres, ne faites rien qui vous déprime et vous ravale.

Donc, point de secret parmi vous, point de secret dans vos Sociétés. Ce serait indigne de vous. On ne cherche pas les ténèbres quand on n'a rien à craindre pour soi, ni rien à faire craindre aux autres.—Vous, qui vous voilez sous le secret, pourquoi, si vous n'êtes point coupables, fuyez-vous le regard du public ? De quoi avez-vous peur ? Est-ce de votre pays ou de votre religion ? Ce n'est pas la peur, dites-vous, qui est notre mobile.—Soit.—Mais, si ce n'est pas la peur, quel est ce mobile ? Ce ne sera pas le devoir, puisque le secret vous est défendu par la Ste. Eglise et que vous savez bien que jamais le devoir ne tombe sur une action prohibée. Quel est donc ce mobile ?—C'est le besoin, répondez-vous.—Ah ! le besoin ! Mais, vous n'avez donc plus de confiance ni en votre pays, ni en votre religion, puisque en vous dérobant et à l'un et à l'autre, vous affirmez par là-même que vous ne comptez plus ni sur l'un ni sur l'autre ? Vous êtes donc

dans la défiance ? Et qu'est-ce que la défiance ? Sinon une certaine peur, cette peur même que vous ne voulez point avouer ? Ainsi quoique vous fassiez, et de quelque côté que vous vous retourniez, supposant même que vous n'agissiez que par besoin, il sera toujours vrai de dire que la peur se cache sous votre secret. Or vous ne pouvez rien faire de plus malheureux car, c'est à la fois : une tache pour vous-mêmes, une injure à votre Patrie et une douleur pour votre Religion.

En conséquence, point de secret.

Disons aussi, point de factions, point de grèves, point de dissensions. Ce sont là de ces choses qui demeurent inconnues à des frères qui s'aiment. Mieux vaut se supporter que se combattre ; mieux vaut céder et condescendre que se diviser et s'accabler de maux. Aimons-nous et soyons unis. L'union est impossible sans l'amour mutuel ; et l'amour exige que nous sachions souvent faire abnégation de nous-mêmes et pardonner aux autres bien des choses.

De plus, point d'ambition. Que chacun tienne sa place et garde son rang. Malheur à qui veut l'emporter sur les autres ! Que ce soit un individu ou une société, peu importe. L'ambition vient de l'orgueil, elle enfante la haine et rend les inimitiés implacables. Dieu vous a assez honorés pour que vous soyez contents de votre sort, et si vous aspirez à monter plus haut, que ce ne soit, du moins, que par la justice, les mérites et les talents.

Autre point important, ne multipliez point trop vos sociétés ; ce serait le moyen de les voir toutes s'éteindre, sans pouvoir en sauver une seule. L'expérience n'est-elle pas là pour vous l'apprendre ? Promenez un instant le regard autour de vous. Que de ruines partout entassées ? Ce sont des associations que vous avez vu naître et grandir sous vos yeux. Toutes, elles ont eu leurs jours d'éclat, toutes, elles se sont flattées d'un long avenir et de solides espérances. Naguère encore elles brillaient parmi vous. Et maintenant que sont-elles ? Je cherche et je ne vois que des débris. Elles sont tombées comme ces jeunes chênes de la forêt qui, trop rapprochés sur un même sol, élèvent trop vite, en se gênant, leurs têtes superbe jusqu'aux nues et bientôt, quand l'orage éclate, penchent et se précipitent au premier coup violent de la tempête. Pussions-nous voir, quelque jour, apparaître au milieu de nous, comme un tronc vigoureux, une société ferme et robuste qui, enveloppant dans sa vie et sa constitution, tant de forces éparses, porte en son sein ce principe de vigueur et de jeunesse qui rend la durée comme impérissable.

Enfin, aimez votre religion, aimez l'Eglise votre mère, aimez-en la divine autorité qui repose toute vivante en la personne du Saint Père, notre Chef Suprême. C'est de l'Eglise que vous tenez tous vos droits, tous vos biens, toute votre dignité ; c'est elle qui vous enseigne l'admirable secret d'être libres en vous apprenant à dompter vos passions ; et c'est elle aussi qui, sans cesse, par sa vigilance et sa tendresse, vous réchauffe sous ses ailes et vous garde contre la ruse et la malice de vos ennemis. Laissez-la vous conduire par la main. Et que jamais son cœur sensible et généreux n'ait à souffrir de vos résistances. Avec elle, vous serez sûrs de marcher votre chemin sans jamais faillir.

Elle ne sait point d'autre route que celle du devoir, et le devoir, quand il est inspiré par la foi, elle vous le montre, avec assurance, comme la porte sacrée du bonheur et de l'immortalité.

LETTRE PASTORALE

DE MONSIEUR L'ARCHEVEQUE DE PARIS,

SUR L'EXCELLENCE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE, ET MANDEMENT POUR
LE CAREME DE L'ANNÉE 1869.

Suite et fin.

Le monde spirituel, le monde matériel et l'homme, résumé et lien de l'un et de l'autre : telles sont, dans leur ensemble, les œuvres de Dieu. Mais Dieu n'est pas seulement créateur, il est providence : les choses qu'il a faites, il les conserve, les assiste et les dirige. Son action continuelle les maintient dans l'existence, elle vient en aide et prête force à leurs facultés et à leur énergie, et elle les porte ou les conduit, en raison de leur nature respective, vers les fins qui leur sont assignées.

Souverainement sage et bon, pouvant tout et présent partout, Dieu prend soin de ses œuvres, qui s'abîmeraient dans la confusion et le chaos, s'il ne gouvernait leur marche et leur développement, et qui bien plus retomberaient dans le néant, s'il ne les soutenait de ce même bras qui les en a tirées. Et en effet, comme l'expliquent nos saintes Écritures, c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être (*Act.*, XVIII, 28) ; c'est de lui que toutes les créatures attendent leur aliment au temps convenable, ne pouvant que se troubler et défaillir, s'il venait à détourner d'elles sa vivifiante énergie (*Ps.* CIII, 27 seqq.) ; c'est lui qui opère en nous le vouloir et le faire, selon qu'il lui plaît (*Philipp.*, II, 13), assistant les bons lorsqu'ils accomplissent le bien, et laissant à son libre jeu la volonté des méchants qu'il tolère par indulgence, et non par faiblesse, et dont il tourne les actes en instrument de salut pour les fidèles (*Rom.*, VIII, 28), c'est lui enfin qui possède la puissance et la domination, qui change les temps et les siècles, transfère et établit les empires et distribue à son gré la sagesse et la science (*I Paral.*, XXIX, 11 seqq.).

Ainsi la Providence s'exerce sur toutes choses en général et sur chacune d'elles en particulier. Dieu aime tout ce qui existe, et ne hait rien de ce qu'il a fait ; car s'il l'avait haï, il ne l'aurait pas créé (*Sap.*, XI, 25 seqq.). Rien donc ne se dérobe à sa vue, rien n'échappe à sa sollicitude : tout arrive par son ordre ou par sa permission. Il fait succéder la nuit au jour et la clarté du matin aux ténèbres de la nuit (*Amos*, V, 8) ; il étend le ciel comme un pavillon, y sème les étoiles comme du sable, envoie les éléments exécuter ses ordres, nourrit les petits du passereau et prend de nous tous un tel soin que, selon sa parole même, les cheveux de notre tête sont comptés (*Ps.* CIII, 4 ; CXXXIV, 4 seqq. ; *MATTH.*, VI, 26, et X, 29, seqq.). Et pourquoi n'en serait-il pas de la sorte ? Dieu sait, il peut

il veut embrasser de son regard providentiel non-seulement les genres et les espèces, mais encore les individus, non-seulement les événements considérables, mais encore leurs causes souvent faibles et réputées insignifiantes. Il n'a pas dédaigné, dans sa puissance, de créer des êtres infiniment petits ; il ne peut dédaigner, dans sa sagesse, d'en avoir soin quand ils existent. D'ailleurs, c'est par rapport à nous que les objets peuvent avoir des dimensions ; car devant la majesté de Dieu rien n'est grand, et devant sa volonté rien n'est petit.

Merveilleuse sagesse qui a tout réglé avec nombre, poids et mesure ! Le monde matériel, ensemble de forces mécaniques, est gouverné par des lois persistantes et inéluctables. Les aveugles soleils vont où Dieu les conduit, et l'inerte nature devient ce qu'il veut : c'est toujours et partout sa volonté qui se fait. Non pas qu'il ne se produise de temps en temps, sur divers points, des violations apparentes de la régularité telle que nous la connaissons. Mais d'abord ces troubles accidentels rentrent dans le plan de la création et servent à y maintenir l'ordre général ; c'est une exception qui se manifeste en bas, mais c'est le décret universel qui s'exécute là-haut. Ensuite, le monde physique étant le théâtre où vivent et agissent des êtres moraux, ne peut être sans harmonie avec leur caractère et leur libre activité ; il doit donc leur présenter, dans le jeu même des éléments qu'il renferme, des encouragements et un frein, des récompenses et des punitions, et par conséquent il faut que les forces de la nature, quoique soumises à la nécessité et mues d'une manière irrésistible, restent sous la main souveraine de celui qui gouverne le monde moral et qui peut en changer la direction selon les plans de son infinie sagesse.

Cette disposition se manifeste dans les voies suivies à l'égard des hommes par la Providence, qui, tout en respectant leur liberté, ne permet pas qu'ils entravent le mouvement et l'action des lois générales. Dieu en effet gouverne les nations et imprime le branle à leurs destinées ; il rompt de temps en temps l'équilibre entre les divers Etats et transfère la prééminence de l'un à l'autre. Origine et garantie des droits, raison dernière et sanction des devoirs, il rend l'autorité sacrée, parce qu'il la communique, et l'obéissance honorable, parce qu'il l'impose, et il les venge quand on les a méconnues et méprisées, parce qu'elles sont les nécessaires conditions de l'ordre social. Il gouverne aussi les individus et leur distribue à son gré la vie, le talent et les forces avec tout ce qu'il faut pour la conservation de leur existence et le développement de leurs facultés. Il coopère à leurs travaux et donne à ce qu'ils font ce résultat qu'on nomme l'heureuse fortune. Il environne surtout les justes de sa paternelle sollicitude, mais il n'attache pas tellement le bonheur à la vertu qu'elle ne soit plus rien qu'un égoïste calcul ; et quant aux épreuves et aux souffrances, il les répartit avec tant de mesure entre les bons et les méchants que tous

sont amenés à reconnaître la nécessité d'une autre vie, où l'ordre imparfait de la vie présente recevra son explication et son couronnement.

Ainsi se montre juste et sainte, dans la grandeur et la beauté de son plan, cette Providence qui embrasse tous nos actes sans opprimer notre libre arbitre et sans être responsable du mal qu'elle permet. Car enfin chacun de nous sent qu'il reste libre et que sa liberté, aidée et soutenue quand il fait le bien, est laissée à elle-même quand il fait le mal, Dieu ne le contraignant pas plus par son concours ou sa tolérance que nous ne gênons la liberté de nos semblables par des conseils et des excitations morales, ou par des bienfaits qui deviennent la condition ou l'instrument de leurs actes. Et chacun de nous peut comprendre aussi que le mal moral, le seul qu'il y ait au monde, n'est point imputable à la Providence ; car elle ne doit pas entraîner forcément à la vertu les êtres intelligents et libres, leur nature sollicitant une législation de liberté et non de tyrannique nécessité, et leurs déterminations étant d'ailleurs éclairées et soutenues par des moyens qui leur conviennent. Puis donc qu'ils sont libres, ils peuvent méconnaître et violer l'ordre ; mais puisqu'ils peuvent le respecter, ils sont inexcusables de l'enfreindre. S'ils tombent, c'est par l'infirmité de leur nature qui est faillible, parce qu'elle est créée, c'est-à-dire imparfaite ; la liberté est un péril, mais non point un mal.

Quant au mal physique, et l'on nomme, ainsi les fléaux, les maladies, la douleur et la mort, ce n'est pas véritablement un mal ; car dans cet antagonisme des choses matérielles et dans le déplacement des forces et des éléments de l'univers, il n'y a qu'une transformation au bénéfice de l'ordre général ; et si d'un côté cette lutte orageuse est réputé un mal, parce qu'on l'envisage dans ses rapports avec les êtres sensibles dont elle fatigue et brise l'organisme, d'autre part il faut la réputer un bien, si on l'envisage dans ses rapports avec les êtres intelligents et libres dont elle aggrave le travail, il est vrai, mais dont elle accroît aussi le mérite et la récompense.

III.

Ainsi sont arrivées à l'existence et se renouvellent sans cesse les œuvres de Dieu considérées en général ; sa puissance les a faites et sa sagesse les gouverne. Mais pour l'homme en particulier, Dieu n'est pas seulement créateur et providence ; il est encore rédempteur et sauveur : il rachète et pardonne ; sa grâce sanctifie et conduit au ciel. C'est ce que la religion nous explique dans une théologie élevée et consolante.

En sortant des mains de Dieu, l'homme avait une nature intègre, accomplie et revêtue de la grâce divine. Tout en lui se trouvait correct et parfaitement ordonné : les sens obéissaient à l'âme, et l'âme à Dieu ; l'esprit était dans la vérité, le cœur dans la droiture, le corps dans l'innocence et la pureté. Une révolution a changé ce premier état : par sa

désobéissance au commandement de Dieu, l'homme est tombé ; il a perdu dans sa chute l'équilibre de ses forces, il n'en a rapporté qu'une liberté blessée et amoindrie ; il s'est vu ravir son glorieux vêtement de justice et de sainteté surnaturelle, et s'est entendu condamner aux misères de cette vie et à la mort (*Gen.*, I, 1 seqq. ; *AUG.*, *de Civit. Dei.*, lib. XIII, 13 ; *CHRYS.*, *in Gen.*, hom. XVII, n. 2 ; *ATHAN.*, *contr. Appollin.*, lib. II, 6).

Toute la postérité d'Adam est tombée du même coup ; les hommes naissent dans une condition morale qui n'est pas celle de leur aïeul au premier moment de son existence, mais celle où il s'est librement précipité par sa révolte contre Dieu. Ainsi nous n'entrons pas dans le monde sans entrer par là même dans l'état du péché et sans en subir les conséquences funestes. Comme un édifice touché par la foudre, notre nature déchirée laisse voir en elle les ruines que le mal y a faites dès l'origine : l'obscurcissement de notre raison, surtout en ce qui regarde les choses de Dieu, l'altération de notre liberté et notre penchant si prononcé pour le mal, enfin les souffrances, les maladies et la mort, que saint Paul appelle la solde du péché (*Gen.*, III, 19 ; v, 12, et VII, 18 seqq. ; *Conc. Trid.*, Sess., v, de peccat. origin., et sess, VI, cap, 1). Déchéance manifeste, dont le sentiment troublait l'âme des anciens sages, en leur faisant regarder la vie présente comme l'expiation d'une vie antérieure ; corruption universelle et profonde, à laquelle les peuples cherchaient un remède dans les sacrifices et l'effusion du sang ; plaies douloureuses et blessures sanglantes qui ne pouvaient être guéries que par la main de Dieu.

Qu'y avait-il à faire en effet ? Donner d'abord satisfaction à la justice de Dieu offensé et nous affranchir de la réprobation encourue par nos fautes ; puis, selon l'énergique expression des saintes Ecritures, nous régénérer, c'est-à-dire nous créer de nouveau spirituellement, nous rendre la vie de la grâce, la justice et la sainteté perdues ; enfin corriger et détruire les résultats du péché tels qu'ils se sont produits en nous-mêmes et dans la nature extérieure, maudite à cause de l'homme et travaillée comme lui du besoin d'une transformation (*Rom.*, VIII, 18 seqq.) Or il est évident qu'une telle et si grande chose dépassait ses forces ; car si la gravité de l'offense est en rapport avec la dignité de la personne offensée, et si d'ailleurs la réparation doit égaler l'injure, il faut reconnaître que l'homme n'avait rien à présenter comme prix de son rachat et comme expiation suffisante. Il n'était pas capable non plus de vaincre le mal et d'en sortir par ses propres efforts, de ramener à leur intégrité première sa raison troublée et sa volonté affaiblie, et de conjurer tous les désordres que sa faute avaient déchaînés dans l'univers. Ainsi donc, bien qu'il n'y eût pas dans sa nature déchue une perversité radicale et incurable, et bien qu'il lui restât quelque chose par où la miséricorde divine pouvait le ressaisir et le relever, néanmoins il demeurait hors d'état d'acquitter sa dette envers Dieu et d'accomplir l'œuvre de sa réconciliation et de son salut. Du reste, aucune

créature, ni même l'ensemble des créatures ne suffisaient à cette œuvre ; car leurs actes, n'ayant comme les nôtres qu'un mérite imparfait et d'emprunt, n'étaient pas de nature à désarmer la souveraine et infinie justice.

C'est pourquoi un médiateur nous était nécessaire qui réunit en sa personne l'humanité et la divinité, la nature coupable et la nature offensée, et qui sût ménager les intérêts de l'une et de l'autre, en conciliant la vérité et la miséricorde, la justice et la paix. En effet, c'est l'homme seulement qui pouvait trouver en lui-même la matière de l'expiation exigée, c'est-à-dire prier et souffrir, s'humilier et mourir. C'est aussi Dieu seulement qui pouvait consacrer le sacrifice et revêtir d'un prix infini les prières et les douleurs, les humiliations et la mort. Il fallait donc que les deux natures fussent unies en une seule et même personne et que le médiateur fût Dieu et homme tout ensemble.

Or cette alliance entre le ciel et la terre s'est conclue, et nous en connaissons les bienfaits. Dès l'origine, Dieu promet un tel rédempteur à nos parents tombés ; la race humaine soupire après lui pendant quarante siècles. Il arrive au temps prédit, et se présente comme vrai Dieu et vrai homme. Ses affirmations sur lui-même, ses miracles éclatants, les prophéties qui le concernent, le caractère de sa vie et de sa mort, sa résurrection glorieuse et son ascension, la splendeur de son œuvre triomphante, toutes ces choses démontrent que Jésus-Christ, sauveur promis et attendu, est véritablement Dieu. Mais il est homme aussi : consubstantiel au Père selon la divinité, il nous est consubstantiel selon l'humanité, comme fils de la sainte Vierge Marie ; il a une âme raisonnable, libre, immortelle ; il est passible, c'est-à-dire soumis à la souffrance ; il nous ressemble en toute chose, sauf le péché, dont il reste exempt, car il est l'idéal de la grandeur morale et le type de la perfection. Tel est notre médiateur Jésus-Christ, Homme-Dieu, seule et même personne dans la dualité des natures divine et humaine, distinctes, mais non séparées, unies, mais non confondues. Le Verbe s'est fait chair, il est venu parmi nous, plein de grâce et de vérité (JOAN, I, 14 ; Rom., I, 3 ; Phil., II, seqq.)

Pour quiconque vit en dehors de la religion et dans l'oubli de Dieu, ne voyant rien par delà l'étroit horizon du temps présent et ne voulant point savoir ce que sera la vie future, les mystères de l'incarnation et de la rédemption offrent des idées qui n'ont de prise ni sur son esprit ni sur son cœur. Mais pour nous, chrétiens éclairés par la foi, qui avons conscience de notre misère profonde et adorons en Dieu un père autant qu'un maître, notre esprit et notre cœur émus admirent avec un inexprimable sentiment de gratitude qu'il daigne songer à nous, que sa justice et sa piété s'exercent sur l'humanité coupable et souffrante, et qu'il prenne l'infirmité de notre chair pour nous revêtir de la force de son esprit. Œuvre pleine de prodiges où nous voyons tous ses attributs se manifester à leur plus haut degré de splendeur et dans une parfaite harmonie : sa bonté, qui se laisse

toucher de compassion à la vue de la créature malheureuse, et se penchent vers elle en lui tendant une main secourable ; sa justice, qui reçoit une nécessaire satisfaction et efface l'iniquité dans le sang d'une victime à jamais précieuse et couvrant tout de ses mérites infinis ; sa sagesse, qui prend le moyen le plus efficace pour vaincre le plus grand des obstacles, et trouve le secret de réconcilier les extrêmes, le châtement et le pardon, et de sauver ce qui était perdu ; sa toute-puissance, qui incline les hauteurs des cieux pour arriver jusqu'à nous, et réunit en Jésus-Christ deux natures si distantes l'une de l'autre, l'homme et Dieu ! Mais ce qui éclate ici par-dessus tout, c'est l'amour immense dont Dieu nous aime gratuitement et les bienfaits dont il nous comble, expiant nos fautes, nous délivrant de la mort en même temps que du péché, rétablissant l'union de la terre avec le ciel, réformant notre volonté si faillible, nous apprenant à glorifier le Créateur par une vie pure, et nous faisant l'estimable don de la bienheureuse éternité (DAMASC., *Fide de orthodox.*, lib. III, c. 1 ; BASIL., *de Spiritu sancto*, c. 8., GREGOR NYSS., *Catech.*, c. 24 ; AUG., *de Civit. Dei*, lib. X, c. 29 ; LEO MAGN., *de Nat.*, serm. 1).

Grâces soient donc rendues au Rédempteur, et que les peuples lui dressent des autels dans leur cœur reconnaissant ! Oui, c'est par cet abaissement d'un Dieu que les hommes ont été relevés de leur déchéance et transfigurés : la faiblesse du Verbe incarné est devenue notre force, sa pauvreté notre richesse, son ignominie notre gloire, sa mort notre résurrection et notre vie. Prophète, docteur et maître, il a révélé aux hommes la doctrine du salut avec toute la plénitude et la clarté désirable, en vue de leur faire connaître, aimer et servir Dieu par la foi, la charité et les bonnes œuvres, c'est-à-dire par la pratique de la loi nouvelle qu'il a donnée à tous les pays et à tous les siècles (JOAN., I, 18, et IX, 16 seqq. ; LUC., IV, 18 seqq.). Prêtre, il a réalisé lui-même l'œuvre dont sa parole venait proclamer la nécessité : il s'est offert en sacrifice, daignant se mettre à notre place pour satisfaire à la justice divine et porter le fardeau de la malédiction qui pesait sur nous, de sorte qu'il a souffert à cause de nos crimes et que ses plaies nous ont guéris (Is., LIII, 3 seqq. ; Gal., III, 13 : *Hebr.*, X, 3 seqq.). Roi du monde, en prouvant par des nombreux miracles la divinité de sa mission et la vérité de sa doctrine, il a manifesté son empire sur toute la nature et jusque sur l'enfer et le trépas ; car il a vaincu l'antique ennemi du genre humain et détruit la domination du péché et de la mort, et ce qui n'est pas le moindre signe de sa puissance, il garde sa conquête, malgré tous les obstacles, et règne sur les nations qui commandent à toutes les autres (ZACH., IX, 9 ; JOAN., XVIII, 37 ; LUC., I, 33 ; I Cor., XV, 24 seqq.).

Ainsi le Fils de Dieu fait homme nous a rachetés. Mais il faut ensuite que chacun de nous s'approprie le bienfait de la rédemption par son libre concours et en se plaçant dans les conditions voulues de Dieu même.

L'institution générale divinement établie pour aider notre liberté et nous conduire au salut se nomme l'Eglise, c'est-à-dire la société où les hommes sont appelés pour connaître et pratiquer la religion. L'Eglise est donc comme la religion, la même pour tous, et par conséquent une et universelle, embrassant la longue série des siècles et la multitude des peuples, et se rattachant à Dieu par le ministère qu'elle exerce et par la sainteté qu'elle communique. En un mot, elle est l'incarnation prolongée, et sa mission est de continuer l'œuvre de Jésus-Christ en guérissant les misères funestes dont il est venu nous affranchir. Or, parce que nos misères sont l'ignorance et l'erreur, la souillure contractée par le péché, l'impuissance morale de faire le bien, l'Eglise possède un enseignement qui nous donne la vérité et ne se trompe pas, un sacerdoce qui purifie l'homme et le réconcilie avec son Créateur, un ministère disposant de moyens efficaces pour nous contenir dans l'ordre par la discipline et nous aider à faire le bien par la grâce de Dieu.

Sans la grâce, nul ne peut sortir du péché par une vraie conversion, ni avoir la foi de Jésus-Christ, ni produire des œuvres dignes du ciel, ni persévérer dans le bien jusqu'au terme de la vie. La grâce est donc absolument nécessaire à tous : aussi n'est-elle refusée à personne, celui qui est le Père de tous voulant que tous se sauvent et parviennent à la connaissance de la vérité (*Eph.*, IV, 6 ; *Tim.*, II, 4). Du reste, quoique Dieu opère en nous le vouloir et le faire, et que sans lui nous ne puissions rien entreprendre ni accomplir de bon (*Phil.*, II, 14 ; *JOAN.*, XV, 6), néanmoins la grâce ne contraint nullement la liberté de l'homme et ne le pousse pas à la vertu d'une manière irrésistible : mais nous prenons réellement une part active à ce que la grâce opère en nous et avec nous. C'est dans l'Eglise et par l'Eglise que cette grâce indispensable et salutaire nous est communiquée au moyen des sacrements et selon les diverses besoins de notre vie spirituelle. En profiter ou non, dépend de nous jusqu'au moment marqué de Dieu où s'achèvera cette vie d'épreuves et où tous les mérites recevront leur récompense.

L'heure où commence, pour chaque homme, cette rétribution qui ne laisse désormais aucune place au repentir ou à l'amendement, c'est l'heure de la mort. La mort vient du péché, dont elle est la conséquence et le salaire, parce qu'il viole la loi et la nature, et qu'ainsi il introduit dans nos organes le principe des maladies et du dépérissement. Le corps rentre donc en la terre d'où il est sorti, et l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné (*Gen.*, III, 22 ; *Pom.*, v, 12 ; *Eccl.*, XII, 7). Un jugement particulier fixe notre avenir éternel ; les âmes absolument pures et n'ayant point à passer par une expiation temporaire jouissent immédiatement de la félicité ; les autres subissent un châtement qui, selon le caractère et la gravité de leurs fautes, peut ou ne peut pas être amoindri ou abrégé par les prières des fidèles. En tout cas, justes et pécheurs ne seront mis en possession complète de

leurs destinées heureuses ou malheureuses qu'à la fin du monde, après la résurrection universelle, quand Jésus-Christ viendra juger les vivants et les morts. Car le corps, fiancé de l'âme, ressuscitera pour comparaître à ces grandes assises du genre humain qu'on nomme le jugement général, et pour aller ensuite avec elle, soit à la gloire, soit à l'opprobre, comme il était avec elle ici-bas au mérite et au démérite. Alors seulement la rémunération sera complète, parce que le corps et l'âme y participeront ensemble, et définitive, parce que ce sera le dernier mot de la Providence sur les choses humaines, et qu'il n'y aura plus pour nous tous que joie et tristesse sans fin, bonheur ou malheur dans une immuable éternité.

IV.

Tels sont, dans leur ensemble et leur énoncé général, les principaux dogmes que la religion nous enseigne. Dieu, le monde et l'homme, la vie future, l'épreuve et le mérite, au moyen de la grâce et de la liberté, sous l'œil de la Providence et sous la direction de l'Eglise, la réponse et le bonheur dans une éternelle union avec celui qui est le principe, la règle et la fin des choses : tout ici s'enchaîne, se tient et s'harmonise. On s'explique le travail et la douleur, les faiblesses de l'intelligence et les chancelléments de la volonté, la grandeur et l'énergie de nos espérances, la faim et la soif de bonheur qui nous tourmentent, la place que Dieu garde, malgré tout, dans les esprits droits et dans les cœurs honnêtes, dans la vie des individus et dans l'histoire des peuples. L'étendue et l'élévation de cette doctrine qui ne laisse aucune question importante sans l'aborder et la résoudre avec précision, suffisent pour en révéler toute la beauté supérieure et l'excellence.

Sans doute si l'on contemple l'édifice de ces hautes vérités, plusieurs points sont enveloppés d'ombres que notre vue trop faible ne saurait percer ; mais toutes les grandes lignes sont éclairées d'une lumière vive et douce qui rejaille sur les parties les plus lointaines et permet de les saisir à quelque degré. Le mystère se justifie devant la simple raison et le bon sens, parce qu'il explique des choses qu'on est bien forcé d'admettre et qu'on n'explique que par lui ; et ce qu'il retient encore de profond et d'impénétrable ne lui enlève rien de son absolue certitude. Assez d'obscurité subsiste pour que la foi soit nécessaire et méritoire : assez de splendeur et d'évidence se manifeste pour que la raison ait lieu d'exercer ses forces et ses droits. C'est au reste une erreur grossière d'imaginer que la foi tue ou dégrade la raison ; au contraire, elle l'élève et l'ennoblit. D'ailleurs, si les dogmes ne tombent pas sous notre intuition directe, ce ne sont pas eux qui se dérobent, c'est notre raison qui ne peut les atteindre ; ils ne font pas sa faiblesse, ils la démontrent ; elle n'aurait point à les croire, qu'elle n'en serait pas plus forte sur tout le reste.

Aussi la doctrine chrétienne trouve-t-elle une nouvelle preuve, une

preuve indirecte de son excellence dans l'infirmié des systémes qui la nient ou veulent la remplacer. Il n'y a que deux manières de se comporter à l'égard de nos dogmes quand on ne les admet pas, c'est de les combattre et de leur opposer des affirmations contraires, ou de rester indifférent et sceptique. Or, dans une semblable question qui est le noeud de toutes les autres, puisqu'elle implique la connaissance de notre origine, de notre nature et de notre fin, et qu'elle détermine ainsi la mesure de nos devoirs, la règle de nos actes, le caractère et la portée de notre vie, dans une telle question, disons-nous, l'indifférence et le scepticisme ne sont pas raisonnables et ne peuvent se justifier. Par le même motif et parce que tous ces points sont d'une extrême importance, on ne peut attaquer ce que la religion nous en dit, sans avoir à le remplacer par quelque chose. Eh bien, on a beau examiner sous toutes les faces cette série de problèmes, en dehors des enseignements chrétiens, il ne se présente que des solutions misérables, inconsistantes, absurdes ; l'histoire des temps anciens et l'expérience du temps présent le font assez voir.

Défiez-vous donc, nos très-chers frères, et c'est la conclusion pratique de cette lettre pastorale, défiez-vous de tous ces sophismes dirigés contre la religion et sa doctrine. Des hommes que nous voulons croire plus irréfutés que pervers répandent autour de vous, sans y regarder, une foule d'erreurs commodes parce qu'elles flattent les passions, mais dangereuses parce qu'elles tentent à troubler notre vie et à vous perdre pour l'éternité. Réagissez contre elle avec énergie en ce qui vous concerne, et ne permettez pas qu'elles atteignent l'intelligence et le cœur de vos enfants. Que tous ceux qui manient la parole et la plume ne ferment pas les yeux sur les intérêts qu'ils engagent et sur la responsabilité qu'ils assument par leurs discours et leurs écrits. Qu'ils étudient la religion avant de la combattre ; un peu plus de science les détournera peut-être de leur projet malsain, et dans tous les cas ne nuira point à leur autorité morale. Tous, nos très-chers frères, attachez-vous de plus en plus à la religion pour la croire et la pratiquer ; c'est la religion du monde civilisé, celle de vos aïeux qu'elle a bénis et dont elle garde la cendre pour la résurrection future, celle qui donne la paix à votre conscience et fait vos plus beaux jours, qui aide à la bonne éducation de vos enfants, qui protège l'honneur de votre foyer et la dignité des mœurs publiques, qui est la plus ferme garantie des droits et des intérêts, et qui maintient le mieux dans le monde le sentiment et la pratique des devoirs.

LES ESQUIMAUX.

(Suite.)

SOMMAIRE.—Voitures de place d'Igloulik.—Force prodigieuse des chiens arctiques.—Un mariage sans cérémonies.—Relations mutuelles des Esquimaux, vieillards et malades.—Sépulture d'une Esquimaude, entretien de Takkalikkita avec l'esprit de sa défunte.—Pauvre veuve!—Cannibalisme.—Toulmak le sorcier.—Evocation de Tournga ou l'esprit des mers.—Scène lugubre.—Une dame groënlandaise s'apprête à enterrer son mari, protestations de ce dernier.

Dans notre récit, nos lecteurs se le rappellent, nous avons laissé Parry et son lieutenant le capitaine Lyon à l'île Igloulik, à 10° environ au nord de la baie d'Hudson. C'est là qu'après de nombreuses excursions dans les parages environnants, ils furent surpris par la saison des glaces et obligés de subir un second hivernage plus long et plus pénible encore que celui de l'île Winter.

Les premiers mots que les Esquimaux adressèrent aux Anglais, en les voyant revenir, furent *point d'été, point de rennes!* ce qui confirma les voyageurs dans l'opinion qu'ils avaient déjà conçue, que la saison avait été plus rigoureuse que de coutume. Enchantés du retour des étrangers, les Esquimaux vinrent, tant qu'on travailla à l'établissement des quartiers d'hiver, aider les équipages dans leurs travaux; ils sciaient avec eux la glace ou viraient au cabestan.

Ils s'étaient déjà établis pour l'hiver dans les étranges huttes d'ossements dont nous avons parlé; mais, comme elles ne pouvaient contenir toute la tribu, ils avaient suppléé à cette insuffisance par d'autres huttes entièrement construites en blocs de glace d'eau douce, cimentés par de la neige. Ces dernières habitations étaient si transparentes, qu'à la distance de plusieurs pas, on pouvait distinguer et reconnaître ceux qui s'y trouvaient: Cependant, malgré cette apparence de cloches de verre, elles jouissaient d'une haute température à l'intérieur, où l'air du dehors ne pouvait pénétrer.

Comme elles étaient situées à deux lieues environ des navires, chaque fois que les officiers anglais voulaient aller les visiter, il se rencontrait quelque Esquimau qui les y conduisait en traîneau, moyennant un présent proportionné à ce genre de service. Mais leurs prétentions à cet égard devinrent, avec le temps, si exorbitantes, que les deux Commandants, pour ne plus avoir à recourir *aux voitures* de place d'Igloulik, achetèrent chacun un attelage de chiens. Il est vrai que les Esquimaux ne consentirent à leur vendre ces animaux qu'après avoir obtenu la promesse formelle qu'on ne les tuerait pas. Bien que familiarisés en peu de temps avec leurs nouveaux maîtres, ces fidèles bêtes reconnaissaient toujours les anciens, et les carassaient chaque fois qu'ils venaient à bord.

On put alors expérimenter la force des chiens arctiques, et il était vraiment curieux de les voir traînant d'un navire à l'autre des ancres, des bâteaux, des mâts. L'attelage du capitaine Lyon, composé de neuf chiens, parcourut une fois une distance de 1700 mètres (plus d'un mille) en neuf minutes, avec un traîneau portant un poids de plus de 15 quintaux ; et il soutenait parfaitement ce travail pendant sept ou huit heures par jour.

Dans le mois de novembre, un jeune Esquimau d'Amitioki, déjà connu des Anglais, arriva à Igloulik, où il venait prendre pour femme une jeune fille nommée Erktua, qui lui était depuis longtemps promise. Toute la cérémonie du mariage consista en ce que le futur alla s'asseoir sous la hutte de son beau-père, à côté de sa fiancée, à la place destinée au mari. Le lendemain, le nouveau couple vint rendre visite au capitaine Parry, dont Toulouak (c'était le nom du jeune époux), était un ancien favori. A ce titre, lui et sa femme se retirèrent chargés de riches présents. Toulouak pouvait avoir dix-sept ans et sa femme quinze.

Pendant les jours suivants, plusieurs familles de l'île Winter arrivèrent aussi à Igloulik, ayant ainsi franchi un trajet de plus de cent lieues pour venir prendre leurs quartiers d'hiver.

Les principales stations des Esquimaux, sur la côte nord-est de l'Amérique, sont les bords de la rivière Wager, la baie Répulse, un lieu qu'ils nomment Acouli, situé sur les eaux de l'ouest, à l'opposé de cette baie, et enfin Igloulik. Divisés pendant l'été, en petites bandes errantes, sur la piste du gibier, ou le long des cours d'eau que fréquentent les saumons, ils reviennent passer l'hiver dans celle de ces localités dont ils sont le plus voisins. Ils attendent pour s'y rendre que la neige, déjà durcie, permette à leurs traîneaux de glisser plus rapidement, et, comme ils ne perdent jamais la mer de vue, leur voyage se fait d'autant plus lentement que la nourriture qu'il y puisent est plus abondante ; si d'aventure ils y prennent un morse, ils ne s'éloigneront pas de la carcasse tant qu'il y restera quelque chose à ronger.

Leur émigration d'été a lieu avant que la glace soit entièrement fondue sur la terre. Les uns suivent les côtes pour continuer la guerre aux amphibiens et aux cétacés ; les autres gravissent les montagnes de l'intérieur, poursuivant les rennes, les bœufs musqués, les oiseaux de passage, alors descendus du nord, ou vont pêcher dans les lacs et les rivières.

Il y a d'autres tribus établies dans les archipels du nord, et une autre qui ne quitte pas l'île Southampton ; mais ceux d'Akouli disaient qu'ils n'avaient aucune relation avec elles et les traîtaient de *kiad-lep-mio*, c'est-à-dire de *sauvages*, affectant ainsi pour elles le superbe dédain que les Grecs et les Romains témoignaient pour les *barbares*. Les connaissances ethnologiques des Esquimaux d'Igloulik allaient même plus loin : ils connaissent par tradition les Itkaghliis ou Indiens, dont ils ne parlaient qu'avec crainte ou horreur, et les Kablonnas ou Européens, qu'ils regardaient,

même avant la venue de Parry, comme un peuple bon et riche, ayant en abondance du bois et du fer.

Dans leurs relations de famille à famille, d'individu à individu, ils apportent cette patience flegmatique, que leur organisme doit sans doute au triste milieu où il se développe. Pendant deux longs hivers passés au milieu d'eux, les Anglais les virent bien rarement se quereller, et encore moins en venir aux coups.

L'Esquimau qui a capturé un phoque ou un renne, n'hésite jamais à faire partager sa bonne fortune à ceux de ses voisins qui ont été moins heureux ou moins adroits que lui. Mais de cette sorte de communauté de vivres qui existe parmi eux, il ne faudrait pas conclure qu'ils sont doués d'une grande générosité de caractère. Ils ignorent le sentiment de la reconnaissance. Les Anglais qui les comblaient de présents en firent souvent l'expérience ; de plus, envieux les uns des autres, si l'un d'eux obtenait des voyageurs quelque cadeau un peu plus considérable que d'ordinaire, il devenait immédiatement un objet de jalousie pour tous.

Malheur, parmi eux, aux vieillards sans enfants, aux infirmes qui tombent à la charge de la tribu. Aux heures des épreuves, ils n'ont rien à attendre de leurs plus proches parents. Tant qu'il y a abondance de vivres, ils en ont leur part, parcequ'en ce cas on n'en refuse à qui que ce soit ; mais, s'il survient une disette, nul ne se privera d'une bouchée de sa ration pour les empêcher de mourir de faim. Nul, pendant le cours de leurs migrations annuelles, ne cédera une place sur son traîneau, au vieillard épuisé d'ans, de fatigue, et succombant sur le sol glacé. Jamais, de leur côté, les vieillards ne se plaignent de cette conduite : *c'est la coutume*. Ils ont agi de même dans leur jeunesse. Les malades n'ont droit ni à plus de soins, ni à plus d'attentions. La femme veille aux besoins de son mari indisposé, parcequ'elle sait bien que, lui mort, elle se trouvera sans protection à la merci de tous ; mais si elle peut se faire remplacer auprès du malade, elle n'y songe plus et ne pense pas même à s'en informer. Le mari abandonne sa femme mourante pour aller à la pêche ; elle deviendra en son absence ce qu'elle pourra. Ne demandez pas à une sœur si son frère va mieux ou plus mal, ou à un frère quelle chance de guérison conserve sa sœur, l'un et l'autre vous répondraient en riant qu'ils l'ignorent, ou bien que le malade va mourir. Quant à leurs morts, ils se contentent de les couvrir d'un peu de neige, et, si les chiens et les loups viennent à les dévorer, ils s'inquiètent beaucoup moins de cette circonstance que si ces mêmes animaux leur dérobaient un quartier de veau marin.

Pendant le mois de janvier 1823, un assez grand nombre d'Esquimaux tomba malade, et l'on recueillit sur les deux navires ceux dont la situation demandait plus de soins. Dans cette catégorie était la femme d'un Esquimau nommé Takkalikita. Elle laissait un enfant de trois ans que,

suivant l'usage, elle nourrissait encore. Takkalikkita, se conformant à une coutume assez générale parmi les peuplades restées au plus bas échelon de l'état social, voulait l'ensevelir avec sa mère. Le capitaine Lyon lui ayant objecté que l'enfant pouvait vivre si on lui donnait une nourriture convenable : "et bien alors, répondit le père, vous l'adoptez, il est à vous, faites-en ce que vous voudrez!" La pauvre petite créature mourut le lendemain.

Takkalikkita revêtit le corps de sa femme de ses vêtements ordinaires ; seulement il eut soin, pour ne pas exposer sa main nue à son contact, de mettre ses gants au préalable. On déposa ensuite le cadavre dans une fosse à laquelle la gelée ne permit pas de donner plus d'un pied de profondeur, puis on le recouvrit de grosses pierres afin de le mettre à l'abri de la dent des animaux affamés.

Le troisième jour après ces funérailles, Takkalikkita, suivi du capitaine Lyon, alla faire une visite au tombeau. Il parut satisfait de ce que les chiens et les loups l'avaient respecté, puis il se mit à converser avec l'esprit de la trépassée. L'ayant d'abord appelé par son nom, il lui dit d'où venait le vent, se mit à chanter une sorte de récitatif d'un ton bas et monotone en tournant autour de la sépulture et en faisant une pause chaque fois qu'il passait auprès de la tête. Après quelques minutes de ce manège, il s'arrêta tout à coup et dit : "En voilà assez !" reprit tranquillement le chemin du navire, et depuis ce moment ne parut plus conserver le moindre souvenir de la défunte.

Un autre Esquimau, nommé Pékouia, étant mort à la même époque, les Anglais trouvèrent quelques jours après son corps à demi dévoré et traîné sur la neige par les chiens de la tribu, pas un de ses compatriotes n'ayant voulu prendre la peine de le recouvrir d'un peu de neige.

Sa veuve fut dépouillée de tout son avoir, et le capitaine Lyon la trouva dans un état si déplorable qu'il l'emmena à bord de l'*Hecla*, d'où il ne la renvoya qu'après lui avoir fait don de vêtements chauds, de couvertures et d'autres objets qui décidèrent un Esquimau, beau-frère de cette infortunée, à la recevoir dans sa hutte. Cependant, dix jours plus tard, le capitaine Parry, étant allé la visiter, la trouva de nouveau victime de cette sorte de droit de bris et de pillage, qui naît chez beaucoup de peuples sauvages, du renversement du foyer conjugal. Dépouillée de tout ce qu'elle avait reçu des Anglais, abandonnée de tous les siens, elle rôlait dans une hutte, sans provisions et sans feu. Il la fit transporter à bord de la *Fury* où, quelque soin qu'on lui prodiguât, elle expira le surlendemain. L'autopsie de son corps prouva qu'elle était morte de faim ! ajoutons que ses parents ne firent que rire des reproches dont les Anglais les accablèrent, en songeant que ces barbares n'avaient pas en ce moment la disette pour excuse, puisque deux jours auparavant ils avaient vendu aux marins de l'*Hecla* un superbe phoque pour un couteau.

“ Ainsi, dit Parry, ainsi périt, à l'âge de 23 ans, une victime de l'inhumanité de ses compatriotes. Il est pénible d'avoir à rapporter des faits qui dégradent la nature humaine ; mais celui qui veut peindre fidèlement le caractère et les mœurs d'un peuple ne doit rien pallier pour le plaisir de tracer un tableau agréable.”

Les récits de quelques Esquimaux, qui arrivaient du sud-est, vinrent, dans ce même temps, ajouter encore des ombres à ces traits de la vie sauvage.

Ils racontèrent que deux hivers auparavant, pendant une grande famine, un parti d'Esquimaux était tombé à l'improviste sur une tribu des environs d'Akouli, et l'avait massacrée tout entière, puis que les vainqueurs, ayant dépecé les victimes, s'étaient nourri de leur chair crue, sans même la faire dégeler.

C'est dans les superstitions des sauvages que l'observateur devrait chercher la clef des contradictions apparentes dont se composent leurs mœurs et leur caractère. La tribu d'Iglouluk avait, comme toutes les agglomérations d'Esquimaux, son sorcier ou angekok, dont les oracles jouissaient d'un grand crédit. Il se nommait Toulemak. Au moyen d'un beau couteau offert à la femme du sorcier, le capitaine Lyon décida celui-ci à lui donner, dans sa cabine, un échantillon de son talent. Toulemak fit d'abord éteindre toutes les lumières, car ce n'est que dans l'obscurité la plus complète, qu'un annako ou angekok peut communiquer avec le *Tornga* ou esprit des mers. Il commença par chanter à haute voix, et sa femme répondit en chantant de son côté, ce qu'elle ne cessa de faire jusqu'à la fin de la cérémonie. Bientôt on entendit le sorcier s'agiter violemment, souffler comme une baleine, appeler le *Tornga* à grands cris, puis enfin s'étendre sur le plancher. Sa voix changea alors d'intonation, parut s'enfoncer dans le plancher, descendre graduellement, et finit par s'éteindre tout à fait. Ce silence, suivant le dire très-sérieux de la femme de Toulemak, constatait que son mari avait atteint alors les profondeurs de la mer, d'où il allait ramener le *Tornga*.

Effectivement après une demi-minute d'un parfait silence, on entendit souffler de nouveau comme à une grande profondeur. Ce bruit remonta peu à peu, et une voix, toute différente de celle de Toulemak, entonna une sorte d'incantation. La femme avertit alors le capitaine Lyon que le *Tornga* était arrivé et qu'il pouvait l'interroger. Aux questions que fit le capitaine par suite de ces avis, l'esprit ne répondit qu'en frappant quelques coups sur le plancher, signes favorables, suivant la compagne du sorcier. A ces coups succéda un chant poussé par une voix creuse et forte, vrai chef-d'œuvre de ventriloquie. Enfin le pauvre esprit, à bout de science et d'efforts, demanda la permission de se retirer ; et, l'ayant obtenue, il partit comme il était venu, toujours chantant de manière à ce que sa voix parût s'éloigner insensiblement.

Quand elle se fut perdue dans l'éloignement, un grand cri poussé par le magicien annonça son retour des abîmes de la mer ; il était en effet complètement mouillé par une abondante transpiration. Cette jonglerie n'avait pas duré moins d'une demi-heure.

Reconnu Angekok par le capitaine Lyon, Toulemak voulut profiter de la bonne volonté de l'Anglais pour lui extorquer quelque nouveau présent. Il entra un jour dans sa cabine d'un air solennel et lui raconta fort au long et gravement une vision dont il avait, disait-il, été favorisé et dont la circonstance saillante était une belle hache que lui donnait le capitaine.

Celui-ci opposa sur le champ au sorcier une vision qu'il venait d'avoir, lui aussi. Il avait vu Toulemak expulsé de la cabine de son ami Lyon pour l'avoir importuné en demandant, et cette dernière vision se réalisa sur le champ, sans que le malencontreux sorcier s'en formalisât le moins du monde.

Aux curieux renseignements recueillis par les capitaines Parry et Lyon sur les mœurs des Esquimaux de l'Est, nous croyons devoir ajouter, comme complément, quelques détails sur leur mode particulier de payer à la mort le tribu que lui doivent tous les hommes. Bien qu'empruntés à une autre relation, ces détails trouvent ici leur place naturelle.

Un Esquimau, raconte W. Graah (voyage à la côte orientale du Groënland), s'était fait au bras une blessure, que le défaut de repos, de propreté, et peut-être le voisinage de l'artère, recouvrirent en peu de temps d'une énorme tumeur ; le membre blessé devint le siège d'intolérables douleurs, que le peu de ressources pharmaceutiques dont je disposais ne put parvenir à calmer, et bientôt la médecine européenne discréditée dut faire place à celle des Angekoks. Une vieille sorcière fut appelée auprès du malade, dont elle commença par lier la tête avec un cordon mystérieux ; puis elle la souleva, la trouva lourde, et, d'après ce symptôme, déclara que le patient devait mourir. Dès lors, persuadé de l'infaillibilité de l'oracle, il résolut d'abréger ses souffrances par la faim, et sa femme me fit la même déclaration, en repoussant avec une sorte d'irritation le bol de bouillon que j'apportais à son mari pour le détourner de son dessein.

Y aurait-il persévéré fermement, je ne puis l'affirmer ; car trois jours après, à neuf heures du soir, quelques membres de la famille se précipitèrent dans ma hutte, en criant : " Il meurt, il perd tout son sang ! " M'étant rendu en toute hâte auprès de lui, je fus témoin d'une scène que je ne puis qu'imparfaitement décrire, mais que je n'oublierai jamais.

Le malade était assis sur sa couche de peau, soutenant d'une main son bras, dont le sang jaillissait à flots. Personne ne lui prêtait la moindre assistance ; les femmes, criaient, gémissaient, jetaient hors de la hutte ustensiles, habits, literie, pelleteries, mobilier, provisions de bouche, comme si se fut agi d'un incendie. Les hommes se précipitaient tour à tour sur le patient, en poussant de terribles hurlements. Les lamentations des femmes,

les larmes et les clameurs des enfants, les gestes de tous, la terreur imprimée sur tous les visages, formaient un ensemble dont on ne pourrait se faire une idée, même en se reportant devant le jugement dernier de Michel-Ange, mais qui fit sur moi une telle impression que longtemps après, j'en frissonnais encore.

Lorsqu'un Esquimau est tellement près de la mort qu'il ne peut plus distinguer ce qui se passe autour de lui, on procède immédiatement aux préparatifs de ses funérailles. La femme du moribond venait, en conséquence, à chaque instant lui demander : "Entends-tu ? comprends-tu ? Puis, comme il répondait affirmativement d'une voix très distincte, elle l'accablait d'obsessions pour qu'il consentit à se laisser enterrer dans la neige plutôt que dans la mer, où il avait chargé son fils aîné de le déposer après sa mort. Elle lui objectait que la glace, rompue et mouvante, n'était pas praticable pour un traîneau ; et lui de répondre : "on me portera dans une barque."

Le temps cependant s'écoulait et commençait visiblement à paraître long à la femme du patient ; bien que celui-ci conservât toute sa présence d'esprit, qu'il vît et observât tout ce qui se passait autour de lui, qu'il comprit très-bien le sens de chaque phrase, elle n'en commença pas moins les apprêts des funérailles, et ordonna à deux jeunes filles, ses enfants adoptifs, de décrocher des parois de la muraille la tenture de peaux qui devait servir de linceul à son mari. Cet ordre fut donné et exécuté avec un terrible sang-froid. Avec non moins de calme, le malade regardait faire ces dispositions pour son départ de ce monde ; plongé dans de graves pensées, ou épuisé de sang et de forces, il ne laissait échapper aucun signe d'appréhension ou d'effroi, et se laissa revêtir de ses meilleurs habits sans observation, sans la moindre résistance.

Déjà, soit qu'on l'eut enfin décidé à mourir, soit que, fatigués de lui prodiguer plus longtemps des soins superflus, ses parents se préparassent à l'arracher, encore vivant, de son lit d'agonie, on venait d'étaler sur le sol les peaux dans lesquelles il devait être cousu ; déjà on avait enlevé du plafond le vitrage en vessie de poisson, à travers lequel, suivant l'usage, le cadavre devait passer, quand, tout à coup, le moribond recouvrant la parole, pria les assistants de patienter un peu, vu qu'il se sentait beaucoup mieux. Il m'appela, me témoigna ses remerciements pour les soins que je lui avais donnés, ses regrets pour la mauvaise nuit qu'il m'avait fait passer ; me laissa bander sa plaie, et, dans un verre de porto coupé d'eau et de quelques gouttes de citron, puisa tellement de forces que sa famille dut replier son bagage funéraire. Quelques jours après, il était hors de tout danger, mais il n'avait pas tenu aux us et coutumes de sa race qu'il ne fût enterré tout vivant.

LES MINES D'OR DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Caractères géologiques de la région aurifère.—Distribution de l'or.—Extraction du minerai.—Moulins à broyer.—Épuration de l'or.—Rendement des mines.—Avenir brillant de la Nouvelle-Ecosse.

Nous avons reçu, avec reconnaissance, le rapport de la commission géologique sur la région aurifère de la Nouvelle-Écosse.

Dans ce beau travail, M. Sterry Hunt analyse une foule de documents antérieurs et nous fait part de ses propres observations ainsi que de celles de M. A. Michel dont les vastes connaissances dans l'exploitation des mines d'or devaient, dit-il, lui être d'un grand secours.

Nous ne suivrons point l'auteur dans les détails relatifs aux nombreux districts aurifères. L'étude qu'il fait de la Contrée entière, de la distribution du métal précieux et des méthodes employées pour l'extraire, le compte-rendu des résultats généraux, auront plus d'intérêt pour nos lecteurs. Essayons d'en résumer les idées principales en les dégageant autant que possible des formes sévères de la science.

I.—CARACTÈRES GÉOLOGIQUES DE LA RÉGION AURIFÈRE.

La région aurifère de la Nouvelle-Ecosse s'étend tout le long de la côte baignée par l'Océan Atlantique, depuis le Cap au Sable, pointe la plus méridionale, jusque vis-à-vis l'île du Cap Breton. Sa longueur est de 250 milles ; sa largeur varie entre 30 et 15 milles, au sud, et n'est plus, vers le nord-est, que de 8 milles. Sa superficie totale a été évaluée à 6,000 milles carrés.

Les terres sont généralement peu élevées au-dessus du niveau de la mer ; cependant, en quelques endroits, elles présentent un relief d'environ 500 pieds. De puissants agents de dénudation, d'énormes glaciers, ont anciennement enlevé les alluvions qui recouvraient la contrée et mis les rochers à nu : c'est ainsi qu'elle a été convertie, sur bien des points, en un désert aride. Les districts où l'on a découvert l'or n'étaient, il y a peu d'années, que des forêts sans valeur. Nul doute que des explorations subséquentes amèneront d'autres découvertes plus importantes peut-être que les premières.

A quelle époque remontent les roches aurifères de la Nouvelle-Ecosse ? On ne le sait pas encore au juste. Il est bien certain qu'elles sont antérieures au temps où se formaient dans la terre ces amas de charbon dont l'industrie tire de si grands avantages, car, dans le pays même dont nous parlons, le système carbonifère leur est superposé et s'est en partie formé de leurs débris. D'ailleurs, leur structure, généralement très compacte,

l'absence dans leur masse de débris organiques, bien qu'elles aient été relativement peu altérées, prouvent qu'elles appartiennent à une période très-reculée. Selon toute probabilité, il faut les rapporter aux couches inférieures du terrain silurien.

Ces roches se sont formées au sein des eaux où elles se sont déposées lentement par couches parallèles. Elles affectent encore de nos jours cette disposition; cependant des tremblements de terre sont venus détruire partiellement la stratification: les strates ont été bouleversées, relevées sous des angles très-forts, parfois même rendues verticales. L'action souterraine ne s'est pas fait sentir irrégulièrement; elle a donné naissance à des collines, ou mieux à des ondulations du terrain qui constituent des lignes parallèles courant sensiblement de l'est à l'ouest. Plus tard d'autres soulèvements moins importants sont venus couper les premiers à angle droit. L'épaisseur totale de la formation dont nous parlons est d'environ deux milles. Elle comprend deux divisions: l'une formée par des schistes argileux, l'autre par des quartzites.

Jusqu'à ce jour ce n'est que dans les quartzites et dans les couches les plus inférieures des schistes argileux qu'on a rencontré l'or; les portions supérieures de ces dernières roches, comprenant une épaisseur d'un demi-mille, paraissent à peu près stériles.

Le lecteur pourrait s'imaginer, d'après ces indications, qu'il est nécessaire de creuser des puits d'un demi-mille avant d'atteindre les roches aurifères. Ce serait une erreur. Qu'on se rappelle les agents de dénudation dont nous avons parlé tout à l'heure. Ils ne se sont pas contentés d'enlever les alluvions superficielles, ils ont corrodé fortement aussi les roches inférieures et les ont creusées sur une épaisseur qui dépasse parfois un mille et demi. Dans ces endroits, nécessairement les couches productives se trouvent former la superficie même du sol.

En d'autres lieux où l'érosion ne s'est point produite, mais où des soulèvements ont porté à la surface les quartzites de la seconde division, on pourra trouver également de l'or.

Il importe de savoir distinguer les uns des autres les matières qui composent le terrain aurifère. En voici les principaux caractères:

La quartzite est formée de grains de quartz unis par un ciment, plus ou moins abondant, d'apparence argilacée, dur, noirâtre ou verdâtre dans l'intérieur de la pierre, mais devenant blanc par l'exposition à l'air. Cette roche est généralement désignée par les mineurs sous le nom de *Whin* (trapp), nom vulgaire que l'on donne en Ecosse à une autre espèce de pierre de même couleur et de même texture, mais qui est bien moins dure. Les couches de quartzite sont fréquemment séparées par d'autres couches d'une argile bleuâtre, souvent molle et fissile, quelquefois prenant la consistance des schistes. Cette argile forme assez fréquemment la base des filons de quartz aurifère.

Les schistes supérieurs à la quartzite diffèrent peu des couches argileuses interposées entre les strates de cette dernière.

Les roches que nous venons de décrire quoique formant la grande masse du terrain n'y dominent pas exclusivement; c'est ainsi qu'on les trouve associées, en divers lieux, avec des amas assez considérables de roches granitiques. Mais un fait qui a beaucoup frappé les géologues, c'est l'absence complète de calcaires et la grande rareté de minéraux pouvant provenir de la décomposition des calcaires. C'est la seule contrée aurifère où l'on ait jusqu'à présent observé ce phénomène.

II.—DISTRIBUTION DE L'OR.

L'or n'est pas disséminé uniformément dans les couches de quartzite et dans les strates schisto-argileuses qui les surmontent. On ne le trouve généralement, en quantité rémunérative, que dans certaines veines de quartz bien distinctes des roches où elles sont contenues.

Le professeur Silliman a divisé ces filons en deux catégories : la première comprend du quartz cristallin souvent presque blanc et contenant ordinairement l'or en grosses particules visibles. Il désigne la seconde sous le nom de filons à structure schisteuse. Le quartz y est lamellaire, de couleur sombre, parfois bleuâtre ou noirâtre, et son lustre est plutôt huileux que vitreux. Dans ces derniers, l'or se trouve disséminé en particules fines ou en plaques près des bords; parfois aussi il est invisible. M. Hunt a rencontré des filons passant de l'une à l'autre des variétés précédentes et il fait remarquer que l'on trouve quelquefois l'or en gros morceaux dans le quartz d'apparence huileuse.

Les filons sont-ils de formation postérieure à celle des terrains qui les renferment? En d'autres termes, peut-on les considérer comme des dépôts qui seraient venus remplir des vides créés par les dislocations du sol?

C'est l'opinion de M. Campbell, mais M. Hunt ne l'adopte point. "La structure laminée de plusieurs des filons, dit-il, et l'intercalation, entre leurs assises, de lames ou assises continues et fines d'argilite, ne peut guère être expliquée autrement qu'en supposant que ces filons ont été formés par le dépôt successif des matières qui se trouvaient à la surface du sol."

On conçoit toute l'importance pratique de cette question. Si M. Campbell a raison, on ne devra chercher les filons que là où le sol a été bouleversé et le plus souvent il sera impossible d'en prévoir la direction; si l'on vient à perdre leur trace, on ne saura plus de quel côté diriger les recherches pour la retrouver. Admet-on, au contraire, avec M. Hunt, que les filons se sont formés à la surface du sol en même temps que les roches qu'ils traversent? Ces filons feront alors partie de la stratification; s'ils viennent à disparaître par suite de l'interposition sur leur trajet de matières étrangères ou pour d'autres causes, on sera sûr de les retrouver

plus loin en continuant à chercher dans la même direction, à moins toute fois qu'on se trouve sur un point où s'est fait sentir violemment l'action des tremblements de terre. Dans ce dernier cas, il faudra un examen attentif et une grande habitude pour retrouver la continuation de l'assise où s'étaient faits les premiers travaux ; mais cette reconnaissance opérée, on sera à peu près sûr aussi de rencontrer de nouveau la veine aurifère.

En pratique, c'est d'après l'opinion adoptée par M. Hunt que sont dirigées les recherches des mineurs, et M. Campbell a constaté lui-même que tous les filons productifs, découverts jusqu'à ce jour, suivent la stratification. Ces filons se trouvent à des profondeurs très-variables. Un écrivain de la *Mining Gazette* fait observer qu'ils se présentent généralement, sinon toujours, en groupes comprenant douze, vingt et quelquefois un plus grand nombre de filons de dimensions diverses. C'est encore là un fait remarquable et dont il faut nécessairement tenir compte dans l'exploitation des mines.

L'épaisseur des filons de quartz varie de quelques lignes à six pieds ou même plus, mais cette grande épaisseur est rarement continue et l'on peut dire que l'épaisseur moyenne des filons exploités est de quinze pouces. Voici ce que dit M. Michel sur la manière dont l'or s'y trouve distribué :

“ En creusant un puits, sur un filon, il faut s'attendre à traverser des portions riches et d'autres qui sont pauvres et même stériles. La disposition du métal dans le filon offre aussi de grandes variations : quelque fois il se trouve au milieu en une seule assise, et, dans d'autres cas, il présente plusieurs assises parallèles aux murs. Ces assises d'or disséminé sont d'une étendue limitée et ce n'est souvent qu'à une certaine distance de leurs limites qu'on trouve des assises semblables. J'ai observé dans plusieurs cas, que l'or visible est généralement plus abondant dans les portions du filon qui adhèrent au schiste, lesquelles forment généralement le mur d'appui et sont souvent très-riches en or.

Si les résultats obtenus depuis quelques années, à la Nouvelle-Ecosse, démontrent que les veines sont d'une richesse irrégulière, ils prouvent aussi que la richesse est continue à mesure que l'on gagne une plus grande profondeur. J'ai vu des échantillons riches en or visible extraits de profondeurs de 105, 156, 180 et 215 pieds respectivement, dans les districts de Mont Uniacke, Renfrew, Wine Harbour et Sherbrooke, et je sais qu'un puits sur la veine de Tudor, à Waterley, donne, à une profondeur de 185 pieds, du quartz qui rend plus d'une once d'or à la tonne. A une profondeur beaucoup plus grande on trouvera probablement des variations analogues dans des veines comme celles qui viennent d'être mentionnées, et qui, avec une grande régularité de forme et de position, présentent des alternatives de quartz riche et de quartz pauvre aux profondeurs déjà indiquées. Abandonner une exploitation à cause d'un appauvrissement temporaire du filon,—circonstance très-ordinaire dans cette région,—serait

donc une grande imprudence ; de plus, dans une grande exploitation, où l'on travaille plusieurs veines à la fois, la richesse des unes compensera toujours la pauvreté temporaire des autres. Je suis d'avis que le découragement mal fondé et le manque de connaissances scientifiques, ainsi que la négligence des préparatifs nécessaires, ont trop souvent contribué à décourager des entreprises minières à la Nouvelle-Ecosse, et je crois qu'on reprendra avec avantage l'exploitation des mines aujourd'hui abandonnées. ”

Nous avons vu comment d'anciens glaciers avaient profondément creusé les assises de la contrée aurifère de la Nouvelle-Ecosse. Les rochers qui se trouvent à la surface du sol sont moutonnés, striés, profondément cannelés, et la direction des stries et des cannelures montre que les glaces étaient entraînées, par leur pente, vers l'Océan. C'est donc dans l'Océan que les débris arrachés par cette action puissante sont allés s'ensevelir. En quelques lieux cependant ils se sont accumulés et ont donné naissance à des îles. Ainsi s'est formée l'île au Sable distante de plus de 50 milles de la côte. Il était facile de prévoir que cette terre d'alluvion contient de l'or et les recherches exécutées ont prouvé qu'elle est en effet d'une grande richesse. Malheureusement, l'argile à galets dont elle se compose est si tenace qu'on ne peut l'exploiter dans des conditions suffisamment économiques. Ce n'est que dans les lieux où le terrain a été remanié par les flets qu'on pourra chercher l'or avec avantage.

Nous ne devons pas terminer cet aperçu sans ajouter qu'en dehors de la région que nous étudions on a découvert des alluvions plus anciennes que celles de l'époque glaciaire et qui paraissent contenir aussi une grande quantité d'or. Les couches conglomérées de la rivière Gay, dans le comté de Colchester, en sont un exemple. Vienne la découverte d'une étendue considérable de ces antiques dépôts, et la Nouvelle-Ecosse comptera une seconde région aurifère.

III.—EXPLOITATIONS DES FILONS AURIFÈRES.

L'exploitation des filons aurifères exige quatre opérations successives : l'extraction du minerai, la pulvérisation, l'amalgamation et la décomposition, par la chaleur, de l'amalgame obtenu.

Nous allons décrire les méthodes les plus généralement usitées à la Nouvelle-Ecosse pour ces diverses opérations, en nous écartant le moins possible des termes du rapport que sa longueur seule nous empêche de citer textuellement dans cette intéressante question.

L'exploitation des mines se fait quelque fois à découvert, mais plus généralement au moyen de puits où viennent aboutir des galeries latérales. Ces puits servent à descendre les mineurs, à enlever le minerai, à ventiler et assécher la mine. Les puits, de forme rectangulaire, sont verticaux ou inclinés suivant le plongement du filon dont ils comprennent toute l'épais-

seur ; on y fait une charpente plus ou moins forte suivant la solidité des murs, à mesure que le creusement avance. A une certaine profondeur, on ouvre, en longeant la direction du filon, des galeries qui servent à l'extraction du minerai. L'exploitation se fait ainsi par degrés successifs, en continuant le creusement du puits qui doit toujours descendre plus bas que la dernière galerie.

Pour enlever les matières du filon deux méthodes sont suivies. D'après l'une appelée dans le pays, *overhand stoping*, on attaque la veine de bas en haut ; l'autre méthode consiste à faire des excavations du haut en bas. Dans ce dernier cas tous les matériaux sont amenés à la surface où il est facile d'en opérer le triage et de recueillir les plus petites parcelles de minerai ; dans le premier cas, au contraire, les matières de rebut sont maintenues en place au moyen d'un échaffaudage, le triage se fait dans la mine même où le défaut de lumière occasionne des pertes sérieuses. Cette méthode défectueuse est maintenant généralement abandonnée.

Le mécanisme qui sert à enlever le minerai du puits est des plus simples : un treuil placé à l'ouverture et mû par deux hommes, suffit pour de faibles profondeurs. Lorsque la mine se trouve à un niveau beaucoup plus bas, les hommes sont remplacés par des chevaux. Ce mécanisme sert en même temps à monter et à descendre les mineurs, lorsqu'il n'y a pas d'échelle dans le puits, et à faire fonctionner les séaux pour l'assèchement ; à moins que le volume d'eau soit trop considérable et n'exige l'emploi d'une pompe.

Au sortir du puits le minerai est soumis à l'action des moulins à broyer. Ces moulins se composent d'une ou plusieurs batteries qui consistent en des tiges métalliques terminées par des pilons de fer doublé d'acier. Au moyen d'un mécanisme mû par l'eau ou la vapeur, les pilons sont soulevés à la hauteur de dix à douze pouces, puis retombent de tout leur poids dans une boîte rectangulaire, faite d'un seul morceau de bois, doublée au fond par une forte plaque métallique et dans laquelle on introduit le minerai déjà réduit en petits fragments.

Durant l'opération une quantité d'eau suffisante pour aider la pulvérisation et pour entraîner la matière pulvérisée, est fournie à chaque pilon par des tubes munis de robinets d'arrêt.

En avant de chaque batterie il existe une ouverture qui se ferme au moyen d'un châssis mobile garni d'une grille à tissu fin. A travers cette grille coule la boue liquide produite par la pulvérisation du minerai sous l'eau et chassée des boîtes par les coups des pilons ; en sortant, cette boue passe sur une série de tables fixes ou à oscillation, légèrement inclinées et placées les unes au-dessous des autres à différents niveaux ; de là, elle se rend à un endroit destiné aux matières de rebut.

Les grilles ont généralement de 160 à 200 trous par pouce carré. Plus elles sont fines, moins on broie de minerai dans un temps donné, mais plus

le traitement est complet ; il est utile de donner à ces grilles une légère inclinaison, afin de favoriser la sortie des matières.

Le moulin le plus remarquable de la Nouvelle-Écosse est celui de la "Compagnie d'Ophir," dans le district de Renfrew, récemment construit par M. Peter Monteith. Les pilons, qui sont ronds et à rotation, présentent plusieurs avantages sur les pilons carrés et n'ayant qu'un mouvement vertical (*non rotating.*) On prétend que l'effet d'un pilon rond qui conserve en tombant son mouvement de rotation est beaucoup plus énergique que celui d'un pilon carré qui tombe sans tourner sur lui-même. L'expérience a démontré qu'avec le premier on peut broyer, dans un temps donné, une quantité de roches beaucoup plus considérable, et que, de plus, la détérioration est bien moindre.

Le moulin de la "Compagnie d'Ophir," a vingt-quatre pilons disposés en quatre batteries juxtaposées. Le poids de chaque pilon y compris la tige est de six cents livres ; le pilon retombe d'une hauteur de dix pouces, et le nombre des coups est de soixante-cinq à soixante-dix par minute.

Cette énorme machine est mise en mouvement par un pouvoir d'eau. La roue hydraulique a un diamètre de seize pieds et une largeur de huit, divisée en deux séries de seaux. La force de la chute est égale à cinquante chevaux. Ce moulin broie de vingt-quatre à vingt-huit tonnes de minerai en vingt heures.

Lorsque l'exploitation d'une mine est bien conduite et que l'approvisionnement de minerai est régulier, le moulin à broyer doit fonctionner jour et nuit excepté durant les réparations et le nettoyage des boîtes, qui a lieu à peu près tous les quinze jours.

Après que le quartz a été réduit en poudre très-fine, on pourrait le séparer de l'or qu'il contient par un simple lavage. Ce traitement est généralement employé dans l'Amérique du Sud. Dans la région de Grass Valley, en Californie, on fait couler l'eau et le sable sortant des batteries, sur une succession de tables inclinées à trois ou quatre degrés et recouvertes d'une grosse étoffe grise fabriquée spécialement pour cet usage. Par ce procédé, on extrait environ les neuf-dixièmes de l'or contenu dans la roche. On fait alors passer le résidu sur des tables au moyen de rifoires de cuivre amalgamé et l'on obtient ainsi une nouvelle portion d'or qui se combine avec le rifoire. Ce traitement est considéré comme l'un des plus avantageux qu'on puisse employer.

Dans la Nouvelle Écosse on a recours à l'amalgamation, c'est-à-dire à une combinaison d'or avec le mercure ou vif-argent.

L'opération se fait dans les boîtes mêmes où le quartz est broyé sous les coups des pilons. Cela exige l'introduction dans les boîtes, à des intervalles réguliers, d'une petite quantité de mercure ; cette quantité dépend de la richesse du minerai. A la mine d'Ophir on introduit au début de l'opération et successivement toutes les quatre heures, une cuillerée de mercure ;

toute fois, après quelques jours, si le minerai est pauvre on diminue la quantité de mercure, et on l'augmente dans le cas contraire.

Le mercure venant en contact avec les parcelles d'or s'en empare, se combine avec elles et il en résulte un corps nouveau, un alliage, appelé amalgame de mercure. Cet amalgame est mou et pâteux et se réunit en grande partie sur le fond de la boîte d'où on le retire tous les quinze jours ou toutes les semaines. Après avoir relevé les pilons et enlevé les grilles, on emploie un jet d'eau pour briser la masse compacte du minerai partiellement broyé qui remplit la boîte ; les plus gros fragments sont enlevés à la main, et rien n'empêche alors d'enlever l'amalgame. Les boues qui avaient coulé sur les tables placées en avant de la batterie renferment le reste de cet amalgame ; on le sépare en dirigeant sur les tables un jet d'eau qui entraîne le sable seulement.

Les opérations précédentes étant terminées, il ne reste plus qu'à traiter convenablement l'amalgame pour en extraire l'or. On commence par le presser dans une peau de chamois, ou dans une étoffe à tissu très-serré, pour en exprimer le mercure en excès ; on le divise ensuite en boules de dimensions convenables, et on l'introduit dans une cornue de fonte qui a dû préalablement être enduite intérieurement d'une couche d'argile pour prévenir l'adhésion de l'or. Cette cornue ainsi préparée est placée sur le feu ; la chaleur volatilise bientôt le mercure, et, à la fin de l'opération, l'or reste dans la cornue sous la forme de masses spongieuses que l'on passe au creuset et que l'on fait fondre en lingots.

La méthode que nous venons de décrire est loin de permettre l'extraction de tout l'or contenu dans le minerai. Une partie du précieux métal reste empatée dans le quartz dont la pulvérisation n'a pas été suffisante ; une plus grande partie, combinée avec du soufre, de l'arsenic, et divers métaux échappe également à l'action du mercure. On a reconnu que l'amalgamation est plus parfaite par l'addition, au mercure, d'une petite quantité de sodium. Mais, même dans ce cas, les pertes sont assez sensibles, et il y aurait lieu de faire subir aux rebus un traitement nouveau, comme on le fait en d'autres pays. Le professeur Silliman a obtenu de plusieurs livres de sulfure, provenant de Montague, 276 piastres d'or à la tonne, et le travail d'extraction n'excédait guère 13 piastres.

IV.—RENDEMENT DES MINES D'OR.

Il est impossible d'évaluer avec précision la quantité totale d'or provenant des mines de la Nouvelle-Ecosse depuis leur découverte. Le département des mines n'a été organisé qu'en 1862, et l'on n'a obtenu de rapports complets que l'année suivante. Depuis lors les chiffres officiels accusent un nombre rond de 119,541 onces. Au prix fixé par le gouvernement, soit \$18.50 l'once, cette quantité d'or représente, \$2,390,508 ; mais à

\$20, valeur réelle de l'or de la Nouvelle-Ecosse,—à cause de sa pureté exceptionnelle—la somme devient \$2,390,081.

La réserve du gouvernement étant de trois centièmes, on voit que les mines dont nous parlons ont dû apporter au trésor plus de 71,000 piastres.

Le nombre des ouvriers employés en 1867 a été de 676 : le nombre de tonnes de quartz, extrait et broyé dans l'espace de douze mois de travail, s'élève à 30,673 ; le poids d'or obtenu est de 27,583 onces, ce qui représente une valeur moyenne de 765 piastres pour chaque ouvrier.

N'oublions pas que le rendement d'une mine dépend plus encore de la perfection des procédés employés pour le broyage du minerai et l'amalgamation de l'or que de la richesse des filons. Ceci explique pourquoi à Sherbrooke la moyenne s'élève à 1592 piastres pour chaque mineur tandis qu'en d'autres districts elle reste au-dessous de 400.

M. Hunt, après mûr examen, ne balance pas à mettre les mines de la Nouvelle-Ecosse avant celles de la Californie au point de vue de la richesse, et il conclue ainsi son rapport :

“ Il est bien surprenant que les exploitations minières soient tellement limitées à la Nouvelle-Ecosse, où la région aurifère comprend une superficie de plus de 6000 milles carrés et où, malgré le manque d'habileté chez les premiers explorateurs et aussi d'un capital suffisant, on a déjà obtenu des résultats si remarquables. Les filons de cette région sont réguliers dans leur structure et conservent leur richesse jusqu'à des profondeurs de 200 et 300 pieds ; de plus, leurs relations géologiques portent à croire qu'ils sont uniformes jusqu'aux plus grandes profondeurs qu'on puisse atteindre. On peut ajouter que le prix de la main-d'œuvre est modéré puisqu'il n'excède pas \$1,25 par jour ; le combustible, bois et charbon, est à bon marché et en abondance ; le climat est sain et toute la région est, facilement accessible. Lorsqu'on prend toutes ces choses en considération, il semble qu'aucune région minière n'offre un plus bel avenir que la Nouvelle-Ecosse, avenir qui se réalisera si l'on peut y attirer le capital et des explorateurs habiles.”

E. Y.

NÉCROLOGIE.

I.—ROSSINI.

Henri Beyle écrivait en 1824 : “ Depuis la mort de Napoléon, il s’est trouvé un homme duquel on parle tous les jours, à Moscou comme à Naples à Londres comme à Vienne, à Paris comme à Calcutta. La gloire de ce homme ne connaît d’autres bornes que celles de la civilisation et il n’a pas trente deux ans.”

Cet homme était Rossini, le plus célèbre des Compositeurs Italiens de ce siècle, à qui la postérité conservera le surnom de “ Cygne de Pesaro.”

Il était né dans cette petite ville des États de l’Église, le 27 février 1792. Son père et sa mère, musiciens ambulants, charmés de la beauté de sa voix, et de ses dispositions musicales, le firent étudier sous Tesei, et sous l’abbé Mattei, maître de composition au lycée de Bologne.

Lorsqu’il sut ce qui était nécessaire pour harmoniser des opéras, il laissa ses maîtres pour se livrer à son génie, et se former plus rapidement en mettant en partition les quatuors et les symphonies de Haydn et de Mozart, pour lesquels maîtres, comme pour Cimarosa, il conserva jusqu’à ses derniers jours un culte d’admiration sans limites.

A seize ans, Rossini composait des chefs-d’œuvre. En moins de sept mois, dans le cours de 1812, il donna cinq opéras aux théâtres italiens. Les années suivantes ne furent pas moins fécondes et les œuvres les plus belles ne cessaient d’éclorre sous sa plume.

Loin de s’épuiser dans cette fécondité, le génie du Maître acquérait au contraire de la puissance et de l’étendue. A la gaieté, à la verve facile de ses premiers débuts venait se joindre dans une grande mesure l’inspiration mâle, large et profonde qui caractérise ses chefs-d’œuvres les mieux connus.

“ On ne saurait comparer qu’à des coups de tonnerre, l’explosion des succès remportés par *Tancrède* à Venise, *Otello* à Naples, le *Barbier* à Rome, la *Gazza-Ladra* à Milan. Stendhal raconte que le lendemain de *Tancrède* on s’abordait plein de joie dans les rues de Venise avec ces mots : “ Cimarosa est revenu au monde. ” Le *Facchino*, en prenant la malle du voyageur, répondait à ces questions par le *Mirivedrai ti rivedro !* et le grave tribunal rendait ses arrêts accompagné par l’auditoire qui chantait *Di tanti palpiti.*” (1)

(1) B. Jouvin.

En 1822, libre de ses engagements avec les théâtres italiens, Rossini visita en triomphateur les premières capitales de l'Europe. A Vienne il fut reçu avec enthousiasme ; en Angleterre il gagna 25,000 francs en moins de cinq mois ; à Paris il reçut la consécration de sa gloire par le succès un peu tardif du *Barbier de Séville*.

Dès lors, pour Rossini, la France devint une seconde patrie. Le sacre de Charles X donna naissance à un nouveau chef-d'œuvre, suivi d'autres œuvres dont le dernier mot fut *Guillaume Tell*.

“ Ici, à la grâce facile et féconde du génie italien, à ce rythme si clair et si accentué, à une richesse d'instrumentation, et à une intelligence de l'harmonie dignes de l'Allemagne, il avait su allier toute la puissance d'action dramatique qui caractérise la musique Française.”

Ses succès ne furent pas sans conteste, l'envie et la calomnie s'attachèrent à cette gloire, comme à toutes les renommées brillantes, pour les souiller de leur bave fétide : Mais le Maître, indépendant par sa fortune, les pensions du gouvernement et les richesses accumulées dans son palais de Bologne, put faire fi, de la gloire, et de ceux qui la dispensent ; il eut même assez de grandeur d'âme pour pardonner aux envieux et venir à leur secours dans leur détresse, lorsqu'ils ne le soupçonnaient pas assez noble cœur, pour oser lui tendre la main.

En 1841, Rossini parut vouloir rompre le silence qu'il avait gardé depuis *Guillaume Tell* et donna à la musique religieuse son *Stabat* qui n'effaça pas la gloire des œuvres précédentes, malgré les beautés incontestables qu'il renferme.

Après cet effort, il rentra dans un repos, qui d'ailleurs était réclamé par le triste état de sa santé. Il a cependant laissé comme testament une messe qui sera prochainement exécutée au Théâtre Italien, et qui fut peut être l'œuvre des loisirs de ce sommeil apparent.

Dès 1823, il était *Associé* étranger de l'Académie des Beaux-Arts, il était décoré de presque tous les principaux Ordres de l'Europe. Dans ses dernières années, il fut nommé Commandeur de la Légion-d'Honneur, et il eut, quatre ans avant de mourir, la satisfaction de voir ses concitoyens lui élever une statue à Pesaro, sa ville natale. Que pouvait-il désirer encore : plus rien qu'une mort chrétienne et pleine de foi, et, on le sait, cet honneur et cette paix n'ont point manqué au *Maestro* italien qui fut à la fois le sujet, le chantre et l'admirateur passionné de l'Immortel Pie IX.

II.

M. EMPIS.

Une existence peu connue et dont la mort laisse cependant un fauteuil vacant à l'Académie française est celle de M. Empis, mort le 16 décembre 1868.

M. Empis était né en 1795. Il débuta dans la carrière dramatique par des librettos d'opéras, en société avec divers auteurs. Sous la

Restauration il fut attaché aux divers départements de la liste civile, et fut successivement secrétaire des bibliothèques du roi, vérificateur du service des gouvernements des maisons de la couronne, et chef de la première division au ministère de la maison du roi.

Dès cette époque (1824-1830,) il était déjà connu au théâtre par des œuvres qui ne manquent pas d'une certaine hardiesse, et auxquelles la finesse et l'exactitude de l'observation ont valu un succès de vogue. Ses œuvres nombreuses se classent en opéras, comédies, tragédies et scènes historiques : le mieux accueilli de ses ouvrages a été la *Mère* et la *filles* qu'il donna à l'Odéon en collaboration avec Mazères.

Il était officier de la Légion d'honneur, et depuis 1847 membre de l'Académie française où il avait hérité du fauteuil de Jouy, l'heureux lyrique qui composa la poésie de *Moïse* et du *Guillaume Tell* de Rossini et mourut Bibliothécaire du Louvre.

Passons aux morts illustres de 1869 qui ne paraît pas devoir être moins impitoyable pour les grands hommes que 1868.

III.

FUAD-MEHMED-PACHA.

Le 7 février le télégraphe de Nice annonçait à Paris la mort de Fuad-Pacha, homme d'Etat et littérateur Ottoman.

Né en 1814 à Constantinople d'un père et d'une mère poètes, Fuad reçut une éducation plus classique que celle de la plupart des jeunes Ottomans qui se préparent à entrer dans la carrière politique. Il s'était fait déjà connaître par quelques poésies, lorsque l'exil de son père Izzet-Effendi Kitchegizadi, tombé dans la disgrâce du Sultan, l'obligea de demander une profession à la médecine. Après quatre ans d'études, il fut nommé médecin de l'Amirauté sous Tahir-Pacha qu'il accompagna dans son expédition contre Tripoli.

A son retour à Constantinople, il abandonna la médecine, et se prépara à entrer dans la diplomatie par l'étude de l'histoire, des langues modernes, du droit des gens, de l'économie politique. Nommé secrétaire d'ambassade, il accompagna en 1840 Chékib-Effendi dans sa mission de Londres et rendit dans ce poste de grands services à sa patrie.

De 1843 à 1848, interprète de la Porte, chef du bureau de traduction, il se fit un nom à la cour d'Isabelle, de Dona Maria, et à Constantinople auprès du duc de Mont-pensier pendant le séjour que ce prince y fit, et ces succès lui valurent le grand-cordon d'Isabelle la catholique, celui de la Tour et de l'Épée, et de la Légion d'honneur.

Son talent l'éleva bientôt à la charge de grand Récérendaire, Amedji, et lorsque les troubles de Iassy et de Bucharest éclatèrent, il fut nommé Commissaire général, et par une sévérité qui a suscité de vives récriminations, il parvint à rétablir l'ordre et la tranquillité dans les principautés.

Il était ministre des affaires étrangères, après l'avoir été de l'intérieur, lorsque surgit la question des Lieux-Saints ; il se montra très-opposé aux prétentions de la Russie. Désapprouvé par le Sultan il se vit obligé de donner sa démission. (1853)

Pendant la guerre de Crimée, il remplit plusieurs missions de la Porte, auprès d'Omer-Pacha, et en Epire, réprima l'insurrection grecque ; puis rentré au ministère des affaires étrangères, il fut l'auteur de Hatti-Chérif,

du 18 février 1856, le créateur des télégraphes et des phares sur le Bosphore.

Après la pacification des troubles de Syrie, sous Aali, il redevint Grand-Vizir en 1858, et en 1861, il s'appliqua à la réforme des finances.

En 1863, il donna de nouveau sa démission pour vivre de la vie privée, s'occupant de sciences et de littérature, et de la publication d'une *grammaire ottomane* estimée en Turquie.

En ces derniers temps l'état de sa santé fortement éprouvée par les travaux de sa longue carrière l'avait obligé de venir demander à Nice un climat plus doux. Il a succombé à une hypertrophie de cœur qui le faisait cruellement souffrir depuis longtemps.

Sa mort est une perte sérieuse pour l'empire ottoman. Fuad-Pacha était honoré de presque tous les Ordres d'Europe, et il méritait ces honneurs par les talents éminents dont il était doué. Il parlait le français à merveille et faisait des mots comme Tallayrand. Son poème sur l'*Alhambra* est estimé des lettrés, et les hommes d'Etat ont admiré ses vues neuves et élevées en politique.

Il était avec Aali-Pacha le dernier grand Vizir, un des hommes d'Etat les plus éminents.

C'est une perte pour la civilisation ; car Fuad avait été élevé sous les yeux de Reschid-Pacha, l'illustre promoteur des réformes dans l'empire ottoman ; il avait compris de bonne heure que la Turquie, pressée de tous côtés par les convoitises de la Russie, ne trouverait son salut que dans sa régénération intérieure, et dans un rapprochement intime avec la politique et les principes des deux grandes puissances occidentales.

Dans tout le cours de sa carrière diplomatique et politique, Fuad se montra le disciple fidèle des idées de Reschid-Pacha, ce grand ministre, qui, le premier, rompit avec les traditions surannées du vieux parti turc, et qui a laissé à Paris de si brillants souvenirs.

IV.

LE MARQUIS DE MOUSTIER.

Le Marquis de Moustier, sénateur, a succombé le 10 février à la maladie dont il souffrait depuis plusieurs mois, et qui au moment de sa sortie du ministère des affaires étrangères, qui pouvait être attribuée à une disgrâce, s'était fort aggravée.

Né en 1815, M. de Moustier débuta dans la vie politique à la législative en 1849, où il fut envoyé par le département du Doubs. C'est là que commencèrent ses relations avec le prince Louis-Bonaparte.

En 1853, M. de Moustier fut nommé ministre de France à Berlin, où il demeura six ans. Au mois de novembre 1859, il fut appelé à l'ambassade d'Autriche, d'où il passa, au mois d'août 1861, à celle de Constantinople. Le 1er septembre 1866, l'Empereur l'appela au ministère des affaires étrangères, et, ces fonctions, il les conserva jusqu'au mois de décembre 1868, époque où le mauvais état de sa santé, et les difficultés qui surgirent entre lui et M. Rouher le contraignirent à la retraite.

C'est sous son ministère que la France vint au secours du Saint-Père et appuya les troupes pontificales à la journée de Mentana.

D'après le *journal officiel*, si M. de Moustier avait pu se rétablir, l'Empereur se proposait de lui confier encore une grande ambassade.

Le marquis de Moustier était sénateur, grand-croix de la Légion-d'honneur et Président du Conseil général du Doubs.

Les deux pièces suivantes ont été *lues*, avec mélange de chant, par les *Jeunes Aveugles* de l'Asyle Nazareth, dans la dernière soirée annuelle au profit de l'Institution. Cet établissement, fondé par Mr. V. Rousselot, prêtre de St. Sulpice, et dirigé par les *Secours Grises*, est le seul établissement catholique en ce genre qui existe dans toute l'Amérique du Nord.

LA PETITE AVEUGLE.

Élégie.

Le ciel m'a ravi la lumière,
Hélas ! plaignez mon triste sort.
Dès le début de ma carrière,
Que n'ai-je pu trouver la mort ?
Ma vie, à peine à son aurore,
Fut atteinte dès le berceau ;
Je gémis, je gémis encore,
Je gémirai jusqu'au tombeau.
La vie, hélas ! n'a point de charmes,
Pour qui ne peut point voir le jour ;
A l'aveugle donnez des larmes,
Donnez l'aumône de l'amour.

Jamais je n'ai vu de ma mère
Le sourire si caressant ;
Ses traits, sa personne si chère,
J'en étais privée en naissant.
Pourtant la suivre dans la vie,
La voir, accompagner ses pas,
L'aider, c'eût été mon envie ;
Je le voudrais et ne puis pas.
Où sont ici pour moi les charmes,
Mère, qui m'as donné le jour ?
Hélas ! mon œil n'a que des larmes
Pour te payer de ton amour.

Un jour, hélas ! pour sa tendresse
J'aurais voulu du poids des ans
La soulager, dans sa vieillesse,
Et soutenir ses pas tremblants.
Mais d'une éternelle impuissance
Je fus frappée à mon matin,
Je traîne une inutile enfance,
Déjà peut-être à son déclin.
En moi comment trouver les charmes,
Mère, qui m'as donné le jour ?
Hélas ! mon œil n'a que des larmes
Pour te parler de mon amour.

Autour de moi, de la nuit sombre
Je ne vois que le triste aspect ;
Tout est pour moi noyé dans l'ombre,
Tout, jusqu'au plus riant objet.
Le riche éclat de la nature,
Ses couleurs, son reflet si beau,
Ses fleurs et sa verte parure,
Tout pour moi ressemble au tombeau.
La nature même est sans charmes
Pour qui ne peut point voir le jour,
A l'aveugle donnez des larmes,
Donnez l'aumône de l'amour.

Oiseaux qui peuplez le feuillage,
Vous tous, hôtes brillants des airs,
J'entends bien votre doux ramage,
J'écoute vos tendres concerts ;
Mais pour vous guider dans la nue,
Et, libres, voler vers les cieux,
Vous aussi vous avez la vue,
A vous le ciel donna des yeux.
Moi, je ne puis goûter ces charmes,
Je soupire, hélas ! tout le jour,
Et, trempant mon pain de mes larmes
J'attends l'aumône de l'amour.

Soleil, foyer de la lumière,
Du monde la vie et l'amour,
Géant, dont l'immense carrière
Du ciel embrasse le contour ;
De toi que j'entends de merveilles !
Mais que fait à moi ta beauté ?
Et si chaque jour tu m'éveilles,
Ce n'est point pour voir ta clarté.
Vous pour qui la vie a des charmes,
O vous qui pouvez voir le jour,
A l'aveugle donnez des larmes,
L'aumône et le pain de l'amour.

Si du ciel la voûte brillante
Et son firmament radieux,
Si des champs la robe éclatante
S'étale avec pompe à vos yeux,
Vous qui d'un si riche avantage,
Jouissez en paix, plaignez-nous,
Mais de pitié laissez un gage
A celles qui prirent pour vous.
Mêlez, ah ! mêlez quelques charmes
Au malheur qui nous suit toujours,
L'aveugle obtiendra par ses larmes
Que le ciel prolonge vos jours.

Si je voyais votre visage,
Et des pleurs roulant dans vos yeux,
Peut-être d'un meilleur langage
Je trouverais l'art merveilleux ;
Mais dans la nuit profonde, obscure,
Qui, pour moi, ressemble à la mort,
Où trouverai-je une figure
Pour vous émauvoyer sur mon sort ?
Vous pour qui la vie a des charmes
Riches, qui coulez d'heureux jours
De l'aveugle essayez les larmes,
Lui faudra-t-il pleurer toujours ?

Plaintes, cessez ! . . . loin de mon âme,
 Loin, tout murmure injurieux ;
 Le divin-amour, de sa flamme
 A touché des cœurs généreux.
 De Dieu, visible Providence,
 Fiers de s'assimiler à Lui,
 Ils veulent de notre existence
 En ce jour devenir l'appui.
 Notre malheur même a des charmes
 Quand de nobles cœurs, à leur tour,
 Du pauvre partageant les larmes,
 Offrent l'aumône de l'amour.

A. B.

MERCÍ.

(*Par une des plus petites Enfants de l'Asile Nazareth.*)

Le premier mot qu'une enfant doit apprendre,
 Après Maman ! puis Papa ! c'est *Merci* !
 Et la raison, si je sais la comprendre
 Et l'exprimer, en deux mots, la voici :

L'Enfant n'a rien : donc il faut qu'on lui donne ;
 Or, qui reçoit doit répondre : *Merci* ! . . .
 Rien de plus juste ; et chacun lui pardonne
 De ne savoir dire encor que : *Merci* !

Bientôt, pourtant, l'enfant peut se suffire ;
 Elle reçoit ; mais elle donne aussi ;
 Par elle aidé, le pauvre peut lui dire :
Dieu vous le rende ; aimable enfant, Merci !

Celle qui, seule, assise en l'indigence,
 Ne peut donner, vous la voyez ici,
 Tendant la main ; mais sa reconnaissance,
 Ne peut jamais que répondre : *Merci* !

Merci, mon Dieu ; toi dont la Providence,
 Pour consoler mon malheur, jusqu'ici,
 A su si bien, sur ma triste existence
 Appitoyer de nobles cœurs : *Merci* !

Cœurs généreux, âmes compatissantes,
 L'appui du pauvre, après Dieu, vous aussi,
 Goûtez déjà les douceurs ravissantes
 Qu'à la vertu le ciel promet ; *Merci* !

Bénis sur terre où votre cœur dépense
 Ses charités,—on le sait bien ici,—
 Un jour, au ciel, du Dieu qui récompense,
 Vous recevrez un éternel *Merci*.

A. B.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

(Suite.)

XXII.

UN COUP DE POIGNARD.

Le lendemain, il était tard lorsque Henri de Brabant s'éveilla. Son premier soin fut de se rendre dans la chambre de ses pages, dont l'absence prolongée commençait à l'inquiéter, mais ils n'avaient pas reparu. Il se fit servir à déjeuner à la hâte, et appela l'hôtesse du *Faucon-d'Or* pour l'envoyer demander à Blanche s'il y avait un service qu'il pût lui rendre. Mais, à sa grande surprise, il apprit qu'elle s'était levée de très-bonne heure, et qu'elle était sortie sans même dire qu'elle dût revenir.

Le chevalier était triste et abattu : jamais de sa vie il ne s'était senti l'âme si oppressée.

Ce fut donc le cœur gros qu'il traversa la ville et se dirigea, pour obéir au désir que lui avait exprimé Satanais, vers les bords de la Moldau.

Le paysage était charmant de ce côté, et c'est là que venaient se promener les bons bourgeois de Prague, le dimanche et les jours de fêtes.

Il suivait depuis quelque temps le cours de la rivière, quand un cri d'angoisse frappa soudain ses oreilles, et aussitôt il aperçut une femme flottant au milieu du courant qui l'emportait. C'était Blanche !

La jeune fille l'avait vu, l'avait reconnu, et avait même tendu les bras vers lui.

Obéissant à l'impulsion généreuse de sa nature, le chevalier se jeta sans hésitation dans le fleuve. L'eau était profonde et rapide, mais il nagea d'un bras vigoureux. Au moment où il allait saisir Blanche par ses vêtements, elle s'enfonça brusquement, comme si elle eût été changée en un morceau de plomb. Elle reparut à quelque distance, plus bas, et jeta un cri qui retentit lugubrement.

Le chevalier redoubla d'efforts, et, les yeux fixés sur la jeune fille, fendit l'eau de toute la force de ses bras nerveux. Enfin, il put accrocher sa robe, il l'éleva à la surface, la soutint ainsi inanimée, et en quelques secondes la déposa sur les bords fleuris du fleuve.

Pendant un moment il craignit que la vie ne fût éteinte en elle, et ce fut avec une sorte de désespoir qu'il se pencha sur son visage blanc de la pâleur de la mort, et qu'il chercha les battements de son cœur. Néanmoins, il employa énergiquement tous les moyens propres à la ranimer : il tordit les tresses humides de sa chevelure, lui prit les mains, et les frotta fortement entre les siennes ; et, au bout de quelques minutes, il eut la joie de

voir les couleurs revenir à ses joues. Elle commença ensuite à respirer, et son sein se souleva faiblement d'abord. Elle ouvrit les yeux, et les fixa avec étonnement sur le chevalier, comme si elle n'avait point conscience de ce qui lui était arrivé.

Mais, dès que Henri lui eut adressé quelques paroles pour la rassurer, la mémoire lui revint, et elle fixa sur lui un regard plein de reconnaissance.

A ce moment, on entendit le frôlement d'une robe dans un bosquet voisin ; Henri leva la tête, et aperçut Ætina qui, droite et immobile, contemplait la scène qu'elle avait devant elle.

Son visage exprima d'abord la surprise et la joie ; mais, quand elle vit combien Blanche était belle et qu'elle comprit que le chevalier venait de lui sauver la vie en l'arrachant des flots, elle eut un moment d'ennui et de dépit.

Oui, Ætina était jalouse ; mais, honteuse d'avoir cédé, même un instant, à un pareil sentiment, elle se hâta d'adresser quelques bonnes paroles au chevalier ; puis, plaçant à ses lèvres un petit sifflet d'ivoire, elle en tira un son aigu.

Aussitôt il se fit un grand mouvement au milieu du bosquet, et, en moins d'une minute, apparurent Linda et Béatrice, suivies de deux guerriers taborites.

— Jeunes filles, dit Ætina, je vous confie cette jeune femme, qui paraît-il, vient d'échapper à la mort : et vous mes bons amis, continua-t-elle, en se tournant vers les soldats, veuillez conduire le chevalier de Brabant à votre tente, où vous lui procurerez les vêtements dont il a besoin. Seigneur chevalier, ajouta-t-elle de façon à n'être entendue que de Henri, je vous attendrai ici, si vous voulez bien m'accorder quelques instants d'entretien.

— Madame, répondit Henri de Brabant, je suis venu ici tout exprès pour recevoir vos ordres.

— Je vous remercie, seigneur chevalier, répondit Ætina en baissant la voix.

Durant ce temps, Linda et Béatrice avaient aidé Blanche à se relever ; et celle-ci, soutenue par les deux jeunes filles put marcher sans trop de peine. Henri de Brabant fit signe aux soldats de le précéder, et Ætina se trouva seule sur le bord de la rivière.

Après avoir fait deux cents pas environ au milieu de bosquets verdoyants, Henri de Brabant et Blanche arrivèrent à un espace découvert où les arbres avaient été abattus pour faire place à une demi-douzaine de tentes que l'on avait plantées là, et au milieu desquelles s'élevait un pavillon de belle apparence. C'est dans ce pavillon que Linda et Béatrice conduisirent Blanche, tandis que le chevalier suivit ses guides dans l'une des tentes.

Les deux jeunes suivantes rendirent à la jeune fille tous les services que réclamait sa position. Elles l'aiderent à ôter ses vêtements tout dégouttant d'eau, et lui en donnèrent d'autres; puis il la firent coucher sur un lit où elle ne tarda pas à s'endormir.

L'officier commandant le poste taborite ne se montra pas moins empressé à l'égard de Henri de Brabant; il lui témoigna les plus grands respects, et lui offrit tout ce qu'il trouva de mieux dans sa garde robe.

Dès qu'il eut échangé ses habits pour d'autres qui, s'ils n'étaient pas aussi élégants que les siens, avaient du moins l'avantage d'être secs, le chevalier se hâta de demander des nouvelles de Blanche; et, apprenant qu'elle était tout à fait hors de danger, il remercia les Taborites de la bonté qu'ils avaient eue pour lui, et alla rejoindre Oëna sur le bord de la Moldau.

Durant ce temps, la scour de Satanaïs se promenait à pas lents le long de la rivière, les yeux fixés sur la terre, et l'air préoccupé. Son voile, rejeté en arrière, laissait voir sa chevelure blonde à laquelle le soleil donnait des reflets dorés.

Mais, malgré son éclat et sa beauté merveilleuse, Oëna n'était pas heureuse. Son air, avons-nous dit, était rêveur, sa démarche lente et même triste, et son visage avait une expression frappante de mélancolie.

Tout à coup, une vieille femme sortit du bosquet, et quoiqu'elle n'eût rien de bien terrible, son aspect produisit sur Oëna un reflet étrange et saisissant.

— *Diavol!* que viens-tu faire ici? s'écria-t-elle, les yeux enflammés, et en s'approchant de la vieille femme qui se plaça droit devant elle.

— Mariette, veux-tu revenir avec moi vers ceux qui sont prêts à t'accueillir et à oublier le passé? demanda celle-ci.

— Misérable! comment oses-tu m'adresser une pareille proposition! s'écria Oëna dont le sein se gonfla sous les émotions qui l'agitaient. Peux-tu croire que je retournerai jamais vivante dans cette maison?

— Je ne parle pas de l'asile d'où tu t'es enfuie, Mariette, dit la vieille femme en l'interrompant, mais de la maison blanche où, *quand tinte la cloche d'argent, à minuit...*

— Assez! Pas une parole de plus, je te le défends! s'écria Oëna avec une fureur qui semblait la jeter hors d'elle-même.

— Mariette, je t'avertis que ta colère et tes grands airs ne m'intimident pas, dit la vieille femme: cela ne m'empêchera pas de te donner le conseil, tandis qu'il en est encore temps, d'abandonner la cause de ces damnés Taborites, quitte-les, te dis-je, et reviens à ceux qui t'accueilleront avec joie. Autrement, Mariette, ajouta la vieille dont la figure, naturellement insignifiante, prit soudain une expression lugubre, autrement attends-toi à subir tôt ou tard le sort que tu auras mérité, et sache bien que la statue de bronze réclamera sa victime!

— Infâme et misérable, je défie tes menaces ! cria Cœtna qui tremblait de fureur et d'exaspération. Écoutez, Marthe, continua-t-elle avec plus de calme, sans ce serment que j'ai fait en présence de ces témoins d'un autre monde, j'aurais déjà révélé à Zitzka ces secrets dont la connaissance ne lui laisserait pas un instant de repos avant qu'il n'eût anéanti votre association, qu'il n'eût rasé les habitations qu'elle possède, et infligé un châtement terrible à ceux qui...

— Oui, tu es liée par ce serment, Mariette ! cria la vieille d'un ton provocateur.

— Prends garde de m'insulter, Marthe ! dit Cœtna, le visage enflammé par la rage : car si j'ai juré de garder le silence, je n'ai pas juré d'épargner mes ennemis !

— Et si tu me traites comme une ennemie, répliqua la vieille femme, qu'est-ce qui m'empêcherait de faire de même ?

— Tu ne comprends pas ? répéta Marthe.

Puis, jetant un regard rapide autour d'elle, et croyant que le lieu et l'occasion étaient favorables pour l'exécution du projet qu'elle nourrissait depuis la veille, elle tira soudain une dague de dessous sa robe, et s'écria :

— Tu vas m'accompagner tout de suite où il me plaira de te conduire, Mariette, ou la mort...

Mais la sentence s'arrêta court sur ses lèvres, Cœtna tira des plis de sa robe flottante un poignard long et mince, et le plongea dans la poitrine de Marthe !

Celle-ci tomba sans un soupir, sans une convulsion, et bientôt ne fut plus qu'un cadavre.

Ce fut en ce moment que Henri de Brabant, après avoir quitté les soldats taborites, arriva sur la scène ; mais il recula d'horreur devant la conviction qu'Cœtna venait de commettre un meurtre.

— Seigneur chevalier, ne me jugez pas plus sévèrement que je ne mérite, s'écria-t-elle vivement d'un ton triste et suppliant. Cette femme me menaçait, voyez la dague qu'elle tient à la main, elle m'aurait tuée si je ne l'avais prévenue.

— Ah ! elle vous menaçait ? dit Henri, heureux de trouver une circonstance atténuante au meurtre dont il était témoin : car il répugnait à sa nature généreuse de croire qu'une femme dont la beauté était si angélique, avait pu se changer ainsi soudainement en un démon.

— Voyez la dague qu'elle tient à la main, vous dis-je ! s'écria Cœtna. Voyez, même dans la mort, elle la serre entre ses griffes, tant était grande sa haine contre moi, tant elle avait soif de mon sang !

— Hélas ! dit le chevalier en regardant la jeune femme avec un air de compassion infinie, triste est votre destinée qui vous a fait commettre une pareille action. En toute justice, vous n'êtes pas à blâmer ; mais n'est-ce pas assez que l'homme verse le sang, sans que les mains délicates d'une femme se chargent encore d'une pareille besogne !

— Est-il possible que ce que j'ai fait me rende haïssable à vos yeux ? demanda Cœtina en s'approchant si près du chevalier que le souffle de sa respiration effleura ses joues, et en posant ses doigts sur sa main.

— Vous haïr ! non, je ne vous hais pas ; par égard pour votre sœur, sinon pour vous même, je dois vous respecter, vous admirer, et même vous aimer comme si j'étais votre frère. Mais plutôt à Dieu que ce qui est ne fût pas arrivé !

— Oh ! je suis malheureuse, malheureuse ! s'écria Cœtina en fondant en larmes. Je vois que je vous fais horreur, que c'est seulement par générosité, par pitié que vous m'adressez de bonnes paroles.

— Cessez ces lamentations, dit le chevalier en l'interrompant. Vous me jugez mal ; je ne vous hais pas.... Mon Dieu ! non, mais je vous plains ! Je déplore la destinée qui vous a fait commettre cette action.

— Et vous m'aimez, toujours comme une sœur ?

— Sans doute, répondit le chevalier ; je n'ai point oublié la promesse que je vous ai faite un jour que nous nous promenions en compagnie de Zitzka, dans les jardins du palais.

— Et si c'était ma sœur qui eût fait cela ? dit Cœtina en le regardant d'un air suppliant.

— Quelle étrange question m'adressez-vous là ? répliqua le chevalier, qui fut frappé, encore une fois, de la singulière ressemblance qu'elle avait avec Satanaïs, au point qu'il aurait juré que c'était elle, si elle n'avait eu les cheveux blonds.

— Etrange en quoi ? demanda Cœtina. Je vous prie de me répondre sérieusement. Satanaïs vous aurait-elle fait horreur si c'était sa main qui eût tenu ce poignard ?

— Cœtina, dit Henri de Brabant, je plaindrais celle qui aurait commis ce meurtre, que ce fût vous ou Satanaïs. Mais ne parlons plus de cela, n'y denons plus, s'il est possible. Regardez ! ainsi disparaît la preuve de votre crime.

El il poussa le cadavre dans le fleuve.

— A présent, madame, continua le chevalier, dites-moi en quoi et comment je puis vous servir. Dans quelques jours je serai forcé de quitter Prague, et de retourner à Vienne.

— A Vienne ! répéta Cœtina. Oh ! si j'osais !

Elle s'arrêta subitement, et baissa les yeux avec une modeste confusion.

— Parlez librement et franchement, dit Henri. J'ai promis à votre sœur de faire de mon mieux pour vous êtes agréable. Ne voulez-vous donc pas me regarder comme un frère ? ne pouvez-vous donc pas me croire capable de vous traiter avec les délicates attentions dues à une sœur ?

— Oh ! comment vous exprimer ma reconnaissance ? s'écria Cœtina dont la figure s'illumina de joie. Mais, à tout événement, je parlerai avec

franchise. Sachez donc que moi-même j'ai le désir de me rendre à Vienne en compagnie des deux jeunes filles que ma sœur m'a laissées.

—Vous permettrez, alors, que nous vous servions d'escorte, moi et mes pages? dit le chevalier. Il faut que je parte dans six jours au plus tard. Satanaïs vous en a sans doute parlé, ajouta-t-il.

—Oui, je sais tout, murmura Cœtna en se détournant brusquement, et en se couvrant la figure de ses mains. Mon Dieu! continua-t-elle, si je pouvais vous dire la vérité à présent, tout de suite! Mais non... non... je suis folle d'y songer: pas encore, pas encore, c'est impossible! à Vienne, peut-être.

Quelle vérité avait-elle à révéler? quel étrange mystère avait-elle à lui apprendre? quel secret aurait-elle voulu lui faire connaître tout de suite? Henri de Brabant n'osait l'interroger.

—Ne pensez plus à ce que je viens de vous dire, reprit-elle, en s'éveillant de la rêverie où elle était tombée: ou plutôt attendez patiemment que vienne le temps où je pourrai vous révéler un mystère qui vous frappera d'étonnement, et qui, cependant, vous expliquera bien des choses qui vous ont étonné déjà, qui vous étonnent maintenant, et qui vous étonneront encore! Mais, pour changer de conversation, continua-t-elle plus gaiement, laissez-moi vous dire que j'accepte avec reconnaissance et plaisir l'offre que vous me faites de m'escorter jusqu'à Vienne. Le sixième jour à partir d'aujourd'hui, je vous répondrai, au lever du soleil, à la porte de la ville, sur la grande route qui va à la frontière d'Autriche. Et maintenant, avant de vous dire adieu, qui est la jeune femme à qui vous avez sauvé la vie, à supposer qu'elle vous soit connue, afin que je sache avec quel degré d'attention je dois la traiter? Il est probable qu'après l'accident dont elle vient d'être victime, elle restera deux ou trois jours avec moi.

—Elle est la fille adoptive de dignes paysans qui habitent dans une forêt, près le château de Rotenberg, répliqua Henri de Brabant; et quoi qu'elle soit d'humble origine, autant que je sache, elle mériterait par son intelligence, sa beauté et sa vertu, d'habiter un palais. Elle est digne de toutes les attentions et de tous les soins que vous daignerez avoir pour elle.

—Vous en parlez avec une bien grande ferveur, dit Cœtna, qui ne put dissimuler une certaine vexation.

—Pas plus grande qu'elle ne mérite, répondit Henri, de façon à faire comprendre à Cœtna que sa jalousie ne lui avait point échappé. La nuit dernière, je suis tombé sous mon cheval, et j'aurais pu mourir étouffé, si cette jeune femme n'était passée par là, et ne m'avait porté secours. Vous concevez maintenant combien je suis son obligé, et combien je vous serai reconnaissant des bontés que vous lui témoignerez.

—Avez-vous pu me supposer des sentiments si peu généreux! exclama Cœtna en rougissant, et en devinant qu'il avait lu dans son âme.

—Non, je vous crois trop noble pour avoir de pareilles petitesesses, répondit le chevalier. Puis, lui prenant la main, il la pressa cordialement, en disant : Adieu, *Ætina*, adieu, et à d'aujourd'hui en six jours.

—Adieu ! murmura-t-elle en lui jetant un regard pénétrant.

Il se séparèrent, l'un pour rentrer dans la ville, et l'autre pour regagner son pavillon.

Mais quelle idée occupait l'esprit de chacun ? L'assassinat de la vicille Marthe.

Ætina aurait donné tout ce qu'elle possédait au monde pour que cet événement n'eût pas eu lieu, ou du moins pour que Henri de Brabant n'en eût pas connaissance ; tandis que, de son côté, le chevalier aurait voulu pour beaucoup qu'*Ætina* n'eût pas une pareille tache au front.

Néanmoins, la sœur de Satanais ne se désespéra pas, et, plus d'une fois, en traversant les bosquets, elle répéta avec une joie étrange : “ *Oui, je réussirai, oui, j'arriverai à mon but !* ”

XXIII

CE QUI ETAIT ADVENU DES DEUX PAGES DE HENRI DE BRABANT.

Nous avons fait entendre dans le chapitre précédent que Henri de Brabant avait confié une mission à ses deux pages, Lionel et Conrad. Il les avait, en effet, chargés de découvrir, s'il était possible, l'asile de la princesse Elisabeth, en Bohême.

Les deux pages s'étaient d'abord consultés, et s'étaient informés s'il existait quelque part un portrait de la princesse, afin d'aller le voir, pour être ensuite en état de la reconnaître s'ils la rencontraient, fût-ce même sous un déguisement et sous un faux nom. Maître Tremplin leur assura qu'il existait bien certainement un portrait de cette jeune personne, dans le palais, du temps du roi son père ; mais y était-il toujours, voilà ce qu'il ne pouvait dire.

Lionel et Conrad ne reculaient devant une difficulté que quand elle était insurmontable. Une nuit donc, ils s'introduisirent dans l'ancienne demeure du roi en brisant le carreau d'une fenêtre ; et, munis d'une lumière, ils orrèrent de chambre en chambre à la recherche du portrait. Ils croyaient avoir inspecté toutes les pièces, et ils allaient se retirer désespérés, lorsqu'ils se trouvèrent, sans s'en douter, dans une petite chambre à coucher qui leur avait échappé jusqu'alors.

Et là, que virent-ils ? le portrait que l'aubergiste du *Fauçon-d'Or* leur avait minutieusement dépeint. D'ailleurs, le nom de la princesse était écrit au bas de la toile, au milieu d'un blason ; ils ne pouvaient donc avoir aucun doute.

C'était un grand pas de fait ; mais comment découvrir sa retraite ?

D'après ce que leur avait dit leur maître, ils avaient des motifs de penser qu'elle pouvait bien être dans la résidence de la baronne Hamelin, à

la Maison Blanche ; mais une difficulté se présenta : comment pénétrer dans cette demeure fermée à tous les étrangers ?

Pendant plusieurs jours ils errèrent dans les environs de la ville, songeant à mille expédients plus impraticables les uns que les autres. Enfin, le soir du 15 août, ils se promenaient sur les remparts de Prague, du côté de la porte du Sud, lorsqu'ils rencontrèrent une vieille femme qui suivait la même direction qu'eux. Ils se rangèrent respectueusement pour la laisser passer, et elle leur rendit le salut avec un air de bonne humeur qui enhardit nos jeunes pages. Une idée soudaine vint à l'esprit de Lionel.

—Voilà un bien beau temps, madame, dit-il à la vieille femme, et les environs de la ville paraissent encore plus charmants à la clarté de la lune qu'en plein jour.

—Vous n'êtes donc pas de Prague ? demanda la vieille en les regardant de côté.

—Non, répondit Conrad ; mais nous sommes ici depuis plusieurs jours déjà.

—Et peut-on savoir quelles affaires vous ont amenés dans la capitale de la Bohême, demanda la dame qui paraissait être très-causeuse, et si vous comptez y rester encore longtemps ?

—Nous ne sommes pas nos maîtres, répliqua Lionel en évitant de répondre à la première question. Il n'est pas probable, cependant, que notre séjour se prolonge plus d'une semaine ou deux. Cela dépend du temps que les seigneurs mettront à régler les affaires qui ont nécessité leur réunion.

—Ah ! exclama la vieille femme, si je vous comprends bien, vous êtes attachés à la personne de l'un de ces hauts et puissants chefs qui vont décider de nos destinées.

—Oui, répondit Conrad, nous sommes pages du chevalier Henri de Brabant.

—L'envoyé du duc d'Autriche ! s'écria vivement la dame.

Puis, changeant subitement de ton, elle ajouta d'un air indifférent en apparence :

—Et vous profitez de vos instants de loisir pour vous promener, c'est tout naturel.

—Notre intention était d'aller jusqu'au château de la baronne Hamelin, dit Lionel, mais il est trop tard, et nous remettons ce projet à demain.

Cette phrase excita vivement l'attention de la dame, qui se garda bien, toutefois, d'en rien laisser paraître.

Et que vouliez-vous aller faire chez la baronne Hamelin ? demanda-t-elle ; vous ignorez sans doute que ne franchit pas qui veut le seuil de sa demeure.

—Nous savons qu'il est difficile d'être admis chez elle, répliqua Lionel ; mais nous espérons que, nous présentant de la part de notre illustre maître. . . .

—Sans doute, c'est une considération ; la communication que vous avez à lui faire est-elle donc si importante ?

—Très-importante, répondit Lionel, et nous ne pouvons en faire part qu'à elle-même.

—Je suis attachée à la maison de la baronne, dit la vieille, et j'aurais pu me charger de votre commission.

—Impossible, répliqua le page ; mais si vous voulez nous permettre de vous accompagner, nous vous aurons la plus grande obligation.

La dame réfléchit quelques minutes, et dit ensuite :

—J'y consens ; mais, je vous en avertis, mes jeunes amis, si vous n'étiez guidés que par des motifs de curiosité, prenez garde à vous, car votre châ-timent serait terrible.

Lionel et Conrad s'étaient jetés un peu à la légère dans cette aventure, mais ils ne voulurent pas reculer. Ils savaient que leur maître avait témoigné le désir d'aller présenter ses hommages à la baronne, et ils espéraient, dans tous les cas, pouvoir se tirer d'affaire en alléguant qu'ils étaient venus de la part du chevalier demander quand il pourrait avoir l'honneur d'être reçu.

Quant à la vieille femme, elle avait, pour céder au désir des pages, des motifs que l'on connaîtra par la suite.

Au bout d'une longue marche, ils arrivèrent devant un superbe édifice dont toutes les fenêtres étaient brillamment éclairées. Une large porte s'ouvrit, et ils pénétrèrent dans une vaste cour carrée. Plusieurs pages, magnifiquement vêtus, sortirent d'un vestibule, et sur un signe de la vieille femme, les conduisirent par un escalier de marbre qu'ornaient des vases immenses remplis des fleurs les plus rares, et qu'éclairaient des lampes que des statues d'albâtre soutenaient dans leurs mains.

Ils passèrent ensuite dans une superbe anti-chambre qui avait cela de remarquable, qu'en haut était une niche en forme de dôme, où il y avait une cloche d'argent. Sur un signe du page, Lionel et Conrad s'assirent sur une ottomane et attendirent là plus d'une demi-heure.

Tout à coup, la cloche tinta au-dessus de leur tête ; au même moment, une porte à deux battants s'ouvrit dans le fond de l'antichambre, et le même page, qui leur avait servi de guide, les invita à entrer.

Il serait impossible de donner une idée de la splendeur de l'appartement sur le seuil duquel Lionel et Conrad restèrent éblouis. D'innombrables lampes ombragées par des verres pourpres répandaient partout des flots de lumière rose. Des draperies frangées d'or ; des vases magnifiques de porcelaine ; des flacons et des coupes en or poli, des plats en argent artistement disposés sur une longue table, tout cela combiné produisit sur les deux pages un effet qui paralysa, un instant, leurs facultés.

Le nombre des personnes que contenait ce salon était d'au moins quarante, tant hommes que femmes, et tout le monde était paré comme pour une fête.

Lionel et Conrad distinguèrent au milieu de la foule une femme que, aux sourires qu'elle distribuait à chacun, aux attentions dont elle était l'objet, ils devinèrent être la reine de la maison.

Elle pouvait avoir quarante ans, mais elle avait encore toute la fraîcheur de la jeunesse ; elle était magnifiquement belle ; chacun de ses mouvements avait un charme particulier, et elle semblait commander le respect et l'attention.

En parcourant le cercle des autres femmes, les deux pages aperçurent une autre personne dont la vue les fit soudainement tressaillir, car elle ressemblait admirablement au portrait qu'ils avaient gravé dans leur esprit. C'était une jeune fille d'une beauté ravissante, avec des yeux bleus, des cheveux bruns, et une taille de nymphe. Elle portait une robe de velour rouge, et tenait à la main un éventail fait de plumes d'oiseaux des tropiques. Elle était assise sur une ottomane. Mais il y avait sur son visage une expression indescriptible de tristesse et de langueur.

C'était la princesse Elisabeth : Lionel et Conrad en eurent la conviction.

La maîtresse de la maison, dont nous avons tout à l'heure esquissé le portrait, aperçut, en ce moment, les deux pages, et tout en s'avançant vers eux, leur fit signe d'approcher.

—Soyez les bienvenus, messieurs, leur dit-elle d'une voix si pleine de bonté et de cordialité qu'ils se sentirent soudainement rassurés. Ma fidèle Marthe m'a dit qui vous êtes, et de la part de qui vous venez ; j'espère que vous voudrez bien prendre part à notre fête ? Dans un instant nous causerons de choses sérieuses.

D'autres soins réclamèrent sa présence, et elle les quitta. Ils s'armèrent donc de courage, et résolurent d'aller jusqu'au bout de leur entreprise, sans s'arrêter à mesurer des périls dont ils ignoraient, d'ailleurs, la véritable nature.

Profitant de l'instant où les regards étaient portés dans une autre direction, Lionel s'approcha de l'endroit où était assise la princesse Elisabeth.

—Madame, lui dit-il en jetant un coup-d'œil rapide autour de lui, et en s'assurant que d'autres ne pourraient l'entendre, j'ai un motif tout particulier, en pénétrant dans cette maison. Mais, je vous en prie, n'ayez pas l'air surpris, faites comme si nous causions de choses indifférentes. C'est pour vous, à cause de vous, que je suis ici.

La princesse fixa sur lui un œil scrutateur, lut la franchise et la sincérité de son visage, et murmura :

—Qui êtes-vous ?

—Votre Altesse connaît-elle le nom de Henri de Brabant ? demanda le page ; ou dois-je vous en désigner un autre plus grand ?

—L'Autriche n'a donc pas entièrement abandonné mes intérêts et ma cause, dit la princesse en l'interrompant, aussitôt qu'elle fut revenue de la surprise où l'avaient jetée les paroles de Lionel. Oui, le nom de Henri de Brabant m'est connu. Son Excellence est venu me voir il y a trois semaines, de la part du duc d'Autriche. Mais je vous révèle des secrets sans savoir qui vous êtes, exclama-t-elle en s'arrêtant soudainement. Dites-moi d'abord, reprit-elle, comment avez-vous découvert ma prison, ou plutôt mon *refuge*, se hâta-t-elle d'ajouter ; et comment vous savez que je suis l'infortunée reine de Bohême ?

—Madame, murmura Lionel, quand j'aurai dit à Votre Altesse que je ne suis qu'un humble page au service de ce même Henri de Brabant . . .

—Oh ! alors, j'ai toute confiance en vous, dit la princesse en l'interrompant, car votre digne maître m'a témoigné la plus profonde sympathie.

Que vous proposez-vous ? demanda-t-elle avec une fiévreuse impatience.

— Vous emmener d'ici, madame, et vous placer sous la protection de l'Autriche, répondit Lionel d'un ton solennel.

— Oh ! Ciel, quelle reconnaissance je vous aurais ! murmura Elisabeth dont les yeux brillèrent de joie. Mais comment échapper . . . comment sortir d'ici ?

— Ni moi ni mon ami n'avons de projet déterminé, répliqua le page ; nous ne pouvons que mettre à la disposition de Votre Altesse notre bonne volonté, notre fidélité et nos épées. C'est à vous de commander et à nous d'obéir.

— En ce cas, il n'y a pas un moment à perdre ! dit Elisabeth qui tremblait d'émotion. Dans dix minutes on soupera, ajouta-t-elle ; à présent nous pouvons passer inaperçus par l'antichambre. Venez

— Calmez-vous, murmura Lionel d'un ton suppliant, en se levant de dessus l'ottomane où il s'était assis, et en offrant son bras à la princesse. La moindre imprudence nous perdrait !

— Ne craignez rien, répondit Elisabeth. Je joue trop gros jeu pour ne pas être prudente. Votre ami nous suit ? demanda-t-elle en se dirigeant vers la porte, appuyée sur le bras de Lionel.

— Oui, répondit le page en s'assurant que son camarade était derrière lui. Mais Votre Altesse royale est-elle sûre du moyen qu'elle a choisi ?

— Je sais qu'il y a un passage souterrain qui nous conduira probablement à la liberté ; mais si nous rencontrons des obstacles

— Nous avons nos épées ajouta Lionel d'un ton résolu.

Ils étaient alors arrivés dans l'antichambre, où Conrad les rejoignit. Tout en ayant l'air d'admirer la cloche d'argent suspendue sur leurs têtes, ils s'assurèrent que chacun dans le salon était trop occupé pour observer leurs mouvements.

Ils s'avancèrent tout doucement vers l'escalier de marbre, descendirent les degrés, et atteignirent le vestibule où, par hasard il se trouvait n'y avoir personne en ce moment.

— Jusque là tout va bien, observa la princesse ; mais c'est à présent que commencent les difficultés et le danger !

Tout en parlant elle ouvrit une porte petite mais massive, située juste sous l'escalier ; et une suite de degrés de pierres apparut à la lueur de la lampe placée dans le vestibule.

La princesse et les deux pages s'engagèrent résolûment dans cet escalier, et refermèrent la porte derrière eux. Au bas des marches, ils trouvèrent une lampe posée dans une niche. Conrad la prit, et précéda la princesse et Lionel.

Mais à peine avait-il fait douze ou quinze pas dans le souterrain, qu'une lumière brilla tout à coup à distance, des exclamations de surprise et de rage frappèrent leurs oreilles, et quelques secondes après, des hommes dont la figure était couverte d'un masque noir se précipitèrent sur la princesse et ses compagnons de fuite.

Au même instant, Cyprien, une torche à la main, apparut sur la scène et cria à ses hommes :

— Ne les tuez pas, mais arrêtez-les ; ce seront de nouvelles victimes pour la statue de bronze et le baiser de la Vierge !

XXIV.

LIONEL ET CONRAD ONT GRANDEMENT SUJET DE SE CROIRE PERDUS.

A cette soudaine apparition de Cyprien et de ses sbires, la princesse Elisabeth jeta un cri perçant, et joignit les mains avec désespoir. Lionel tira vite son épée du fourreau, et Conrad, laissant tomber la lampe, imita son exemple. Mais toute résistance était vaine, et ils furent immédiatement désarmés. On les enveloppa, malgré leurs efforts, dans de longues robes, et on les entraîna rapidement le long du souterrain, tandis que d'autres reconduisaient la princesse dans l'habitation d'où elle avait ainsi essayé de fuir.

Les adversaires de Lionel et de Conrad ne prononcèrent pas un mot. Après avoir marché longtemps, après bien des portes ouvertes et fermées, ils traversèrent un vaste vestibule, et puis se trouvèrent en plein air. Là ils s'arrêtèrent un instant, et une voix, qui était celle de Cyprien, cria d'un ton d'autorité : amenez les chevaux !

Lionel et Conrad furent placés en selle, attachés comme l'avait été Henri de Brabant dans une précédente circonstance ; on abaissa sur leurs yeux le capuchon de leurs robes, et l'on partit au trot.

On s'imaginera sans peine que les réflexions que firent les deux pages n'étaient pas des plus agréables. Quoiqu'ils n'eussent jamais vu la statue de bronze du château de Rotenberg, et qu'ils ne soupçonnassent même pas son existence, ils étaient agités d'une terreur vague, indéfinie.

Le soir, l'on s'arrêta à une auberge située sur le bord de la route, où l'on passa la nuit. Il en fut de même le lendemain ; seulement, le troisième jour, on débarrassa Lionel et Conrad de leurs capuchons ; et alors, ils purent échanger entre eux un regard d'alarme et de tristesse. Mais ils n'eurent pas même la satisfaction de se faire part de leurs cruels sentiments, car on ne les laissa pas un moment seuls ensemble.

Le troisième jour, après une heure de marche, ils arrivèrent à un bois qu'ils reconnurent comme étant celui où était campé Zitzka, lorsque leur maître était venu le voir ; et ils soupirèrent au souvenir de Linda et de Béatrice qu'ils avaient vues là pour la première fois.

On continua la route en silence, comme toujours, et en moins d'une demi-heure on atteignit un point où le chemin était coupé par une sinuosité de la Moldau, qui prend sa source dans le sud de la Bohême, et coule vers le nord. L'on traversait là la rivière sur un pont de bois, et les bords du fleuve étaient inclinés de façon que les chevaux pouvaient approcher pour boire.

La troupe fit halte dans ce but. Mais soudain le cheval de Cyprien donna des signes évidents de crainte, et son maître aurait été infailliblement désarçonné s'il n'eût été aussi excellent cavalier. L'on chercha ce qui avait pu l'effrayer, et tous aperçurent le cadavre d'une femme arrêté au milieu des herbes.

Les pages détournèrent la tête ; mais les sbires de Cyprien s'approchèrent du cadavre. Tout d'un coup une exclamation d'horreur s'échappa de leurs lèvres, et tous simultanément s'écrièrent : " C'est Marthe ! "

Immédiatement Cyprien mit pied à terre, attacha son cheval à un arbre, et s'approcha du corps que l'on avait attiré sur le bord du fleuve. Les traits étaient encore très-reconnaissables ; et d'ailleurs, les vêtements ne permettaient pas d'avoir le moindre doute sur l'identité.

—A-t-elle été victime d'un accident? murmura Cyprien d'un air rêveur. Puis, rappelant ses souvenirs, il ajouta: C'est seulement quelques heures avant l'incident qui a fait tomber ces jeunes gens entre mes mains, que j'ai vu Marthe à l'auberge, près de la lande.

—Par le Ciel! elle a reçu un mauvais coup, cria celui des hommes qui avait attiré le cadavre; et se baissant, il arracha le poignard qui était resté plongé dans la poitrine.

Cyprien prit machinalement la dague; mais, tandis qu'il en examinait la lame longue et flexible, son visage changea soudainement et révéla un malaise véritable. Puis, il réfléchit profondément; et, sortant ensuite brusquement de sa rêverie, il serra le poignard dans sa poche.

—Cet accident, dit-il après une pause et en indiquant le cadavre, cet accident me force à changer mes plans. Il faut que je retourne sans délai à Prague; car, si Mariette s'avisait de prendre l'offensive, nos amis de là-bas pourraient courir du danger. Ainsi donc, mes fidèles, continuez votre voyage, ajouta-t-il en s'adressant à ses hommes; et que tout se passe précisément comme si j'étais là.

Il prononça ces dernières paroles d'un ton particulier, et ses sbires lui répondirent par un regard prouvant qu'ils le comprenaient et qu'ils étaient prêts à lui obéir.

Cyprien se disposait à remonter à cheval, lorsque Lionel lui dit vivement: — Vous plairait-il de m'accorder quelques instants d'entretien?

—Pourquoi? demanda Cyprien, froidement et en regardant le page d'un air dédaigneux.

—Si je pouvais parler ouvertement, je ne demanderais pas à vous entretenir à part, répondit le page en indiquant les hommes armés.

—Arrière, vous autres! cria Cyprien à ses hommes.

Lui, Lionel et Conrad, se trouvèrent alors seuls ensemble.

—Parlez, et soyez bref, dit Cyprien.

—J'ignore, reprit Lionel à voix basse, quel sort nous est destiné, à mon ami et à moi; mais les paroles que vous nous avez adressées avaient quelque chose de si menaçant que nous sommes préparés au pire. Je voudrais, cependant, vous prier de bien réfléchir avant de vous porter aux extrémités à notre égard; et cela, non pas seulement pour nous, mais aussi dans votre intérêt; car celui dont nous sommes les serviteurs ne manquerait pas de venger notre mort d'une terrible façon.

—Vous faites allusion à l'homme qui se fait appeler Henri de Brabant! exclama Cyprien en fixant sur Lionel un regard plein de colère. Cette menace ne te servira pas, jeune homme, et je ne me laisserai pas intimider, car, vois-tu, j'en sais sur ton maître plus que tu ne penses.

—Ah! vous le connaissez! s'écrièrent simultanément Conrad et Lionel.

—Oni, je sais que c'est un imposteur, répliqua Cyprien. Après s'être emparé, j'ignore comment, d'une lettre que j'ai adressée il y a quelque temps à Son Altesse souveraine le duc d'Autriche, il s'est servi de ce document pour obtenir ma confiance, dans l'intention d'en abuser. Puis, au moyen de fausses lettres de créance, il a voulu se faire passer pour le représentant du duc. Mais, heureusement, il a été démasqué dans l'assemblée.

—Impossible! exclama Lionel rouge d'indignation.

—Vous ne savez ce que vous dites! fit Conrad.

—Insolents! s'écria Cyprien. Mais écoutez, ajouta-t-il plus doucement, et je vais vous convaincre que je connais bien votre maître. Lors-

qu'il est arrivé à Prague, il était porteur d'une lettre de Rodolphe de Rotenberg, qui avertissait son père de se défier de ce Henri de Brabant. Le comte dépêcha secrètement un messenger à Vienne, avec ordre de prendre tous les renseignements possibles sur ce prétendu chevalier.

—Et ces renseignements... , exclama Lionel.

—Le nom de Henri de Brabant est inconnu à la cour d'Autriche. C'est tout simplement un imposteur, comme je l'ai dit ; et sans Zitzka, dont il est sans doute l'espion, il aurait été une des victimes de la statue de bronze.

—Je ne puis vous affirmer qu'une chose, répliqua Lionel, c'est qu'il n'y a pas dans toute la chrétienté un homme plus noble et plus grand que notre illustre maître.

—Des faits sont plus forts que des paroles, s'écria Cyprien. Est-ce que votre présence dans la maison où réside la princesse Elisabeth n'était pas une preuve de plus de sa duplicité ?

—Oh ! s'écria Lionel en laissant tomber les rênes sur le cou de son cheval et en joignant les mains, si je vous révélais une vérité presque incroyable, n'auriez-vous pas pitié de mon camarade et de moi ? D'ailleurs, je sais que si, pour sauver notre vie, nous vous faisons connaître ce secret dont l'importance est si grande, notre maître nous pardonnerait, car il est bon, généreux ; et, si peu que nous soyons, Conrad et moi, il ne permettrait pas qu'on fit tomber un cheveu de notre tête.

—Que voulez-vous dire ? Parlez ! dit Cyprien en regardant le jeune page avec étonnement et curiosité. Mais prenez garde, ajouta-t-il aussitôt, prenez garde de vous jouer de moi, car vous ne savez pas de quel pouvoir je suis armé !

—Non, non, je ne plaisante pas ! cria Lionel. Mais ce secret, je ne puis vous le dire que tout bas, à l'oreille.

—Ils n'entendront pas d'où ils sont, dit Cyprien en s'approchant de Lionel, qui se tenait penché sur sa selle.

—Plus près, plus près encore, dit le page : car la révélation que je vais vous faire ne saurait être confiée même à la brise. En un mot, Henri de Brabant..

Et le jeune homme acheva sa phrase dans une sorte de soupir.

—Ah ! par le Ciel ! je comprenais tout ! s'écria Cyprien avec un tré-saillement soudain. Oui, tout est clair et intelligible maintenant. Fou que j'étais de ne pas soupçonner la vérité ?

—A présent, pouvons-nous compter sur votre générosité ? demanda Lionel.

Mais Cyprien eut l'air de ne pas entendre. Il ferma les yeux et réfléchit profondément sur les conséquences de la découverte qu'il venait de faire. Enfin, comme s'il eût été frappé d'une idée soudaine, il leva la tête et s'adressa aux deux pages : — Vous avez été initiés au mystère de cette maison où vous avez trouvé la princesse Elisabeth ? demanda-t-il.

—Nous ne savons rien, absolument rien ! répondit Lionel.

—Et moi, je vous dis que vous en connaissez trop, et je ne veux pas vous laisser la tentation de raconter à votre maître ce que vous avez vu.

En achevant ces paroles, il fit signe aux hommes armés d'approcher. Ceux-ci obéirent et entourèrent Lionel et Conrad. Cyprien sauta alors sur son cheval ; il donna rapidement des instructions au chef des sbires, et partit ensuite au galop dans la direction de Prague.

A continuer.

CHRONIQUE.

Le mois de Mai.—

CANADA : Faits religieux, politique.

ROME : Les Noces d'Or de Pie IX.

FRANCE : Politique intérieure; le Conflit belge. La Communion Pascale à Notre-Dame.

ANGLETERRE : L'Eglise d'Irlande.

ESPAGNE : La nouvelle Constitution.

ITALIE : Alliance, conspiration.

ALLEMAGNE : Ce que coûte une victoire.

AMERIQUE : Bill de Reconstruction. La loi, *Tenure of Office*. Cuba. L'Alabama, le Paraguay.

I.

Le mois de Mai résonne agréablement à toutes les oreilles ; c'est qu'en réalité il est le messager des beaux jours. Mars qui ouvre le printemps, et Avril qui le suit conservent encore quelques-unes des tristesses de l'hiver, les grands vents, les tempêtes, les arrières gelées : mais Mai sourit à toute la nature, et les Romains, qui consultaient en les Astronomes, fixaient au 12 de ce mois l'ouverture de l'Été. C'était grande fête parmi toute la jeunesse latine. Les jeunes gens, le matin de ce jour, allaient en troupes par les campagnes, cueillir, au son des instruments, des rameaux verts qu'ils attachaient aux portes des parents et des anciens dont Mai était le mois privilégié : *Mensis majorum*. Les jeunes gens qui oubliaient le rameau étaient blâmés, de là le vieux dicton : *Je vous prends sans le vert*.

De Rome et de l'Italie, la fête passa en France où les clercs de la Basoche plantaient le *Mai*, chaque année, dans la Cour du Palais de Justice. De France, l'usage est passé en Canada, et il y a quelques années nous racontions dans l'*Echo*, comment nos anciens célébraient cette fête.

Ces vieux usages disparaissent avec la simplicité des mœurs, c'est regrettable : pour n'en avoir conservé aucun, nos neveux n'en seront pas meilleurs.

Le Culte de Marie a redonné au mois de Mai ses charmes et ses attraits. Cette dévotion, répète-t-on partout, nous est venue d'Italie au dernier siècle. Pour nous, nous croyons que des chercheurs qui voudraient s'en donner la peine, trouveraient que l'Italie seule n'a pas eu ce privilège et peut-être n'a pas vu naître, la première, cette dévotion. Dès le quinzième siècle, il y avait en France, plusieurs communautés et confréries qui, depuis *longtemps* fêtaient Notre-Dame comme la *Dame de Mai*. Ainsi en 1449, ce fut la Corporation des Orfèvres qui, le premier de Mai, offrit à la Très-Sainte Vierge, dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris, l'arbre vert, qu'on appelait le *mai verdoyant*. Les peintres, une autre année, avaient leur tour et offraient un de leurs chefs-d'œuvre, chaque Corporation se succédant tour à tour, et à remonter ainsi jusqu'au Moyen-Age.

La forme peut être nouvelle, et elle se modifie d'année en année, mais

La dévotion est vieille ; et il y a longtemps que nos pères ont consacré à Marie ce nos tout embaumé du parfum des fleurs, tout égayé par le chant des oiseaux.

Salut, ô mois heureux, dont le nom de Marie
Doit embellir tous les instants,
Ta présence est, pour nous, ce qu'est à la prairie
Le premier soleil de printemps.

II.

Les principaux événements religieux de ce mois pour le Canada, sont l'inauguration de la Maîtrise de Saint Pierre, au faubourg Québec, sous la présidence de Mgr. de Birtha ; la " Lettre Pastorale de Mgr. Cook, évêque de Trois-Rivières, qui nomme Mgr. d'Anthédon Administrateur du diocèse ; l'ouverture de l'Hopital de Chambly par les Dames de l'Hopital-Général de Montréal ; la fondation d'une nouvelle mission, par les Dames de la Congrégation de Notre-Dame à Cambridge, près Boston ; le départ de nouvelles missionnaires pour la Rivière-Rouge ; et les fêtes religieuses auxquelles ont donné lieu les *Noëes d'or* de Pie IX, et qui dans tout le pays ont été célébrées avec un enthousiasme et une solennité dont la relation imprimée pour l'église de Notre-Dame peut aisément donner une idée.

Le même jour où Sir G. E. Cartier revenait d'une mission couronnée de succès, salué partout, sur son passage, et accueilli à Montréal par une foule de plus de 6,000 spectateurs, s'ouvrait à Ottawa la nouvelle Session du premier parlement fédéral. Le discours du trône a fait allusion aux importantes négociations relatives à l'annexion du Territoire de la Baie d'Hudson et de l'île de Terre-Neuve. Il a annoncé une révision des Lois criminelles, déjà en partie votée et calquée sur le code criminel anglais. D'autres bills seront aussi présentés pour modifier la loi électorale, pour assurer la sécurité du commerce, et favoriser les inventions et les découvertes.

Un bill sur l'émancipation des Sauvages a été présenté aux Chambres par l'honorable Langevin. Jusqu'ici les Sauvages ont été considérés comme mineurs, sous la tutelle du gouvernement. Le bill nouveau passé et sanctionné, tout Sauvage, qui aura fait preuve d'une conduite irréprochable, pourra, après avoir rempli certaines formalités légales, jouir de tous les droits des citoyens anglais. C'est une loi sage, bien appliquée, elle aura pour but d'achever la civilisation des derniers restes de nos tribus sauvages, de les empêcher de s'éteindre, de les rendre utiles à la société.

Des Lois, non moins utiles et d'une importance incontestable, ont signalé la seconde session du premier parlement provincial de Québec, close le 5 Avril, dont nous n'avons pu parler dans la dernière Chronique. Pas moins de cent bills ont été soumis à la sanction du Lieutenant-Gouverneur ;

et parmi ces bills, il en est qui intéressent la Religion aussi bien que l'Etat.

Le Bill pour l'indépendance de la Législature provinciale exclut les fonctionnaires recevant de la Couronne un salaire annuel.

Le Bill concernant l'Agriculture, conserve l'ancienne législation en ce qui règle les pouvoirs et les obligations des fonctionnaires de ce département, il en inaugure une nouvelle dans l'intérêt de l'agriculture et de la colonisation.

La *Chambre d'Agriculture* sera remplacée par un *Conseil d'Agriculture* composé de onze à quinze membres nommés par le gouvernement et révocables à volonté. Sa mission sera d'organiser les expositions, de diriger et de surveiller les *Sociétés* d'agriculture de district et de comté, d'encourager par tous les moyens mis à sa disposition la création de *fermes-modèles*, le développement de l'agriculture et le progrès de la colonisation. La formation des Sociétés d'agriculture est laissée à l'initiative privée ; là où il y a de riches propriétaires, la création en sera peut-être facile, mais là où les défrichements commencent, là où le besoin de secours et d'encouragement se feront par conséquent le plus sentir, n'est-ce pas là aussi où les sociétés seront le moins réalisables par cause de pauvreté ! C'est du moins ce qui nous semble à craindre.

L'Acte pour amender la loi du Jury fait porter ses principales modifications, sur les moyens d'après lesquels le Shérif pourra composer la liste des jurés.

Le Bill sur l'Education a été sans contredit l'acte le plus important de toute la session, et parce qu'il concernait des intérêts sur lesquels il est difficile de législater sans froisser de grandes susceptibilités nationales ou religieuses, et parce qu'il a mis fin, nous l'espérons, à une situation jusqu'ici mal définie, et qui au moment où l'on y penserait le moins, pouvait susciter de graves difficultés au Gouvernement et aux Chambres.

Le Bill actuel a été une loi de concession, d'entente cordiale et généreuse. La minorité protestante avoue qu'elle a obtenu plus qu'elle n'osait espérer ; d'un autre côté la majorité catholique a gagné, sur la distribution des fonds alloués à l'éducation supérieure, ce qu'elle accordait en laissant à la minorité la disposition de ses fonds pour l'éducation primaire. L'équilibre se maintient de cette manière, et la loi a été votée avec enthousiasme dans les deux chambres.

Des allocations ont été promises au chemin à lisses de bois du Nord de Montréal, à ceux de Québec à Gosford, de Lévis à Kenobec, et à celui d'Arthabaska : c'est un encouragement donné au commerce et à la colonisation.

D'autres Bills importants, comme la loi sur le Notariat, et le nouveau Code municipal, ont été soumis à l'étude des Chambres, mais la discussion en a été remise à la prochaine session.

Toute cette session a été conduite avec prudence et sagesse et fait honneur à nos Ministres et à nos Législateurs.

III.

Le Saint-Père s'est complètement retiré des affaires de l'Eglise et de l'Etat, durant les trois jours qui ont précédé le mémorable anniversaire. Il a voulu s'isoler entièrement, se recueillir au pied de son crucifix, et ne songer qu'à son âme. Toutes les audiences ont été suspendues pendant ces trois jours, et l'on dit que d'importantes résolutions pour le bien de l'Eglise ont été prises dans cette retraite.

Le 11 Avril, à sept heures et demie du matin, le Saint-Père a célébré une messe basse à l'autel papal de Saint-Pierre, devant une assistance innombrable et profondément émue. Ensuite on chanta le *Te Deum* et le pape donna la bénédiction pontificale.

Au sortir de la cérémonie religieuse, Pie IX a accepté avec les dignitaires de la Cour Romaine et le Corps diplomatique un déjeuner offert par le Chapitre de Saint-Pierre, et pendant lequel divers corps de musique ont exécuté un hymne composé pour la circonstance, par Gounod.

Le même jour le Saint-Père a reçu des télégrammes de félicitations de la part des principaux diocèses, couvents ou comités catholiques de l'étranger. Outre ceux des Cours catholiques, Sa Sainteté a également reçu les compliments de la Reine d'Angleterre, de l'Empereur de Russie, de la Reine et du Prince royal d'Espagne, de l'Impératrice du Mexique, du roi de Wurtemberg, des Grands-ducs de Toscane et de Mecklembourg-Strélitz.

De partout les dons ont afflué. L'évêque de Montréal, accompagné d'une députation de Zouaves Canadiens, a présenté une somme de 50,000 francs. La France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, ont envoyé des millions. Les communes de l'Etat pontifical ont envoyé leurs présents en nature, choisissant les produits qui les caractérisent. L'affluence était telle que l'on était embarrassé pour trouver une place à tant de libéralités. Ce jour a été une grande fête pour le cœur charitable de Pie IX ; la plupart de ces dons ont été distribués aux hospices et aux pauvres, les sommes d'argent seront en grande partie appliquées à la célébration du Concile. La fête a duré la semaine entière.

Il est passé le grand jour des *Noces d'Or* de Pie IX, et le monde catholique tout entier a tressailli d'allégresse et s'est réuni autour de ce pontife, de ce roi, qui est à la fois le pasteur des pasteurs, le docteur des docteurs et le père de tous les hommes. Les Souverains se sont unis aux peuples pour offrir leurs présents et féliciter Pie IX ; les fidèles se sont unis aux prêtres pour remercier Dieu d'avoir donné un tel pontife à son Eglise, pour le prier de le lui conserver longtemps, et ceux qui n'ont pas la foi, ceux qui se flattent, tous les jours, d'avoir bientôt à conduire les funé-

railles du catholicisme, étonnés, émus, se disent qu'il faudra longtemps encore attendre : oui, longtemps, jusqu'à la fin des siècles. Le 11 Avril leur a prouvé que les efforts de l'impie, depuis un siècle, n'ont abouti qu'à la glorification de la Papauté et de l'Eglise. Il leur a prouvé que le Calvaire, sur lequel ils croyaient avoir crucifié Pie IX, s'est transformé en un glorieux Thabor, d'où la voix de Pierre se fait entendre, d'où rejailissent jusqu'aux extrémités de la terre, les rayons de la vérité et de la charité.

Cette fête a inspiré la poésie et la musique. Voici un sonnet qui ne vaut peut-être pas un long poème, mais qui dit bien ce qu'est Pie IX, et répond aux réflexions qui précèdent : nous l'empruntons à un journal français :

Il est Prêtre, il est Roi, c'est le Père du monde,
Le Vicaire du Christ, le Pasteur des pasteurs,
Celui dont la Parole énergique et féconde,
Dissipant le mensonge, éclaire les docteurs.

Lorsque vient la tempête et que la foudre gronde,
Lorsque l'enfer vomit ses flots blasphémateurs,
Il sait garder son âme en une paix profonde,
Et sourit aux efforts de ses persécuteurs.

Ses bénédictions répondent aux blasphèmes ;
On le maudit, il prie, et l'impiété même,
En voulant le tuer, l'a conduit au Thabor.

Et c'est pourquoi le monde autour de lui se presse,
C'est pourquoi l'on entend mille chants d'allégresse :
Du Père des humains ce sont les *Noces d'Or*.

Le Canada n'a pas eu sa petite part dans cet élan de la joie universelle. Nous ne reviendrons pas redire ce que tout le monde sait déjà. A Notre-Dame la Fête a dépassé ce qu'on y avait vu jusqu'ici : tout a été recueilli dans une brochure intitulée *Fête de Pie IX à Notre-Dame* ; on y trouvera le compte-rendu de la fête, le sermon de M. Colin et deux pièces de poésies de M. Martineau.

IV.

En France on se prépare avec ardeur aux élections prochaines qui doivent avoir lieu vers la fin de Mai ; trois partis sont en présence, les partisans du gouvernement, l'opposition régulière, qui n'est pas hostile à la monarchie, et l'opposition républicaine et anarchiste qui semble vouloir se réveiller, mais qui n'a que bien peu de chances à courir.

La question de la réforme de l'Algérie et celle de l'abolition du traité de libre échange ont vivement passionné les débats des derniers jours de la Chambre Législative. L'opposition a demandé que l'on substitua en Algérie l'organisation civile à l'organisation militaire ; le gouvernement n'y

paraît pas opposé, mais il ne croit pas que le temps soit venu de réaliser cette amélioration désirée.

L'opposition a obtenu d'avantage en demandant l'abolition du libre échange qui a, en partie, ruiné plusieurs branches de l'industrie française. En effet, il paraît accordé qu'aucun traité de commerce ne sera désormais conclu sans que le projet en ait été soumis aux chambres.

La seule question de politique extérieure qui en ce moment attire l'attention, c'est le conflit Franco-Belge. On ne connaît encore ni les opérations, ni les conclusions de la conférence, ces conclusions peuvent être remises jusqu'après les élections ; et si les élections sont favorables au gouvernement, il est possible que ce conflit suscité, dit-on, par la Prusse, devienne le prétexte d'une entrée en campagne. Le Général Niel, ministre de la guerre, ne cesse de répéter qu'il est prêt à envoyer 600,000 hommes à Berlin : de part et d'autre les préparatifs se poursuivent avec une grande activité.

Les fêtes pascales ont été belles à Paris, pleines de consolations et d'espérances pour l'Eglise : nous ne décrivons pas ces fêtes tant de fois décrites, ni cette imposante communion de Notre-Dame, que dirions-nous, après tant d'autres qui ont si bien parlé. C'est toujours la même foule, ou plutôt, c'est un flot qui croît et grandit toujours ; c'est la même piété, ce sont les mêmes accents de foi et d'espérance dans un prochain triomphe de Jésus-Christ. Mgr. l'Archevêque de Paris, en voyant défiler devant la table sainte cette armée de chrétiens, et, quelques moments après, la voyant se courber pour recevoir sa bénédiction, a pu proclamer hautement son bonheur et déclarer que la Religion catholique, la religion de la France, n'est pas près de périr dans ce beau pays.

V.

Pendant toute la dernière quinzaine de mars, le Parlement Anglais s'est occupé de discuter et de fixer l'œuvre de réparation que le ministère actuel a résolu d'accomplir en faveur de l'Irlande. Le 22 mars, le bill Gladstone, à la seconde lecture, a été voté à une majorité de 118 voix, c'est la majorité sur laquelle le ministère comptait à l'issue des dernières élections. Cette victoire est sans précédents dans l'histoire du Parlement Anglais.

Dieu tiendra compte, sans doute, à l'Angleterre de ce grand acte de justice envers l'Eglise catholique, en accélérant de plus en plus le mouvement qui la pousse vers la vérité.

On sait que l'Irlande est demeurée fidèle à sa foi malgré trois siècles de persécutions, malgré les lois finales les plus rigoureuses, malgré les massacres, l'exil, la confiscation des biens, la misère, la séduction qu'aurait pu opérer sur les esprits une église riche, soutenue par l'Etat, l'église protestante implantée par la violence dans cette Ile évangélisée par Saint Patrice.

D'après le recensement de 1861, le dernier qui ait été fait en Angleterre, il y avait en Irlande : 4,505,265 catholiques,—693,357 membres de l'église établie,—523,291 presbytériens,—76,671 protestants dissidents,—393 Juifs.

Ainsi les protestants anglicans, au bout de trois cent trente-trois ans de domination, avec toutes les faveurs de l'État, et l'appui de la puissance politique, ne sont arrivés à former que moins d'un douzième sur cent de la population.

Si l'on considère la question sous un autre aspect, on obtient des chiffres non moins éloquentes.

Les revenus de cette église *légal*e, qui ne possède pas 700,000 fidèles, sont d'environ 20 millions de francs ; ce qui donne 28 fr. 57 c. par fidèle.

Le presbytérianisme reçoit 1,064,975 fr. ou 2 fr. 4 c. par fidèle.

Le catholicisme reçoit pour le collège de Maynooth 659,000 fr., ce qui fait MOINS DE QUINZE CENTIMES par fidèle.

Ces chiffres disent plus que toute autre appréciation. C'est à cette criante injustice, qui dure depuis des siècles, que le vote du mois de mars va mettre fin. C'est un très-grand triomphe pour le catholicisme en Irlande, et ce triomphe réagira, sans aucun doute, sur son progrès en Angleterre, il rendra les esprits plus tolérants en dissipant les préjugés, en rapprochant deux peuples faits pour s'estimer, puisqu'ils semblent destinés à demeurer constamment unis dans la formation d'un seul grand empire.

La nouvelle Constitution soumise à la discussion des Cortès Espagnoles consacre et maintient le principe monarchique ; mais, à côté, elle ouvre l'ère de grandes innovations relatives au droit public. Elle consacre la liberté individuelle, l'inviolabilité du domicile et de la correspondance, le suffrage universel et la liberté de la parole, de la presse, du droit de réunion et d'association, la liberté des cultes en maintenant la Religion Catholique comme religion d'État et subventionnée par le trésor. Les Cortès se composeront d'un Congrès élu pour trois ans et d'un Sénat élu pour douze ans.

Le Monarque futur n'est pas encore trouvé, c'est l'oiseau rare ; la candidature du roi de Portugal est celle qui a réuni les suffrages au conseil des ministres, mais le roi Don Ferdinand trouve assez d'embarras chez lui sans aller en chercher de nouveaux en Espagne. La loi électorale qu'il a modifiée sans le concours des Chambres est un coup d'État qui a causé un peu d'agitation ; d'un autre côté les finances sont en mauvais état et demandent qu'il ne se jette pas dans une situation qui pourrait accroître le déficit.

De nouveaux troubles ont éclaté à Xérès, et le sang a de nouveau coulé en Espagne ; il a également coulé en Belgique où les ouvriers mineurs sont en grève. La grève a causé des troubles en Suisse, c'est une épidé-

mie qui menace de devenir universelle et périodique ; plus on cédera, plus elle prendra de force.

Malgré le démenti officiel du général Ménabréa, le monde politique persiste à croire l'existence d'un traité d'alliance secrète entre l'Italie, l'Autriche et la France, contre la Prusse et la Russie. Ce qui paraît certain, c'est au moins ce que disait dernièrement dans un salon un grand personnage de Florence, " Si nous ne sommes pas encore attachés à l'Autriche, nous sommes actuellement détachés de la Prusse." Si la Prusse, en effet, réussissait dans ses plans de conquête de la Baltique à l'Adriatique, l'Italie ne gagnerait pas beaucoup à changer de voisin, et elle le voit : mal pour mal ne vaut-il pas mieux choisir le moindre.

Là comme dans le reste de l'Europe, on se prépare aux éventualités possibles, et l'armée s'organise sur un plan nouveau : la force régulière montera à 640,000 hommes.

Mais cette armée n'est pas une garantie bien sûre pour la monarchie. Une conspiration vient d'être découverte à Naples, dans laquelle plusieurs régiments ont été compromis. Elle paraît avoir été organisée par l'*Alliance républicaine universelle* dont l'existence est bien connue, et qui depuis longtemps publie chaque mois des bulletins d'une violence extrême, et qui, depuis un an, annonce ouvertement le parti pris de renverser la monarchie. L'excommunication finira tôt ou tard par produire son effet !

L'Allemagne commence à comprendre qu'il en coûte aux nations d'être gouvernées par des hommes habiles, mais sans conscience ni scrupule. " Nous payons cher la victoire de Sadowa," disent les Prussiens ; le trésor est épuisé, le commerce s'en va, le Hanovre est toujours hostile, le Wurtemberg n'est pas soumis, la Saxe est peu sûre, la Bavière échappe à l'influence prussienne, et les prussiens sont détestés dans toute l'Allemagne. On n'est pas satisfait de la Russie, on montre les dents à l'Autriche, on accuse l'Italie d'ingratitude et cependant à qui la faute !!

VI.

La première Session du quarante-et-unième Congrès Américain a été close le 10 Avril.

Avant de se séparer, les Chambres, à l'instigation du Général Grant, ont voté un bill de reconstruction pour les derniers États du Sud qui ne sont pas rentrés dans l'Union : la Virginie, le Mississipi, le Texas. La plus dure des conditions qui leur est imposée sera de reconnaître le droit des nègres aux suffrages et aux emplois de l'administration : on demande si les Législatures particulières accepteront cette condition.

La loi *Yemure of Office* n'a pas été rappelée. La Chambre Législative avait voté l'abrogation, le Sénat n'a pas voulu faire cette gracieuseté au Président son élu. Il a trouvé doux et surtout avantageux de maintenir l'impitoyement du Congrès sur le pouvoir Exécutif, d'avoir toujours en

main le contrôle des nominations et des révocations présidentielles. Il s'assure ainsi le dévouement de tous les fonctionnaires, et quoique le bill ait été légèrement modifié, la situation du Président n'en est guère meilleure, et, circonstances données, on peut s'attendre à voir remise en scène la comédie du procès de Johnson. Le Sénat reste maître du terrain, en lui réside aujourd'hui la plus grande force de l'Etat et le noyau le plus sérieux de cette oligarchie puissante qui menace le régime démocratique et les libertés de la République modèle.

Un vote singulier, une bravade dans le genre *Yankee*, a été l'autorisation que le Congrès, a donnée au Président de reconnaître les révoltés de Cuba comme belligérants. Une telle démarche violerait le code des relations internationales, puisque les insurgés n'ont encore pu constituer aucun gouvernement régulier ; mais on voit là les tendances envahissantes des Etats-Unis ; la *Perle des Antilles* les tente, et pour peu que l'Espagne leur donne quelque occasion de s'immiscer dans ses affaires, ils ne s'en feront pas faute. En attendant, violant le droit des gens, ils permettent aux filibustiers d'organiser ouvertement une expédition contre une puissance amie dont ils n'ont pas à se plaindre. Mais de cette expédition peuvent surgir mille complications qui favoriseront bien des convoitises.

Le traité de Reverdy Johnson avec l'Angleterre au sujet de l'*Alabama* a été rejeté par le Sénat. Ce vote et le trop fameux discours du Sénateur Summer, qui a besoin du Canada pour arrondir la grande république, ont fait surgir des bruits de guerre plus ou moins acérés dans une certaine presse. La situation des Etats-Unis le demande, le Président s'y porterait par inclination, du moins on le dit, les gens de métiers y trouveraient de l'avancement, les spéculateurs une nouvelle mine à exploiter, les moralistes un remède à l'atonie et à la démoralisation universelle, les gens calmes et sensés, seuls, y voient une ruine complète. Qui l'emportera ? La justice et le bon sens pratique du peuple américain, c'est du moins ce que nous aimons à croire et à opérer.

La guerre au Paraguay paraît définitivement terminée par la défaite du Président Lopez et la victoire des alliés en décembre dernier ; c'est le moment de recueillir les faits de cette lutte qui a duré trois ans et sur laquelle le télégraphe ne nous apportait souvent que des nouvelles contradictoires.

En 1864, le Brésil eut à se plaindre du gouvernement de Montévidéo. A cette époque les *Colorados* ou partisans de l'indépendance nationale avaient été vaincus, et les *Blancos*, qui avaient le pouvoir en avaient fusillé un sur cinq.

Lopez, président du Paraguay et l'allié des Blancos, prit leur parti contre le Brésil. Le vapeur brésilien, *Marquis d'Olinda*, chargé du service postal, étant entré dans le port de l'Assomption, Lopez le fit saisir,

jeta en prison tous les passagers, parmi lesquels se trouvait le gouverneur brésilien de Mato-Grosso, et s'empara de l'argent qui était à bord.

Un tel acte de piraterie souleva les réclamations de l'ambassadeur brésilien ; on ne lui répondit que par des outrages et par l'invasion de la province de Mato-Grosso que les troupes du Paraguay ont occupé pendant deux ans, le Brésil ayant été surpris avant d'être prêt à entrer en campagne.

Devenu plus audacieux par le succès, Lopez se jeta sur les terres de la République Argentine, dont le président, le général Mitre, observait une exacte neutralité, refusant le passage aux Paragucens comme aux Brésiliens. Outre la perte de deux vapeurs capturés dans le fort même de Corrientes, les paisibles *Estaueros* perdirent plus d'un million en chevaux et bêtes à cornes volés par les soldats de Lopez, qui firent encore un nombre considérable de prisonniers emmenés dans l'intérieur du Paraguay où ils ont été en partie massacrés, et où en partie ils sont morts de faim. Peu auront survécu à la guerre qui vient de se terminer.

Naturellement le Brésil et la République Argentine s'unirent pour repousser cette agression inqualifiable ; ils trouvèrent même un allié dans l'Uruguay dont les difficultés avec le Brésil avaient trouvé une solution satisfaisante par la chute des Blancos.

Pendant quatre ans Lopez en évitant toute rencontre, a tenu en échec les troupes alliées commandées par le maréchal Caxias, général habile, mais qui ménage le sang de ses soldats.

Successivement forcé à Curupaïti, à Humaita, à Tiquary, Lopez vit enfin la flotte et l'armée des alliés remonter les eaux du Paraguay jusque sous les murs de Villeta : c'est la clef de l'Assomption, et la capitale ne pouvait tarder à succomber après la prise de ce fort. Les alliés éprouvèrent un échec le 15 Novembre dernier, mais, dans un nouvel assaut donné le 6 décembre, ils délogèrent les troupes paraguayennes après leur avoir fait subir une perte de plus de 6,000 hommes : pour la première fois depuis le commencement de la guerre, Lopez prit part à cet engagement, mais blessé légèrement au début du combat, il ne tarda pas à prendre la fuite avec les quelques cavaliers de sa garde qui l'entouraient ; on le dit retiré dans l'intérieur du pays, à la tête de forces assez considérables avec lesquelles il soutiendra probablement une guerre de partisans et de bandit.

François-Solano Lopez est né en 1827 à l'Assomption ; après avoir été perfectionner son instruction en Europe, il s'occupa des affaires publiques sous la direction de son père Carlos Antonio Lopez. En 1853, il fut envoyé pour ratifier les traités de commerce conclus par le Paraguay avec la France, l'Angleterre et la Sardaigne. Ministre de la guerre et de la marine, il était brigadier-général des armées de la république lorsque son

père mourut le 10 septembre 1862, après l'avoir nommé pour son successeur pour le temps qui lui restait à exercer la présidence.

La mauvaise fortune a rendu Lopez injuste, défiant et cruel. Il a violé tous les droits internationaux par les agressions qui ont amené la guerre et par les mauvais traitements qu'il a fait subir à la plupart des plénipotentiaires résidant à l'Assomption.

On évalue à plus de 3,000 le nombre des victimes de sa cruauté ; il voyait partout des conspirations et il s'en prenait à tous ceux dont il avait quelques sujets de mécontentement réels ou supposés, aux ministres, aux officiers de l'armée, aux personnes les plus respectables, au clergé même, et il usait envers eux de cruautés qu'on aurait peine à imaginer : les victimes subissaient d'horribles supplices avant d'être fusillées ou décapitées, et il y avait un de ces supplices appelé *Cepo de Uruguayana* dont la description fait frémir.

Quelques jours avant de fuir, voyant les alliés définitivement vainqueurs, il fit exécuter son propre frère, le général Barrios, son beau-frère, la femme du colonel Martinez et l'évêque de l'Assomption. C'est ainsi qu'il s'est débarrassé de tous ceux qui témoignaient quelque regret de voir tout un peuple sacrifié à l'ambition d'un seul homme.

Cette guerre porte le cachet des guerres indiennes, l'obstination et l'acharnement jusqu'à la destruction entière de l'un des partis. En entrant dans l'Assomption, les vainqueurs se sont trouvés comme les Français entrant dans Moscou, en face du désert et dans un silence de mort, hommes troupeaux, tout avait disparu dans les bois. Bien peu osent revenir, tant ils redoutent l'*el supremo*. Ceux qui reviennent sont ramenés par la faim, on leur distribue des rations de viandes, de biscuit et de *maté*.

Que va devenir ce peuple courageux, digne d'un meilleur sort ; il restera indépendant, ainsi le veut le traité d'alliance signé par les vainqueurs, mais le difficile sera d'y rétablir un gouvernement régulier. En attendant, ces vastes contrées, peut-être les plus riches du monde, que Lopez tenait fermées au commerce étranger, vont s'ouvrir à une civilisation mieux entendue, et entrer dans une ère de prospérité, qui leur a été jusqu'à ce jour inconnue.